

www.stat.gouv.qc.ca
Institut de la statistique du Québec

É C O N O M I E

Analyse des structures
économiques des
17 régions administratives
québécoises en 2005

Cahier technique et méthodologique

Québec 

www.stat.gouv.qc.ca
Institut de la statistique du Québec

É C O N O M I E

Analyse des structures
économiques des
17 régions administratives
québécoises en 2005

Cahier technique et méthodologique

André Lemelin
Professeur-chercheur, INRS-UCS

et

Pierre Mainguy
Consultant

Mars 2008

Québec 

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et archives Canada
Bibliothèque et archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2008
ISBN : 978-2-550-52558-5 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-52559-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2008

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse
de l'Institut de la statistique du Québec.

Mars 2008

Avant-propos

La présente publication constitue un document d'analyse inédit du produit intérieur brut (PIB) des 17 régions administratives du Québec tout en tenant compte de leur appartenance en tout ou en partie au territoire des régions métropolitaines de recensement. Le PIB constitue un des indicateurs les plus utiles à la compréhension de la conjoncture régionale. Cette étude, effectuée à partir de la théorie des bases économiques et des observations des auteurs, a été réalisée avec l'appui du ministère des Finances du Québec (MFQ). Elle est le fruit d'une collaboration étroite de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) avec l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), et particulièrement avec deux chercheurs, André Lemelin et Pierre Mainguy.

Le produit intérieur brut constitue l'un des principaux indicateurs de la situation économique d'un pays ou d'une région. Le PIB est la valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'un pays ou d'une région, au cours d'une période donnée, peu importe le lieu de résidence de ceux qui en perçoivent le revenu.

Ce PIB est donc différent du revenu personnel, soit le revenu des résidents d'un territoire donné, peu importe où a lieu la production. Par ailleurs, on peut aussi mentionner que ce PIB constitue la somme des valeurs ajoutées des diverses activités économiques, cette notion étant définie comme la valeur de la production, moins la valeur des intrants intermédiaires.

La présente publication s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux statistiques régionales et à la situation du Québec en étudiant les territoires qui le constituent.

Le directeur des statistiques économiques et sociales,



Camille Courchesne

*Produire une information statistique pertinente, fiable et objective, comparable, actuelle, intelligible et accessible, c'est là l'engagement « **qualité** » de l'Institut de la statistique du Québec.*

Cette publication a été réalisée avec la collaboration de :

Réjean Aubé, Danielle Bilodeau, Yrène Gagné et Stéphane Ladouceur, économistes
Direction des statistiques économiques et sociales

Avec l'assistance technique de :

Marie-Ève Cantin, Geneviève Laplante et Jocelyne Tanguay
Direction de l'édition et des communications

Sous la direction de :

Camille Courchesne
Directeur des statistiques économiques et sociales

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction des statistiques économiques et sociales
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2411
Télécopieur : (418) 643-4129
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca
Courrier électronique : economie@stat.gouv.qc.ca

Signes conventionnels

–	Néant ou zéro
..	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
ep	Donnée estimée préliminaire
er	Donnée estimée révisée
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée
x	Donnée confidentielle

Symboles

\$	Dollar
k	En milliers
M	En millions
G	En milliards
n	Nombre
%	Pour cent ou en pourcentage

Introduction

L'analyse qui suit a pour but d'examiner et de comparer les structures économiques des 17 régions administratives (RA) du Québec, telles qu'elles ressortent de l'estimation du produit intérieur brut (PIB) régional par industrie en 2005³. Il faut noter que les données analysées dans la présente publication, diffusées en octobre 2007, sont considérées comme expérimentales. De plus, elles peuvent faire l'objet d'une révision à cause de différents facteurs : les allocateurs utilisés pour la répartition du PIB peuvent eux-mêmes être révisés; les tableaux d'entrées-sorties servant de données cibles le sont à titre provisoire pour l'année 2003; le PIB par industrie ainsi que le PIB de l'ensemble du Québec utilisés comme données cibles seront révisés pour les années 2003-2006; la méthodologie pourra être modifiée dans le cas de certaines industries.

Le principal instrument d'analyse utilisé est le quotient de localisation. En résumé, le quotient de localisation (non normalisé) peut être décrit comme le rapport de deux fractions : la fraction de la valeur ajoutée d'une région qui est attribuable à une industrie donnée, sur la fraction de la valeur ajoutée du Québec tout entier qui est attribuable à la même industrie. Si ce rapport est supérieur à 1, cela signifie que cette industrie contribue proportionnellement davantage au PIB de la région qu'à celui du Québec dans son ensemble; s'il est inférieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement moins au PIB de la région qu'à celui du Québec.

En réalité, les quotients de localisation sont traditionnellement calculés en termes d'emploi, puisque, en général, les données sur la valeur ajoutée par industrie n'existent pas. L'utilisation de quotients de localisation calculés en termes de valeur ajoutée constitue d'ailleurs l'une des contributions originales de la présente analyse.

Le reste du document est organisé de la façon suivante. La section 1 est consacrée à la méthodologie. Elle présente la méthode d'analyse et apporte des précisions relatives au quotient de localisation et à son interprétation dans le présent contexte. Suivent les sections consacrées successivement aux 17 régions administratives du Québec. La section 19, enfin, présente et commente un tableau de synthèse.

3. Réjean AUBÉ (sous la coordination de) (2007). *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec, 2006*, Institut de la statistique du Québec. Les données ainsi que la publication intégrale peuvent être consultées sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca. Vous pouvez obtenir de l'information supplémentaire (tableau détaillé, cartographie, définition, méthodologie et classification) sur ces données dans la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec à l'adresse suivante : www.bdso.gouv.qc.ca.

1. Méthodologie

1.1 MÉTHODE D'ANALYSE

L'analyse qui suit a pour but de faire ressortir ce que l'on appelle les « bases économiques territoriales », c'est-à-dire d'identifier les industries motrices de l'activité économique d'un territoire donné, région administrative ou région métropolitaine de recensement (RMR). L'expression « base économique » renvoie à un modèle économique d'inspiration keynésienne, dans lequel le niveau d'activité est déterminé par la demande extérieure et son effet d'entraînement sur la demande intérieure. Dans cette optique, les industries appartenant à la base économique d'un territoire sont celles qui expliquent la croissance ou le déclin de ce territoire. L'identification des bases économiques permet de mieux définir la personnalité économique particulière d'un territoire.

1.1.1 CLASSIFICATION INDUSTRIELLE

Pour le calcul du PIB régional, l'activité économique totale a été décomposée en 63 industries selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). En voici la liste; on y retrouve 8 industries liées à l'extraction des ressources, l'industrie de la construction, 20 industries de la fabrication et 34 industries des services :

Tableau 1.1 – Classification industrielle

Code SCIAN	Industrie
111-112	Cultures agricoles et élevage
113	Foresterie et exploitation forestière
114	Pêche, chasse et piégeage
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
2122	Extraction de minerais métalliques
2123	Extraction de minerais non métalliques
2131	Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz
22	Production des services publics
23	Construction
311	Fabrication d'aliments
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac
313-314	Usines de textiles et de produits textiles
315	Fabrication de vêtements
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier
323	Impression et activités connexes de soutien
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
325	Fabrication de produits chimiques

326	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques
331	Première transformation des métaux
332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques
335	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques
336	Fabrication de matériel de transport
337	Fabrication de meubles et de produits connexes
339	Activités diverses de fabrication
41	Commerce de gros
44-45	Commerce de détail
484	Transport par camion
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs
486, 493	Autres industries du transport et de l'entreposage
481	Transport aérien
482	Transport ferroviaire
483	Transport par eau
487	Transport de tourisme et d'agrément
488	Activités de soutien au transport
491, 492	Messageries et services postaux
511	Édition
512	Industries du film et de l'enregistrement sonore
513	Radiotélévision et télécommunications
514	Services d'information et traitement des données
521, 5221	Intermédiation financière
5241	Sociétés d'assurance
5311	Bailleurs de biens immobiliers
5311	Logements occupés par leurs propriétaires
532, 533	Services de location et de location à bail
54	Services professionnels, scientifiques et techniques
561	Services administratifs et services de soutien
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement
61	Services d'enseignement
62	Soins de santé et assistance sociale
71	Arts, spectacles et loisirs
721	Services d'hébergement
722	Services de restauration et débits de boissons
811	Réparation et entretien
812, 814	Services personnels, de blanchissage et ménages privés
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires
911	Administration publique fédérale
912	Administrations publiques provinciales et territoriales
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales

1.1.2 INDUSTRIES DE BASE, DYNAMIQUE DE LA CROISSANCE ET EFFET MULTIPLICATEUR

Parmi ces 63 industries que l'on retrouve généralement sur un territoire, toutes ne peuvent être considérées comme appartenant à la base économique territoriale. Dans notre analyse, une industrie est considérée comme une industrie de base si une partie au moins de sa production de biens ou de services répond, directement ou indirectement, à la demande d'acheteurs (ménages ou entreprises) situés à l'extérieur du territoire. C'est l'« argent neuf » reçu en paiement de l'extérieur qui permet d'amorcer le roulement de toutes les autres industries. Les industries de base sont donc les industries dont la production de biens ou de services est en partie exportée (directement ou indirectement) en dehors du territoire, soit sur les marchés internationaux, soit vers d'autres régions.

On peut décrire la dynamique de la croissance économique régionale selon le modèle de la base économique de la façon suivante : une industrie locale trouve, à l'extérieur du territoire, de nouveaux débouchés pour ses produits ou services; pour effectuer cette production, elle engage de nouveaux travailleurs (plus exactement, elle augmente son utilisation de main-d'œuvre et d'autres facteurs primaires); elle achète aussi de nouveaux matériaux et de nouveaux services productifs chez des fournisseurs. Parmi ces fournisseurs, ceux qui sont du territoire devront à leur tour engager de nouveaux travailleurs et se procurer des intrants auprès d'autres fournisseurs, dont certains seront locaux. L'effet se propage ainsi en cascade. À chaque étape, les revenus supplémentaires reçus par les travailleurs (et autres détenteurs de facteurs primaires) permettent à ceux-ci d'accroître leurs dépenses, lesquelles sont effectuées en partie chez des fournisseurs locaux, ce qui amplifie l'effet de la vente initiale.

Ainsi, l'impact économique des industries de base est multiplié par les rondes successives de propagation de la demande extérieure initiale. C'est ce qu'on appelle l'« effet multiplicateur ». Une région dont les industries de base croissent sera donc en expansion économique.

1.2 LE QUOTIENT DE LOCALISATION CALCULÉ PAR RAPPORT À LA VALEUR AJOUTÉE

1.2.1 LE CALCUL DU QUOTIENT DE LOCALISATION ET SON UTILISATION

La structure économique de chacune des 17 régions administratives québécoises a été étudiée à partir des valeurs ajoutées des 63 industries énumérées au tableau 1.1, avec l'objectif d'en faire ressortir les industries de base, qui exportent à l'extérieur de la région. En fait, une région est habituellement caractérisée par une quinzaine ou une vingtaine d'industries de base qui constituent le cœur dynamique de son économie.

Comment identifier les principales industries de base des 17 régions administratives? On a utilisé pour cela la technique du quotient de localisation (QL), qui repose sur l'hypothèse que si, sur un territoire donné, la production d'une industrie est proportionnellement plus importante que dans un ensemble géographique de référence plus grand (en l'occurrence le Québec), ce

dépassement indique que la production locale excède l'absorption locale et qu'en conséquence, cette industrie exporte une partie de sa production à l'extérieur de la région.

La technique du quotient de localisation ne permet pas de faire la distinction entre les industries dont les exportations extrarégionales se font directement, comme c'est le cas lorsqu'une partie de la production est livrée à l'extérieur de la région, et les industries dont les exportations se font indirectement, comme lorsque le produit d'une industrie sert d'intrant à une autre industrie implantée localement qui, elle, exporte directement. Par exemple, même si une partie de la production laitière (agriculture) d'une région était livrée à une beurrerie (industrie de la fabrication d'aliments) de cette même région, on considérerait qu'une part de la production laitière est exportée (indirectement), si la beurrerie en question livrait du beurre à l'extérieur de la région.

D'aucuns vont jusqu'à utiliser le quotient de localisation pour quantifier les exportations extrarégionales d'une industrie, mais cette méthode est très contestable et elle n'est pas appliquée ici. La méthode d'estimation traditionnelle consiste à attribuer à la « base exportatrice » de la région la fraction de la production d'une industrie qui excède sa contribution au PIB dans le territoire de référence, en l'occurrence le Québec tout entier. Cette méthode, il faut le répéter, est vivement critiquée, parce qu'elle ne pourrait être valide que dans des conditions extrêmement restrictives, en pratique jamais réalisées⁴. Aussi nous en tiendrons-nous à l'identification des industries de base, sans chercher à estimer le montant de leurs exportations. Il est vrai que plus la part d'une industrie dans le PIB d'une région excède sa part dans le PIB du Québec dans son ensemble, plus on s'attend à ce que les exportations extrarégionales nettes de cette industrie représentent une fraction importante de sa production locale, mais on se gardera d'aller jusqu'à chiffrer les exportations.

Le QL nous sert donc à identifier les industries dont la valeur ajoutée représente une part du PIB de la région administrative qui est supérieure à la part de la même industrie dans le PIB du Québec dans son ensemble⁵. Selon la technique du quotient de localisation, les industries qui exportent à l'extérieur de leur région sont celles pour lesquelles :

4. Ces conditions sont explicitées par notamment par A.M. ISSERMAN (1980). « Estimating export activity in a regional economy: A theoretical and empirical analysis of alternative methods », *International Regional Science Review*, vol. 5, n° 2, p. 155-184. Ces propos sont repris au chapitre 1-2 de A. LEMELIN (2004). *Méthodes quantitatives des sciences sociales appliquées aux études urbaines et régionales*, INRS-UCS, Montréal, pagination multiple; version électronique : <http://www.inrs-ucs.quebec.ca/Cours/Lemelin/EUR8213/index.htm> (dernière révision le 3 mars 2005). Voir aussi A. LEMELIN (2007). *De l'inutilité des quotients de localisation pour estimer les exportations d'une région*, INRS-UCS, Collection Inédits, 2007-7, 24 p. (http://www.ucs.inrs.ca/pdf/inedit2007_07.pdf).

5. Rappelons que le PIB est la somme des valeurs ajoutées des industries.

$$QL_{ij} = \frac{\left(\frac{P_{ij}}{\sum_k P_{kj}} \right)}{\left(\frac{\sum_h P_{ih}}{\sum_k \sum_h P_{kh}} \right)} = \frac{\text{Part de l'industrie } i \text{ dans le PIB de la région } j}{\text{Part de l'industrie } i \text{ dans le PIB du Québec}} > 1 \quad [1]$$

où

P_{ij} = Valeur ajoutée de l'industrie i au sein de la région administrative j ;
 $i = 1, \dots, 63; k = 1, \dots, 63; j = 1, \dots, 17$.

On peut dire de façon équivalente que les industries qui exportent à l'extérieur de leur région sont celles dont la valeur ajoutée dans la région représente une part de la valeur ajoutée totale de cette industrie au Québec qui est supérieure à la part de la région dans le PIB du Québec dans son ensemble, c'est-à-dire les industries pour lesquelles :

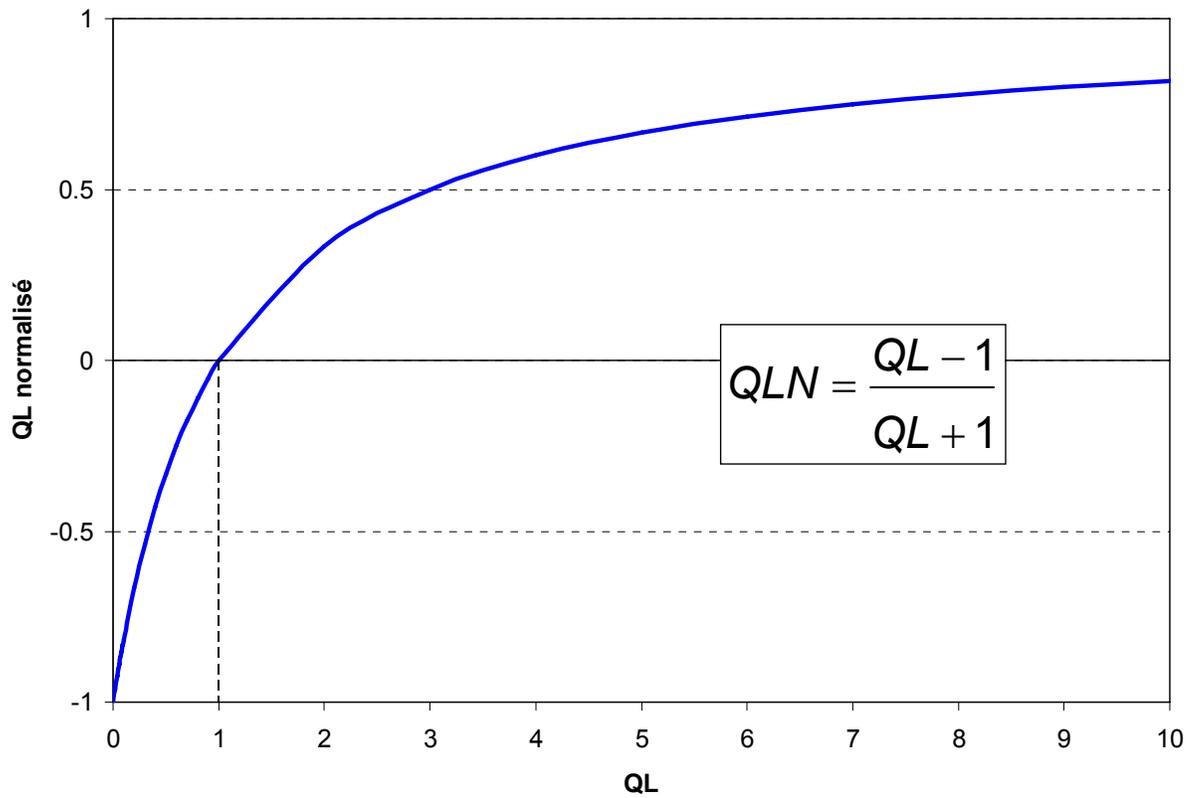
$$QL_{ij} = \frac{\left(\frac{P_{ij}}{\sum_h P_{ih}} \right)}{\left(\frac{\sum_k P_{kj}}{\sum_k \sum_h P_{kh}} \right)} = \frac{\text{Part de l'industrie } i \text{ de la région } j}{\text{dans la valeur ajoutée de cette industrie au Québec}} > 1 \quad [2]$$

La valeur du QL ne peut pas être négative. Elle est de zéro quand la valeur ajoutée d'une industrie dans une région est nulle. Le QL peut théoriquement atteindre une valeur indéfiniment grande, si une industrie est tout entière concentrée dans une région qui, par ailleurs, est très petite dans l'ensemble géographique de référence. C'est pour faciliter la représentation graphique que l'on définit le quotient de localisation normalisé (QL^N) selon la formule suivante :

$$QL_{ij}^N = \frac{QL_{ij} - 1}{QL_{ij} + 1} \quad [3]$$

Le QL^N est égal à -1 quand le QL est égal à zéro, il est égal à zéro quand le QL est égal à 1 et il tend vers $+1$ quand le QL tend vers l'infini. La relation entre le QL^N et le QL est illustrée dans le graphique suivant.

Relation entre le quotient de localisation et le quotient de localisation normalisé



Sont donc considérées comme exportant à l'extérieur de la région les industries dont le QL^N est supérieur à zéro, ce qui correspond aux industries dont le QL est supérieur à 1.

Le tableau suivant donne, à titre indicatif, les valeurs correspondantes du QL et du QL^N, pour une série de valeurs où il y aurait exportation régionale :

Tableau 1.2 – Le quotient de localisation et le quotient de localisation normalisé

QL	QL ^N
1,05	0,024
1,12	0,057
1,18	0,083
1,25	0,111
1,33	0,142
1,43	0,177
1,50	0,200
1,66	0,248
2,00	0,333
2,50	0,429
3,00	0,500
4,00	0,600
5,00	0,667
10,00	0,818
20,00	0,905
100,00	0,980
200,00	0,990
500,00	0,996

1.2.2 PIÈGES À ÉVITER DANS L'INTERPRÉTATION DU QUOTIENT DE LOCALISATION

Comme toute méthode d'analyse, l'identification des bases économiques régionales au moyen des quotients de localisation comporte des écueils. Les paragraphes qui suivent présentent sommairement quelques précisions visant à éviter les interprétations abusives. Le lecteur trouvera à l'annexe 1 une présentation plus détaillée.

L'effet de la classification industrielle

La valeur du quotient de localisation – et par conséquent l'indication qu'il donne quant au caractère exportateur extrarégional d'une industrie – dépend de la classification industrielle. Ici, nous utilisons une classification en 63 industries, identifiées par un code numérique à 2 ou 3 chiffres selon la classification SCIAN. Si l'on avait utilisé une classification plus détaillée, par exemple le code SCIAN à 6 chiffres (qui se compose d'environ 300 industries distinctes), la plupart de nos 63 industries se seraient trouvées subdivisées en plusieurs industries. Et en général, parmi les subdivisions qui composent l'une de nos 63 industries, certaines subdivisions auraient des QL supérieurs à 1 et d'autres, des QL inférieurs à 1. La leçon qu'il faut retenir est que, lorsque l'une de nos 63 industries est identifiée comme exportatrice, elle comporte

probablement des subdivisions qui ne le sont pas et, inversement, il y a probablement des subdivisions exportatrices dans celles parmi les 63 qui ne ressortent pas comme exportatrices.

Plus généralement, on retiendra que le QL donne une indication quant aux exportations extrarégionales *nettes* (exportations, moins importations) des établissements regroupés dans une catégorie donnée du schème de classification utilisé. Si on s'intéressait aux exportations brutes, il faudrait tenir compte du phénomène des flux croisés (*cross-hauling* en anglais). Par exemple, dans une région avec une forte présence de l'industrie aéronautique (fabrication de matériel de transport), on pourra observer à la fois des exportations et des importations d'aéronefs et/ou de pièces. De même, si une région a des exportations extrarégionales de produits de l'alimentation, cela ne signifie pas en général qu'elle vit en autarcie alimentaire : plus vraisemblablement, cette région est spécialisée dans la fabrication de certains aliments, qu'elle exporte, tandis qu'elle en importe d'autres.

Le biais du territoire de référence

Comme l'indique clairement sa formule de calcul, le quotient de localisation est une mesure *relative*, qui dépend du choix du territoire de référence. Les quotients de localisation utilisés dans le présent document font référence au Québec. Le choix d'un autre territoire de référence aurait pour effet de modifier la valeur numérique de tous les quotients de localisation, et par conséquent, l'indication que chacun d'eux donne quant au caractère exportateur extrarégional de l'industrie concernée. Il peut donc arriver que le QL indique à tort qu'une industrie fait partie de la base économique de sa région, simplement parce que le territoire de référence (le Québec) est lui-même sensiblement dépourvu de cette industrie. Inversement, le QL pourrait indiquer à tort qu'une industrie n'appartient pas à la base économique de sa région, simplement parce que le territoire de référence est lui-même très bien pourvu de cette industrie.

Les services de proximité

Un certain nombre d'industries sont, par leur nature même, nécessairement présentes sur le territoire local. Ces activités sont des activités de services qu'on pourrait qualifier de « services naturellement de proximité », car elles ne peuvent être exportées hors du territoire. Par contre, leurs QL^N peuvent éventuellement être supérieurs à zéro, ce qui s'explique généralement par d'autres considérations que l'exportation.

On peut donner comme exemple de « service naturellement de proximité » les services personnels et services de blanchissage (SCIAN 812). Les ménages d'un territoire utilisent couramment les services de coiffure, de nettoyage à sec, etc. On trouve donc partout des établissements offrant ces divers services aux résidents du voisinage ou aux personnes qui travaillent dans les environs.

Outre 812, 814 – Services personnels, de blanchissage et ménages privés, les industries considérées *a priori* comme « naturellement de proximité » sont :

23	Construction
44-45	Commerce de détail
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs
532-533	Services de location et de location à bail
5311	Logements occupés par leur propriétaire
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales

Les forts parmi les faibles (et vice-versa)

Le quotient de localisation est, répétons-le, une mesure *relative* : pour l'interpréter correctement, il importe d'en être pleinement conscient. Ainsi, il peut arriver qu'une industrie ait, dans une région donnée, un QL élevé par défaut. Cela peut être le cas d'une région résidentielle, par exemple, dont les travailleurs se déplacent quotidiennement pour produire dans une région voisine : en l'absence d'autres activités productives, les services de proximité qui desservent les résidents (comme les services personnels ou l'administration publique locale) représentent une fraction plus élevée du PIB de la région que du Québec dans son ensemble. Le QL correspondant est alors supérieur à 1, sans pour autant qu'il s'agisse d'une industrie réellement exportatrice. Un phénomène analogue peut apparaître lorsqu'une région subit un déclin économique important de certaines de ses industries : leur QL diminue alors et, mécaniquement, celui des activités qui tiennent le coup augmente, ce qui peut laisser croire à tort que ces dernières deviennent exportatrices.

On trouve aussi le phénomène inverse : si, dans une région donnée, une industrie particulière a une présence exceptionnellement forte, cela porte ombrage à l'importance relative de toutes les autres, dont le quotient de localisation s'en trouve en conséquence réduit. Cela s'observe notamment dans les régions où se concentre l'administration publique (la Capitale-Nationale et l'Outaouais).

1.3 LE QUOTIENT DE LOCALISATION CALCULÉ PAR RAPPORT À LA POPULATION

La présente analyse a amené une réflexion sur la pertinence, dans le cas de certaines industries, d'effectuer plutôt les calculs de QL et de QL^N par rapport à la fraction que représente la population de la région (RA) dans celle du Québec, plutôt que de le faire à partir de la fraction que représente le PIB de la région (RA) par rapport à celui du Québec. En effet, les biens ou services produits par certaines industries sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation. Dans ces cas-là, il a été jugé préférable d'identifier les industries exportatrices au moyen d'un quotient de localisation basé sur le rapport entre la population régionale et la population de l'ensemble de référence.

Cela a donc amené à distinguer les QL^{POP} et les QL^{NPOP} des QL et QL^N .

Le QL^{POP} sert à identifier les secteurs d'activité économique dont la valeur ajoutée dans la région représente une part de la valeur ajoutée totale de cette industrie au Québec qui est supérieure à la part de la région dans la population du Québec dans son ensemble, c'est-à-dire les industries pour lesquelles :

$$QL_{ij}^{POP} = \frac{\left(\frac{P_{ij}}{\sum_h P_{ih}} \right)}{\left(\frac{POP_j}{\sum_h POP_h} \right)} = \frac{\text{Part de l'industrie } i \text{ de la région } j}{\text{Part de la région } j \text{ dans la population du Québec}} > 1 \quad [4]$$

où POP_j = la population de la région administrative j .

Le quotient de localisation *normalisé* par rapport à la population QL^{NPOP} est défini en fonction du quotient de localisation QL^{POP} de la même façon que QL^N en fonction de QL (voir l'annexe 2).

La liste des industries pour lesquelles il a été jugé pertinent d'utiliser les QL^{POP} et les QL^{NPOP} plutôt que les QL et les QL^N afin d'identifier les industries exportatrices extrarégionales est présentée à l'annexe 3.

1.4 PLAN D'ANALYSE DE CHAQUE RÉGION

Pour chaque région, l'analyse des bases économiques est précédée de la présentation d'un tableau de synthèse où l'on retrouve, dans les deux premières colonnes, le code SCIAN et la description des 15 ou 20 industries régionales laissant paraître des QL^N ou QL^{NPOP} supérieurs à zéro, qui sont celles où l'on décèle un potentiel d'exportations extrarégionales. La troisième colonne donne, par intervalles, la valeur des QL^N ou des QL^{NPOP} (selon celui qui est appliqué à cette industrie, tel que l'indique le tableau A3.1 de l'annexe 3). La quatrième et la cinquième colonne donnent un intervalle pour le pourcentage que représente cette industrie au sein de l'économie régionale. Cet intervalle est obtenu au moyen d'un calcul à rebours à partir des bornes inférieure et supérieure du QL^N (y compris pour les industries où c'est le QL^{NPOP} qui est appliqué : voir l'annexe 2.3).

Par exemple, dans la région 01 Bas-Saint-Laurent, l'industrie 321 Fabrication de produits en bois a un quotient de localisation normalisé supérieur ou égal à 0,5, mais inférieur à 0,8. Cela correspond à un quotient de localisation supérieur ou égal à 3, mais inférieur à 9. Or cette industrie produisait au Québec une valeur ajoutée de 3 415,584 millions de dollars en 2005, ce qui représentait 1,35 % du PIB québécois. Il s'ensuit que la part de la valeur ajoutée du Bas-Saint-Laurent produite par cette industrie en 2005 était supérieure ou égale à 4,06 %, mais inférieure à 12,18 %. Ce calcul à rebours est expliqué de manière plus détaillée à l'annexe 2.3.

La région est d'abord présentée dans son ensemble. On établit l'importance de son PIB par rapport à l'ensemble du Québec. On fait aussi ressortir si les principales bases économiques se situent dans le secteur primaire (extraction), dans la construction et la fabrication (transformation des ressources) ou dans le secteur tertiaire (services).

Ensuite, les bases économiques régionales sont présentées par groupes d'industries exportatrices extrarégionales entre lesquelles on peut établir des liens. On a appelé ces liens des « enchaînements industriels ». Ce sont des liens entre les industries principales et les industries de fournisseurs (effets en amont) ou des liens entre les industries principales et les industries favorisées par la présence de l'industrie principale (effets en aval). L'analyse prend à témoin les QL^N ou QL^{NPOP} , selon le cas, pour valider ou non le caractère exportateur extrarégional de l'industrie ou des industries en question. Rappelons cependant que les données analysées dans la présente publication, diffusées en octobre 2007, sont considérées comme expérimentales. C'est pourquoi, dans certaines régions, des industries dont les données sont fortement susceptibles de révision, y compris méthodologique, ont été omises de la description de la base économique.

Certaines industries régionales de base sont, lorsque c'est pertinent, comparées aux principales régions québécoises affichant ces mêmes bases. En fait, on établit si la région administrative en question se situe avantageusement parmi les trois ou quatre régions administratives dominantes en ce domaine au Québec.

Enfin, si la totalité ou une partie d'une région administrative appartient à une région métropolitaine de recensement (RMR), on vérifie si les bases économiques industrielles qui

ressortent pour cette région correspondent à celles de la région métropolitaine ou si elles sont particulières à la région administrative. On trouvera au chapitre 14 quelques éléments de réflexion sur l'interprétation que l'on peut faire de la véritable force économique régionale ou territoriale que représente cette industrie.

L'identification des bases économiques régionales dans chaque région est suivie d'une analyse sommaire de l'évolution des bases économiques régionales entre 1997 et 2005⁶. On vérifie si les bases économiques de la région se maintiennent dans le temps ou se modifient. On note, le cas échéant, les changements d'intensité de ces industries en tant que bases économiques régionales.

6. On trouvera plus d'information sur l'évolution chronologique des économies régionales dans Réjean AUBÉ (sous la coordination de) (2007). *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec, 2006*, Institut de la statistique du Québec. Les données ainsi que la publication intégrale peuvent être consultées sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca. Vous pouvez obtenir de l'information supplémentaire (tableau détaillé, cartographie, définition, méthodologie et classification) sur ces données dans la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec à l'adresse suivante : www.bdso.gouv.qc.ca.

2. Région administrative du Bas-Saint-Laurent (01)

2.1 PORTRAIT D'ENSEMBLE

Tableau 2.1 – Base économique du Bas-Saint-Laurent, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP} _N par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
111-112	Cultures agricoles et élevage	4	3,49 %	10,47 %
113	Foresterie et exploitation forestière	5	1,37 %	4,10 %
114	Pêche, chasse et piégeage	4	0,13 %	0,39 %
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	3	0,31 %	0,51 %
2123	Extraction de minerais non métalliques	5	0,48 %	1,43 %
311	Fabrication d'aliments	1	1,95 %	2,40 %
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	1	0,08 %	0,09 %
321	Fabrication de produits en bois	5	4,04 %	12,11 %
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	4	1,04 %	1,68 %
336	Fabrication de matériel de transport	1	2,47 %	2,90 %
337	Fabrication de meubles et de produits connexes	2	0,95 %	1,16 %
484	Transport par camion	4	2,29 %	3,69 %
483	Transport par eau	5	0,16 %	0,54 %
487	Transport de tourisme et d'agrément	3	0,02 %	0,03 %
561	Services administratifs et services de soutien	2	3,13 %	3,84 %
62	Soins de santé et assistance sociale	1	9,07 %	11,13 %
721	Services d'hébergement	4	1,26 %	2,03 %
912	Administrations publiques provinciales et territoriales	1	2,81 %	3,45 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

En 2005, le PIB de la région du Bas-Saint-Laurent représente 2,03 %⁷ de la production de l'ensemble du Québec. Cette région affiche un type d'économie où les industries de base reposent fortement sur le secteur primaire.

7. Les données du PIB régional utilisées sont tirées de Réjean AUBÉ (sous la coordination de) (2007). *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec, 2006*, Institut de la statistique du Québec, octobre 2007.

2.2 GROUPES D'INDUSTRIES LIÉES

Tableau 2.2 – Région administrative du Bas-Saint-Laurent (01), 2005
Premier groupe d'industries

111-112	Cultures agricoles et élevage
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
311	Fabrication d'aliments
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues
484	Transport par camion

La région administrative du Bas-Saint-Laurent constitue une des quatre régions agricoles les plus importantes du Québec, à la fois par sa production et par ses exportations extrarégionales. Les cultures agricoles et l'élevage ont dans cette région un QL^{NPOP} qui se situe entre 0,30 et 0,50; la fraction de la valeur du QL correspondant qui dépasse 1 est entre 45 % et 66 %. En appui à l'agriculture et à la foresterie, les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie répondent aussi en grande partie (QL^{NPOP} se situant entre 0,20 et 0,30) aux besoins extrarégionaux.

On décèle deux industries de la fabrication générées par la forte présence de l'agriculture dans cette région, soit la fabrication d'aliments et celle de produits en cuir, cette dernière étant plus particulièrement rattachée à l'élevage. L'industrie de la fabrication d'aliments y est relativement plus concentrée qu'ailleurs au Québec, mais pas au point de faire de cette région une des régions dominantes du Québec dans le domaine agroalimentaire. Son QL^{NPOP} (entre 0,02 et 0,10) laisse voir que la majorité des débouchés de cette industrie sont néanmoins locaux. Le cuir, une industrie devenue marginale au Québec (0,1 % du PIB), a au Bas-Saint-Laurent un QL^{NPOP} entre 0,02 et 0,10, indiquant une certaine part d'exportation extrarégionale. Enfin, toutes ces industries gravitant autour du secteur agroalimentaire expliquent en partie l'importance, dans cette région administrative, du transport par camion, qui affiche un QL^N situé entre 0,30 et 0,50, indiquant qu'une partie du transport par camion de la région sert au déplacement des produits régionaux hors du territoire régional.

Tableau 2.3 – Région administrative du Bas-Saint-Laurent (01), 2005
Deuxième groupe d'industries

111-112	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
113	Foresterie et exploitation forestière
321	Fabrication de produits en bois
337	Fabrication de meubles et de produits connexes
322	Fabrication de papier
484	Transport par camion

L'exploitation forestière est aussi au cœur de l'activité économique du Bas-Saint-Laurent. En effet, le QL^N dans cette industrie (entre 0,50 et 0,80) permet d'extrapoler qu'une grande partie de cette production locale est exportée à l'extérieur de son territoire. Si cette industrie ne représente qu'une petite partie de son économie, on réalise son importance véritable lorsqu'on remarque les industries qui lui sont liées en amont et en aval. En amont, on peut relier l'industrie forestière à une partie des activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie dont on a parlé plus haut (QL^N entre 0,20 et 0,30). On peut également l'estimer responsable d'une partie de l'industrie du transport par camion (QL^N entre 0,30 et 0,50). En aval, elle entraîne des effets notables dans l'industrie de la fabrication, au sein des industries des produits en bois, du meuble et du papier. Le QL^N de la fabrication de produits en bois y est très élevé (entre 0,50 et 0,80), indiquant que, comme pour l'exploitation forestière, une grande partie de cette production est exportée à l'extérieur du territoire régional. Puis, dans l'industrie du meuble, le QL^N (entre 0,10 et 0,20) de cette industrie révèle une part d'exportation extrarégionale. Enfin, l'industrie forestière n'a pas semblé produire autant d'effet dans l'industrie de la fabrication du papier : son QL^N légèrement négatif indique, à première vue, non seulement qu'on n'y produit que pour les besoins locaux, mais en plus que la région est importatrice extrarégionale. On sait cependant que le Québec est un important producteur de papier au niveau canadien et que le Canada est un exportateur en ce domaine au niveau international. La considération de ces éléments permet de remettre en question la première impression et d'envisager la possibilité que cette industrie du Bas-Saint-Laurent soit elle aussi exportatrice.

Ensemble, les industries de ce groupe sont responsables de plus de 10 % du PIB du Bas-Saint-Laurent. À la dimension de tout le Québec, dans l'industrie de la foresterie et de la fabrication de produits en bois, cette région apparaît comme une des quatre régions les plus productrices et une de celles dont les QL^N sont les plus élevés.

Tableau 2.4 – Région administrative du Bas-Saint-Laurent (01), 2005
Troisième groupe d'industries

114 Pêche, chasse et piégeage

La région du Bas-Saint-Laurent se distingue aussi dans l'industrie de la pêche, de la chasse et du piégeage, qui constitue à elle seule le troisième groupe d'industries. En fait, le Bas-Saint-Laurent est la troisième région du Québec en importance, même si cette industrie (principalement la pêche) représente une faible partie de son économie. Son QL^{NPOP} (entre 0,30 et 0,50) nous laisse quand même voir que la plupart des débouchés sont extérieurs à la région.

Tableau 2.5 – Région administrative du Bas-Saint-Laurent (01), 2005
Quatrième groupe d'industries

2123 Extraction de minerais non métalliques
327 Fabrication de produits minéraux non métalliques
484 Transport par camion

L'industrie de l'extraction de minerais non métalliques complète la recension des industries exportatrices extrarégionales du Bas-Saint-Laurent dans le secteur primaire. Son QL^N (entre 0,50 et 0,80) indique une très grande part d'exportation, bien que cette production ne représente qu'un pourcentage du PIB inférieur à 1 %. Cette industrie, surtout celle des carrières et des

sablières, génère également des industries secondaires, principalement la production de ciment, mais aussi la production de tuiles de toit en argile, au sein de l'industrie de la fabrication de produits minéraux non métalliques. Les débouchés semblent partagés entre le marché local et le marché extérieur (QL^N entre 0,30 et 0,50).

Tableau 2.6 – Région administrative du Bas-Saint-Laurent (01), 2005
Cinquième groupe d'industries

336	Fabrication de matériel de transport
483	Transport par eau

Tout en étant présent dans des industries de la fabrication reliées aux industries du secteur primaire, le Bas-Saint-Laurent se distingue aussi de façon autonome dans des industries comme la fabrication du matériel de transport. Cette industrie voit une part sensible de sa production déboucher vers l'extérieur de la région, comme l'indique son QL^N (entre 0,02 et 0,10). Une partie de cette industrie, soit la construction navale, peut cependant être considérée comme un fournisseur (effet d'entraînement en amont) du transport par eau, très présent dans cette région administrative. Cette industrie du transport par eau, qui ne représente qu'une faible part du PIB régional (bien moins de 1 %), s'explique par la proximité du fleuve. Son QL^N élevé, entre 0,50 et 0,80, indique une forte concentration relative de cette industrie au Bas-Saint-Laurent et révèle ainsi son caractère exportateur extrarégional.

Tableau 2.7 – Région administrative du Bas-Saint-Laurent (01), 2005
Sixième groupe d'industries

483	Transport par eau
487	Transport de tourisme et d'agrément
721	Services d'hébergement

Quelques industries exportatrices extrarégionales du Bas-Saint-Laurent dans le secteur tertiaire sont arrimées au tourisme. Les services d'hébergement et le transport de tourisme et d'agrément ont des QL^{NPOP} situés entre 0,20 et 0,50, indiquant une production majoritairement achetée par des usagers extérieurs. Ensemble, elles ne représentent cependant qu'un petit pourcentage (moins de 2 %) de l'économie de cette région. On peut aussi rattacher le transport par eau à cet enchaînement d'industries. Le Bas-Saint-Laurent se situe parmi les régions les plus importantes du Québec dans les domaines du transport par eau, du transport touristique et de l'hébergement tant sur le plan de la production que sur celui de l'exportation extrarégionale.

Tableau 2.8 – Région administrative du Bas-Saint-Laurent (01), 2005
Septième groupe d'industries

561	Services administratifs et services de soutien
62	Soins de santé et assistance sociale
912	Administrations publiques provinciales et territoriales

On remarque aussi que l'industrie des services administratifs et de soutien, de même que les industries de santé et de services sociaux et d'administration publique provinciale présentent au Bas-Saint-Laurent des QL^N ou QL^{NPOP} positifs (entre 0,10 et 0,20 pour la première et entre 0,02 et 0,10 pour les deux autres), indiquant une proportion légèrement élevée de ces industries

dans la région. Le Bas-Saint-Laurent joue un certain rôle administratif pour quelques régions de l'Est du Québec. Les valeurs ajoutées de ces industries équivalent à plus de 15% du PIB régional total.

2.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

Même si la structure des principales bases économiques s'est maintenue entre 1997 et 2005, on note tout de même quelques changements.

Parmi les industries de base du Bas-Saint-Laurent, certaines ont vu leur présence augmenter entre 1997 et 2005 et de nouvelles bases économiques sont même apparues. On remarque d'abord que l'extraction de minerais non métalliques a connu une forte augmentation, en même temps qu'il y avait une légère augmentation dans la fabrication des produits minéraux non métalliques. L'industrie de l'hébergement a aussi fortement progressé, alors que celle de la restauration a régressé jusqu'à disparaître comme base économique. On voit aussi de nouvelles industries de base s'imposer, comme l'industrie de la fabrication d'aliments, de produits en cuir et de matériel de transport.

Certaines industries ont au contraire régressé et sont même disparues en tant que bases économiques. Ce fut le cas particulièrement de la fabrication du papier. En plus, les services de messageries et de radio et télécommunications, qui avaient tous deux une présence bien sentie dans cette région en 1997, sont disparues en 2005 de la liste des bases économiques régionales.

3. Région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)

3.1 PORTRAIT D'ENSEMBLE

Tableau 3.1 – Base économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
111-112	Cultures agricoles et élevage	2	1,42 %	1,74 %
113	Foresterie et exploitation forestière	5	1,37 %	4,10 %
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	5	0,51 %	1,52 %
2123	Extraction de minerais non métalliques	4	0,29 %	0,48 %
22	Production des services publics	2	4,99 %	6,12 %
321	Fabrication de produits en bois	2	1,64 %	2,02 %
322	Fabrication du papier	5	4,46 %	13,38 %
331	Première transformation des métaux	6	13,19 %	27,84 %
333	Fabrication de machines	3	1,21 %	1,49 %
484	Transport par camion	2	1,50 %	1,85 %
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement	4	0,41 %	0,66 %
62	Soins de santé et assistance sociale	1	7,73 %	9,07 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

Le PIB de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean représente 3,28 % de la production de l'ensemble du Québec en 2005. Les principales industries de base de cette région sont fortement concentrées dans le secteur de la fabrication, même si elles reposent en bonne partie sur des ressources du secteur primaire qui sont extraites dans cette région.

Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se trouve la RMR de Saguenay (408), dont le territoire est plus petit et entièrement contenu dans le territoire régional. Il n'y a rien de particulier à remarquer concernant la RMR, sinon que certaines des bases économiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean, notamment celles du secteur primaire, sont plutôt concentrées dans la partie hors RMR de cette région.

3.2 GROUPES D'INDUSTRIES LIÉES

Tableau 3.2 – Région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02), 2005
Premier groupe d'industries

111-112 Cultures agricoles et élevage

D'abord, dans le secteur primaire, l'industrie de l'agriculture et de l'élevage affiche un $QL^{N POP}$ se situant entre 0,10 et 0,20. Ces chiffres démontrent une certaine autosuffisance des industries de la terre dans cette région et une bonne capacité d'exportation extrarégionale. Cette industrie n'a cependant pas produit d'effet notable dans le secteur agroalimentaire et elle n'a pas non plus beaucoup d'importance au sein de l'économie régionale (moins de 2 % du PIB régional) si on la compare aux autres industries de base mentionnées plus loin.

Tableau 3.3 – Région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02), 2005
Deuxième groupe d'industries

113	Foresterie et exploitation forestière
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
22	Production des services publics
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier
333	Fabrication de machines
484	Transport par camion

En effet, la foresterie et l'exploitation forestière et les activités de soutien à l'agriculture et à l'exploitation forestière sont au cœur des bases économiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Leurs QL^N sont tous les deux entre 0,50 et 0,80, indiquant qu'une forte proportion de ces productions répond à des commandes de l'extérieur de la région. Cette région est en fait la deuxième région forestière du Québec après l'Abitibi-Témiscamingue.

Si la production de ces industries n'est pas dominante en soi (entre 2 % et 5 % de l'économie régionale), leurs effets d'entraînement dans le secteur manufacturier et même dans le tertiaire font comprendre leur véritable importance. En effet, les industries de la fabrication de produits en bois et surtout de la fabrication de papier se distinguent avec des parts de production régionale se situant entre 6 % et 15 %. Si la production des scieries dans une région aussi bien fournie en ressources forestières n'est que partiellement destinée à l'extérieur du territoire régional (QL^N entre 0,10 et 0,20)⁸, celle des papetières est principalement exportée hors des frontières du Saguenay–Lac-Saint-Jean (QL^N entre 0,50 et 0,80) et elle constitue le principal débouché de l'industrie forestière. Cette région est d'ailleurs la deuxième région la plus importante du Québec pour la production et l'exportation extrarégionale du papier. D'autre part, comme le Québec produit environ 35 % du papier canadien selon les données des Comptes économiques, ce qui en fait un exportateur net de ce produit sur le plan canadien, et comme le

8. On a remarqué, au cours de cette analyse, que ce sont les régions au sud du Saint-Laurent qui exploitent et exportent davantage les produits du bois plutôt que celles qui sont au nord du Saint-Laurent, lesquelles sont pourtant les mieux garnies en ressources forestières.

Canada est aussi exportateur net de papier sur le plan international, on peut conclure au caractère fortement exportateur des papetières du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Il faut associer à la production du papier l'industrie primaire de production de services publics. En effet, le produit principal de cette dernière industrie, l'électricité, est fortement utilisé dans la confection du papier. La production des services publics représente d'ailleurs entre 5 % et 6 % de l'activité économique régionale et elle affiche un QL^N se situant entre 0,10 et 0,20. Les valeurs élevées de production des services publics enregistrées dans cette région sont cependant issues des centrales privées appartenant aux entreprises du papier ou de l'aluminium. On peut donc conclure que l'exportation extrarégionale d'électricité se réalise par l'entremise de l'exportation extrarégionale de ces deux produits.

Tableau 3.4 – Région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02), 2005
Troisième groupe d'industries

22	Production des services publics
331	Première transformation des métaux
333	Fabrication de machines
484	Transport par camion

La production des services publics, comme il vient d'être mentionné, doit aussi être reliée à la production de la première base économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, soit l'industrie de la première transformation des métaux. Il s'agit plus précisément de la production d'aluminium, une industrie qui utilise un procédé d'électrolyse nécessitant d'immenses quantités d'électricité. Cette industrie représente, en effet, une part dominante (entre 13 % et 28 %) de l'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Son QL^N , parmi les plus élevés (plus de 0,80), indique la forte part de cette production qui est exportée hors de la région. Cette région est d'ailleurs la première productrice du Québec en cette matière. Tous ces constats sont renforcés par le fait que le Québec est responsable d'environ 30 % de la production de cette industrie au Canada et que le Canada est lui-même un exportateur net de ces métaux sur le plan international. On devine aisément que la quasi-totalité de la production régionale de cette industrie est destinée à l'extérieur du territoire régional.

L'industrie forestière, les produits en bois, le papier et la première transformation des métaux produisent également au Saguenay–Lac-Saint-Jean des effets en amont. L'industrie du transport par camion représente près de 2 % de l'économie de la région et, comme l'indique son QL^N (entre 0,10 et 0,20), on peut dire qu'une partie notable de l'industrie du camionnage est consacrée au transport des exportations régionales. En amont également, il y a la fabrication de machines, qui présente un impressionnant QL^N (entre 0,20 et 0,30) indiquant qu'une bonne part de cette production régionale est financée par des achats extrarégionaux. Les équipementiers de la région réalisent au-delà de 1 % de toute la production régionale en répondant plus particulièrement aux besoins en machinerie des scieries, des papetières, des alumineries et des agriculteurs.

Outre les industries précédentes, qui présentaient les liens évidents décrits plus haut, d'autres industries révèlent leur importance, sans toutefois participer à une telle forme d'intégration verticale.

Tableau 3.6 – Région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02), 2005
Cinquième groupe d'industries

2123	Extraction de minerais non métalliques
484	Transport par camion

Mentionnons d'abord, au sein du secteur primaire, l'industrie de l'extraction de minerais non métalliques, dont le QL^N se situe entre 0,30 et 0,50. Voilà une industrie de base démontrant une bonne capacité d'exportation extrarégionale, mais qui n'a cependant pas de véritable dimension au sein de la région selon son faible pourcentage de l'économie régionale (moins de 0,5 %). Il est aussi possible que l'extraction de minerais non métalliques ne soit pas une base économique régulière car elle peut connaître des fluctuations conjoncturelles liées à des variations dans l'industrie de la construction.

Tableau 3.7 – Région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02), 2005
Sixième groupe d'industries

562	Services de gestion des déchets et d'assainissement
-----	---

Dans le secteur tertiaire, les services de gestion des déchets et d'assainissement, même s'ils représentent une faible part de la production régionale (moins de 1 %), affichent un QL^N plutôt élevé (entre 0,30 et 0,50). La surreprésentation de cette industrie au Saguenay–Lac-Saint-Jean peut indiquer une exportation extrarégionale de tels services vers les autres territoires, mais elle peut aussi tout simplement être le signe d'une préoccupation régionale plus développée pour l'assainissement. D'autre part, on a remarqué que l'industrie de gestion des déchets et d'assainissement est régulièrement plus importante dans les régions administratives où les industries de la fabrication sont au cœur de l'activité économique régionale.

Tableau 3.8 – Région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02), 2005
Septième groupe d'industries

62	Soins de santé et assistance sociale
----	--------------------------------------

On note que les soins de santé et services sociaux (QL^{NPOP} entre 0,02 et 0,10), qui représentent une bonne part du PIB régional (entre 8 % et 9 %), ont une présence plus marquée au Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans l'ensemble des régions québécoises.

3.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'essentiel de la structure des bases économiques régionales s'est aussi maintenu entre 1997 et 2005. On constate cependant quelques changements qui, en général, sont favorables : en effet, certaines industries, absentes des bases économiques en 1997, sont apparues entre cette année-là et 2005. Ce fut le cas des activités de culture et d'élevage, de

la production de services publics (énergie électrique), de l'extraction de minéraux non métalliques et de la fabrication de machinerie. Dans les deux derniers cas, cette nouvelle présence s'est fait sentir avec force. On a constaté aussi une progression bien marquée dans les services de gestion des déchets et d'assainissement et une progression légère de la présence en soins de santé. Il faut cependant souligner une régression de l'enseignement comme base économique régionale selon le critère utilisé.

4. Région administrative de la Capitale-Nationale (03)

4.1 PORTRAIT D'ENSEMBLE

Tableau 4.1 – Base économique de la Capitale-Nationale, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	1	0,18 %	0,21 %
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac	3	0,98 %	1,20 %
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	2	0,06 %	0,08 %
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	3	0,84 %	1,04 %
44-45	Commerce de détail	1	6,50 %	7,63 %
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs	1	0,60 %	0,78 %
483	Transport par eau	4	0,10 %	0,18 %
5241	Sociétés d'assurance	4	2,74 %	4,43 %
532, 533	Services de location et de location à bail et bailleurs de biens incorporels non financiers, sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur	1	0,73 %	0,86 %
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	1	4,60 %	5,40 %
61	Services d'enseignement	2	6,22 %	7,63 %
62	Soins de santé et assistance sociale	2	7,73 %	9,07 %
721	Services d'hébergement	4	1,26 %	2,03 %
722	Services de restauration et débits de boissons	3	2,45 %	3,03 %
812, 814	Services personnels et services de blanchissage et ménages privés	2	0,80 %	0,94 %
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires	2	1,28 %	1,57 %
911	Administration publique fédérale	4	3,40 %	4,21 %
912	Administrations publiques provinciales et territoriales	5	6,90 %	20,69 %
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales	1	2,05 %	2,41 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

Le PIB de la région de la Capitale-Nationale représente 9,38 % de la production de l'ensemble du Québec en 2005. L'économie de cette région est avant tout orientée vers les

services. En effet, 15 des 19 industries présentant des QL^N ou QL^{NPOP} positifs sont dans le secteur tertiaire et les quatre industries de base qui ne sont pas dans le secteur tertiaire constituent une très faible part de cette économie régionale.

La région de la Capitale-Nationale est concentrée en grande partie dans la région métropolitaine de recensement de Québec (421). En effet, presque 90 % des habitants de la région administrative de la Capitale-Nationale sont aussi résidents du territoire de la RMR de Québec. On peut ajouter qu'en 2001, environ 87 % des travailleurs de la RMR de Québec produisaient sur le territoire de la région administrative de la Capitale-Nationale. La plupart des autres produisent sur le territoire de la Chaudière-Appalaches. À cause de cet enchevêtrement, la présente analyse vérifiera si les bases économiques de la région administrative de la Capitale-Nationale correspondent aux bases économiques de la RMR de Québec.

4.2 GROUPES D'INDUSTRIES LIÉES

Tableau 4.2 – Région administrative de la Capitale-Nationale (03), 2005
Premier groupe d'industries

115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
-----	---

La seule industrie du secteur primaire de la région de la Capitale-Nationale dont le QL^N est positif (entre 0,02 et 0,10) est l'activité de soutien à l'agriculture et à la foresterie. Or, les industries d'agriculture et de foresterie ont des QL^{NPOP} fortement négatifs. Cette industrie d'activité de soutien, dont le caractère d'industrie de base est révélé par les quotients utilisés, ne représente cependant qu'un infime pourcentage de l'économie de la région. Elle n'est d'ailleurs pas assez forte pour maintenir ce caractère d'industrie de base quand on considère plutôt le territoire de la RMR de Québec.

Tableau 4.3 – Région administrative de la Capitale-Nationale (03), 2005
Deuxième groupe d'industries

312	Fabrication de boissons et de produits du tabac
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques

Seulement trois industries de la fabrication semblent plus fortement concentrées dans la région de la Capitale-Nationale. Aucun lien apparent ne lie ces industries, qui n'ont été regroupées qu'à des fins de présentation. Deux d'entre elles sont d'ailleurs des industries en forte régression, soit la fabrication de produits de tabac intégrée à la fabrication de boissons et la fabrication de produits en cuir.

La fabrication de produits de tabac est loin d'être dominante par rapport à l'ensemble des industries de la région car, même fusionnée à celle de la fabrication de boissons, elle représente environ 1 % de l'activité économique régionale. Par contre, son caractère exportateur extrarégional (QL^N entre 0,20 et 0,50) ressort bien malgré son regroupement avec la fabrication

de boissons. Quand on se place dans la perspective de la RMR de Québec⁹, la fabrication de boissons et de tabac constitue toujours une base économique, mais le QL^{NPOP} descend en dessous de 0,10.

L'autre industrie en régression davantage concentrée à Québec est celle du cuir (ou de la chaussure). Son QL^{NPOP} (entre 0,10 et 0,20) indique tout de même qu'une part appréciable de cette production est exportée à l'extérieur du territoire. À l'échelle de la RMR de Québec, le QL^{NPOP} passe dans la tranche de 0,30 à 0,50, indiquant que cette industrie affiche une concentration encore plus forte dans la partie sud de l'espace métropolitain, celle qui appartient plutôt à la région de la Chaudière-Appalaches.

Enfin, la fabrication de produits minéraux non métalliques, qui représente moins de 1 % de l'activité économique, affiche un QL^N se situant entre 0,20 et 0,50. C'est la fabrication de produits du verre, de produits du granit et de produits du béton qui est principalement concentrée dans la région de la Capitale-Nationale. On estime donc qu'une part appréciable de cette production est exportée hors du territoire régional. Cependant, on doit conclure que cette industrie est concentrée dans l'espace hors RMR de la région de la Capitale-Nationale, puisque le QL^N de la RMR est négatif.

Par contre, la perspective depuis la RMR fait apparaître une base économique qui existe en dehors de la Capitale-Nationale, sur le territoire de la Chaudière-Appalaches, soit la fabrication des produits du pétrole. Cette industrie représente près de 2 % de l'économie de la RMR de Québec et on peut considérer que la majeure partie de cette production est livrée à l'extérieur de cette RMR.

Tableau 4.4 – Région administrative de la Capitale-Nationale (03), 2005
Troisième groupe d'industries

911	Administration publique fédérale
912	Administrations publiques provinciales et territoriales
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales

Les industries du secteur des services qui ont un QL^N ou QL^{NPOP} supérieur à zéro représentent près de 56 % de l'activité économique de la région de la Capitale-Nationale, dont une fraction substantielle répond à des besoins extérieurs à la région.

L'administration publique joue un rôle de premier plan dans cette région administrative. L'administration publique provinciale affiche un QL^{NPOP} très élevé (entre 0,50 et 0,80) et représente entre 6 % et 21 % de l'activité économique régionale; sa production dessert l'ensemble des Québécois, qui la financent par leurs impôts, ce qui équivaut à des exportations à l'extérieur de la région de la Capitale-Nationale. L'administration publique fédérale n'est pas en reste, affichant un QL^{NPOP} entre 0,30 et 0,50 et une part de production s'approchant de 5 %. Ces deux industries de l'administration publique sont aussi concentrées dans l'espace de la RMR de

9. Le cœur de la région de la Capitale-Nationale, soit la nouvelle ville de Québec, les MRC de la Jacques-Cartier et de l'Île-d'Orléans et une partie de la MRC de la Côte-de-Beaupré, constitue environ 80 % de la RMR de Québec. L'autre tranche de 20 % est à peu de chose près constituée de la nouvelle ville de Lévis sur la rive sud.

Québec, car leurs QL^{NPOP} y sont du même ordre de grandeur. L'administration publique constitue donc la base économique la plus importante, soit environ 15 % du PIB de la région de la Capitale-Nationale en 2005 et un peu moins par rapport au PIB de la RMR de Québec.

Sur le plan national, la région administrative de la Capitale-Nationale est la plus importante région productrice et exportatrice extrarégionale de services d'administration publique provinciale. Cette région est également la troisième productrice de services d'administration publique fédérale après l'Outaouais et Montréal et la seule autre région québécoise avec l'Outaouais qui exporte ces services à l'extérieur de son territoire.

L'administration locale est davantage proportionnelle à la taille de la région, affichant tout de même une valeur positive (QL^{NPOP} entre 0,02 et 0,10). On a précisé plus haut que cette industrie est considérée presque par nature comme un service de proximité et qu'elle ne s'exporte habituellement pas à l'extérieur de la région.

Tableau 4.5 – Région administrative de la Capitale-Nationale (03), 2005
Quatrième groupe d'industries¹⁰

44-45	Commerce de détail
61	Services d'enseignement
62	Soins de santé et assistance sociale

Les services de santé et d'éducation sont plus développés dans la région de la Capitale-Nationale, ce qui témoigne de leur utilisation par des résidents venus d'autres régions. Dans le cas de l'éducation, c'est l'enseignement supérieur (cégeps et universités) qui les attire et, dans le cas de la santé, ce sont les services de troisième ligne. Les QL^{NPOP} de ces deux industries se situent entre 0,10 et 0,20, indiquant qu'une part notable de ces services sont produits pour les usagers originaires de l'extérieur¹¹ ou résidant à l'extérieur de la région. Les QL^{NPOP} de la RMR de Québec sont similaires, entre 0,10 et 0,20.

Une partie de l'industrie du commerce de détail est imputable aux achats de personnes venues de l'extérieur de la région. En effet, le QL^{NPOP} de cette industrie se situe entre 0,02 et 0,10 à la fois pour le territoire de la région de la Capitale-Nationale et pour celui de la RMR de Québec.

Les industries d'enseignement, de soins de santé et de commerce de détail, qui représentent habituellement un bon pourcentage de l'ensemble de l'activité économique, prennent encore plus de place dans la région administrative de la Capitale-Nationale, soit environ 22 % du PIB régional.

10. Ces activités ont été regroupées à des fins de discussion et ne comportent pas de liens entre elles.

11. Les données sur les soldes migratoires des régions par groupe d'âge publiées par l'ISQ montrent régulièrement des soldes migratoires fortement positifs pour les 15-24 ans de la Capitale-Nationale.

Tableau 4.6 – Région administrative de la Capitale-Nationale (03), 2005
Cinquième groupe d'industries

483	Transport par eau
721	Services d'hébergement
722	Services de restauration et débits de boissons

L'économie de la Capitale-Nationale se distingue aussi par ses industries reliées aux activités touristiques. L'industrie de l'hébergement y produit environ 2 % du PIB de la région. Le QL^{NPOP} de cette industrie dans la Capitale-Nationale se situe entre 0,30 et 0,50, ce qui reflète les dépenses de touristes et visiteurs, lesquelles équivalent à des exportations extrarégionales.

Une bonne partie de l'industrie des services de restauration et de débits de boisson doit aussi être rattachée au tourisme : avec un QL^{NPOP} qui se situe entre 0,20 et 0,50, cette industrie représente en 2005 plus de 2,5 % de la production de la Capitale-Nationale.

Certaines industries de transport comme le transport par eau présentent des QL^N assez élevés (entre 0,30 et 0,50). Toutefois, elles ne constituent pas une force stratégique digne de mention parce qu'elles ne représentent qu'une très faible partie de l'activité économique régionale (moins de 0,2 % du PIB de la région).

Il n'en demeure pas moins que, dans ces trois domaines, la région administrative de la Capitale-Nationale arrive au deuxième rang au Québec pour l'importance de sa production et dans les trois premières positions pour sa force d'exportation extrarégionale. Dans la RMR de Québec, ces activités ont une importance comparable. On constate quand même un léger affaiblissement du transport par eau et de l'hébergement, dont les QL^{NPOP} passent à l'intervalle inférieur (entre 0,20 et 0,30).

Tableau 4.7 – Région administrative de la Capitale-Nationale (03), 2005
Sixième groupe d'industries¹²

532, 533	Services de location et de location à bail et bailleurs de biens incorporels non financiers, sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur
54	Services professionnels, scientifiques et techniques
812, 814	Services personnels et services de blanchissage et ménages privés
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires

Certaines industries sont davantage situées dans les régions centrales comme celle de la Capitale-Nationale parce qu'elles desservent surtout les entreprises qui s'y retrouvent. Il s'agit principalement de l'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques (près de 5 % de l'activité régionale de la Capitale-Nationale) et de celle des services de location (moins de 1 % du PIB régional). Dans la Capitale-Nationale, leurs QL^N sont tous deux entre 0,02 et 0,10.

12. Ces industries ont aussi été regroupées à des fins de discussion et sont sans lien apparent.

D'autres industries de services d'importance dans la région de la Capitale-Nationale desservent plutôt les individus. Ce sont l'industrie des services personnels et celle des organismes sans but lucratif (OSBL), qui constituent chacune environ 1 % de l'économie de la Capitale-Nationale et dont les QL^N se situent entre 0,10 et 0,20, indiquant leur concentration assez forte dans cette région.

Au sein de la RMR de Québec, les activités du premier groupe maintiennent leur importance relative, alors que celles du second groupe s'affaiblissent ou même disparaissent comme base économique (dans le cas des OSBL).

Tableau 4.8 – Région administrative de la Capitale-Nationale (03), 2005
Septième groupe d'industries

5241 Sociétés d'assurance

Dans le secteur financier, la région de la Capitale-Nationale se distingue également par sa force dans l'industrie des sociétés d'assurance. Cette industrie représente 3 % ou 4 % de toute la production de la Capitale-Nationale et selon le QL^N qu'elle affiche (entre 0,30 et 0,50), les entreprises de cette industrie vendent à l'extérieur de la région. Cette industrie constitue aussi une force dominante lorsque l'on se place dans la perspective de la RMR de Québec, où les sociétés d'assurance voyaient leur part dépasser les 5 % de l'économie et affichaient un QL^N entre 0,50 et 0,80. On peut donc constater que la région de la Capitale-Nationale est, après la région de Montréal, la deuxième région en importance au Québec dans l'industrie des sociétés d'assurance et qu'elle est, avec la Chaudière-Appalaches, la seule autre région exportatrice extrarégionale en ce domaine.

4.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

La structure des bases économiques régionales et l'importance des principales bases économiques de la région de la Capitale-Nationale se sont maintenues entre 1997 et 2005. On note tout de même quelques éléments d'évolution :

L'administration publique demeure toujours la base économique la plus importante. L'enseignement et la santé ont cependant légèrement fléchi comme bases économiques. Au contraire, certaines industries liées au tourisme, telles que l'hébergement et la restauration, ainsi que l'industrie des sociétés d'assurance, ont légèrement progressé. Certaines industries en régression au Québec ont, en tant que base économique, soit progressé dans la Capitale-Nationale (c'est le cas de la fabrication de boissons et de produits du tabac), soit régressé (c'est le cas de l'industrie de la fabrication de produits en cuir). On constate aussi des progrès notables de l'industrie des activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie et des progrès plus marqués dans la fabrication de produits minéraux non métalliques. Enfin, les organisations à but non lucratif (religieuses, professionnelles, syndicales, etc.) ont vu la concentration de leurs activités augmenter dans la Capitale-Nationale, au cours de ces années.

Quelques bases économiques de seconde importance ont aussi disparu, soit les industries d'entreposage, celles de la gestion des déchets et de l'assainissement et celles du traitement des données. On note également la disparition, comme base économique (ou industrie exportatrice extrarégionale), du transport de tourisme et d'agrément, et ce, malgré les progrès mentionnés plus haut d'autres industries reliées à l'activité touristique.

5. Région administrative de la Mauricie (04)

5.1 PORTRAIT D'ENSEMBLE

Tableau 5.1 – Base économique de la Mauricie, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
111-112	Cultures agricoles et élevage	1	1,42 %	1,74 %
113	Foresterie et exploitation forestière	5	1,37 %	4,10 %
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	2	0,25 %	0,31 %
22	Production des services publics	3	6,12 %	7,57 %
23	Construction	2	6,79 %	8,33 %
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	3	0,09 %	0,15 %
321	Fabrication de produits en bois	3	2,02 %	2,50 %
322	Fabrication du papier	5	4,46 %	13,38 %
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	1	0,58 %	0,68 %
331	Première transformation des métaux	2	1,79 %	2,20 %
332	Fabrication de produits métalliques	2	1,42 %	1,74 %
337	Fabrication de meubles et de produits connexes	4	1,44 %	2,33 %
484	Transport par camion	1	1,28 %	1,50 %
482	Transport ferroviaire	1	0,45 %	0,53 %
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement	1	0,23 %	0,27 %
61	Services d'enseignement	1	6,22 %	7,63 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

La Mauricie est une région administrative qui, en partie, est intégrée à la RMR de Trois-Rivières (442). La municipalité régionale de comté (MRC) de Bécancour est la seule MRC de la région du Centre-du-Québec qui fait partie de cette RMR. En fait, selon le recensement 2001 de Statistique Canada, 50 % des travailleurs résidants de la Mauricie travaillent dans cette RMR. À partir des mêmes données, on peut aussi estimer que près de 90 % du PIB de la RMR de Trois-Rivières est réalisé sur le territoire de la Mauricie. On peut donc conclure que la structure

économique de la RMR de Trois-Rivières reflète davantage celle de la Mauricie que celle du Centre-du-Québec.

Le PIB de la région de la Mauricie représentait 2,74 % de la production de l'ensemble du Québec en 2005. Cette région a une économie fortement concentrée dans les ressources naturelles et dans l'industrie de la transformation de ces ressources. On remarque en effet que 11 des 15 industries identifiées comme exportatrices extrarégionales (la construction étant une activité de proximité) dans le précédent tableau sont dans ces secteurs, soit 4 dans le secteur primaire et 7 dans les activités de fabrication.

5.2 GROUPES D'INDUSTRIES LIÉES

Tableau 5.2 – Région administrative de la Mauricie (04), 2005
Premier groupe d'industries

111-112	Cultures agricoles et élevage
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues
484	Transport par camion
482	Transport ferroviaire

La Mauricie est une région où l'industrie agricole occupe une certaine place. Celle-ci représente près de 2 % de son économie et son QL^{NPOP} se situe entre 0,02 et 0,10, ce qui indique qu'une partie de cette production locale a comme destination l'extérieur du territoire. On remarque aussi qu'en conséquence, les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie sont particulièrement développées, cette dernière industrie étant aussi liée à la foresterie, encore plus présente dans la région que l'agriculture. Le QL^{NPOP} des activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie est entre 0,10 et 0,20. La présence de ces industries a eu pour effet de favoriser la fabrication des produits en cuir, avec un QL^{NPOP} entre 0,20 et 0,30. Cette industrie est toutefois en régression au Québec et, en Mauricie, elle ne représente plus en 2005 qu'une petite fraction de 1 % de cette économie. Enfin, comme toutes ces activités n'apparaissent plus comme des activités de base lorsqu'on considère le territoire de la RMR de Trois-Rivières, on peut conclure qu'elles sont localisées dans la partie hors RMR de la Mauricie.

Tableau 5.3 – Région administrative de la Mauricie (04), 2005
Deuxième groupe d'industries

113	Foresterie et exploitation forestière
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
22	Production des services publics
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier
337	Fabrication de meubles et de produits connexes
484	Transport par camion
482	Transport ferroviaire

L'industrie forestière (foresterie et exploitation forestière) et la production d'électricité (production des services publics) constituent le cœur de l'économie de la Mauricie puisqu'elles représentent ensemble environ 10 % de la production régionale. Un QL^N se situant entre 0,50 et 0,80 indique qu'une forte proportion de la production forestière repose sur des livraisons destinées à l'extérieur du territoire. Quant à l'énergie électrique, en bonne partie utilisée sur place par les industries locales consommatrices d'énergie, elle est en fait exportée à l'extérieur de la région indirectement sous la forme des produits générés par ces industries (QL^N entre 0,20 et 0,30). On note aussi de nombreux effets en aval, car la fabrication de produits en bois, la fabrication du papier et la fabrication de meubles et de produits connexes ajoutent une autre tranche de 10 % environ à l'économie de la Mauricie. Ces trois industries exportent à l'extérieur de la région, puisque leurs QL^N sont dans ou proche de la tranche de 0,20 à 0,50. En amont de cette production, on retrouve les industries de transport par camion et de transport ferroviaire de la région.

Parmi ces industries, la production des services publics et la fabrication du papier sont des bases économiques de la Mauricie qui sont aussi présentes sur le territoire de la RMR de Trois-Rivières, avec des QL^N même renforcés, alors que la forêt, les produits du bois et le camionnage sont concentrés en dehors de cette RMR, les QL^N de ces industries étant, pour la RMR de Trois-Rivières, inférieurs à zéro. On remarque aussi les mêmes secteurs de force (sauf la forêt) dans la région du Centre-du-Québec, région où se déploie l'autre partie de la RMR de Trois-Rivières.

La Mauricie fait partie des six ou sept régions québécoises impliquées dans l'exploitation forestière et l'hydroélectricité et dans les industries qui en découlent (bois, papier, meubles). C'est dans l'industrie du papier que cette région se distingue le plus, alors qu'elle est au troisième rang pour l'importance de la production.

Tableau 5.4 – Région administrative de la Mauricie (04), 2005
Troisième groupe d'industries

327	Fabrication de produits minéraux non métalliques
-----	--

La région administrative de la Mauricie se démarque légèrement dans la fabrication de produits du béton et du verre. On note en effet un QL^N entre 0,02 et 0,10, indiquant qu'on exporte à l'extérieur de la région des produits minéraux non métalliques. Cette industrie est d'ailleurs encore plus concentrée dans la RMR de Trois-Rivières, renforcée sans doute par la présence complémentaire des produits minéraux non métalliques au Centre-du-Québec.

Tableau 5.5 – Région administrative de la Mauricie (04), 2005
Quatrième groupe d'industries

22	Production des services publics
331	Première transformation des métaux
332	Fabrication de produits métalliques
484	Transport par camion
482	Transport ferroviaire

Une chaîne d'industries se dessine en Mauricie autour de la fabrication d'aluminium. Même si celle-ci est beaucoup moins importante que la fabrication du bois, les industries qui en relèvent sont aussi favorisées par la production de services publics (électricité) dont le QL^N est plutôt élevé (entre 0,20 et 0,30, tel que nous l'avons mentionné précédemment). L'industrie de la première transformation des métaux représente environ 2 % de l'activité économique régionale de production. Son QL^N (entre 0,10 et 0,20) indique qu'une part notable de cette production est destinée à l'extérieur du territoire. Le caractère exportateur de cette industrie est accentué par le fait qu'environ 30 % de la production de cette industrie au Canada vient du Québec et que le Canada lui-même est un exportateur international net de métaux. On remarque aussi que la fabrication de produits métalliques, une industrie en aval entraînée par la présence de la première transformation des métaux, a un QL^N entre 0,10 et 0,20, indiquant également une bonne part d'exportation. Est aussi associée à la présence de ces industries celle d'industries de transport (camion et chemin de fer) qui les desservent.

La première transformation des métaux semble encore plus concentrée dans la RMR de Trois-Rivières que dans la région administrative de la Mauricie. En effet, la production des services publics et la transformation des métaux y ont des QL^N entre 0,50 et 0,80 (soit dans des tranches plus élevées que dans la région administrative), alors que le QL^N de la fabrication de produits métalliques, même s'il se situe toujours dans la même tranche, soit entre 0,10 et 0,20, affiche une valeur plus élevée dans la RMR de Trois-Rivières.

Tableau 5.6 – Région administrative de la Mauricie (04), 2005
Cinquième groupe d'industries

61	Services d'enseignement
----	-------------------------

La Mauricie, grâce à l'enseignement supérieur (UQTR et cégep), affiche un $QL^{N\text{ POP}}$ positif (entre 0,02 et 0,10) pour les services d'enseignement, qui représentent, comme c'est le cas habituellement, un bon pourcentage de l'économie régionale. Mais ces chiffres ne révèlent pas, à l'évidence, de fortes exportations extrarégionales.

Tableau 5.7 – Région administrative de la Mauricie (04), 2005
Septième groupe d'industries

562	Services de gestion des déchets et d'assainissement
-----	---

La gestion des déchets et l'assainissement apparaissent plus fortement concentrés en Mauricie ($QL^{N\text{ POP}}$ entre 0,02 et 0,10). Comme on le voit aussi dans d'autres régions, cette industrie semble davantage présente lorsque les industries de la fabrication sont plus importantes. Elle ne représente toutefois qu'un faible pourcentage (bien moins que 1 %) de toute l'activité économique régionale. Cette industrie n'apparaît plus comme une activité de base dans l'optique de la RMR de Trois-Rivières.

Cette revue des industries exportatrices extrarégionales de la Mauricie confirme donc la dominance de la fabrication reliée aux ressources naturelles de la région.

5.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

La structure économique de la Mauricie s'est enrichie de quelques nouvelles bases économiques au cours de cette période, tout en conservant le même profil général. On note aussi le renforcement de certaines industries de base déjà présentes.

D'abord, l'industrie de l'agriculture et de l'élevage s'est un peu développée, mais ce sont surtout les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie qui ont connu une progression importante. Dans l'industrie de la fabrication, on a assisté à la confirmation de la fabrication de produits métalliques comme base économique et à une forte progression de l'industrie du meuble. Il est possible aussi que ces progrès expliquent le renforcement du transport par camion et du transport ferroviaire comme bases économiques ainsi que l'émergence des services de gestion des déchets et d'assainissement comme nouvelle base économique régionale. On note, enfin, l'apparition des services d'enseignement comme services exportés à l'extérieur de la région.

Les seuls affaiblissements constatés sur ces huit années concernent les services d'hébergement et, de façon importante, la première transformation des métaux.

6. La région administrative de l’Estrie (05)

6.1 PORTRAIT D’ENSEMBLE

Tableau 6.1 – Base économique de l’Estrie, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
111-112	Cultures agricoles et élevage	3	2,16 %	3,49 %
113	Foresterie et exploitation forestière	2	0,56 %	0,68 %
115	Activités de soutien à l’agriculture et à la foresterie	1	0,21 %	0,25 %
2123	Extraction de minerais non métalliques	4	0,29 %	0,48 %
213	Activités de soutien à l’extraction minière et à l’extraction de pétrole et de gaz	4	0,11 %	0,17 %
313-314	Usines de textiles et de produits textiles	4	0,83 %	1,35 %
315	Fabrication de vêtements	1	0,90 %	1,10 %
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	5	0,15 %	0,45 %
321	Fabrication de produits en bois	4	2,50 %	4,04 %
322	Fabrication du papier	4	2,76 %	4,46 %
323	Impression et activités connexes de soutien	1	0,74 %	0,87 %
326	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	5	2,88 %	8,64 %
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	2	0,68 %	0,84 %
332	Fabrication de produits métalliques	1	1,21 %	1,42 %
333	Fabrication de machines	3	1,21 %	1,49 %
336	Fabrication de matériel de transport	4	4,41 %	7,12 %
337	Fabrication de meubles et de produits connexes	3	1,16 %	1,44 %
339	Activités diverses de fabrication	3	0,59 %	0,74 %
484	Transport par camion	1	1,28 %	1,50 %
61	Services d’enseignement	2	7,63 %	9,45 %
62	Soins de santé et assistance sociale	1	9,07 %	11,13 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

Le PIB de la région de l’Estrie représente, en 2005, 3,47 % de la production de l’ensemble du Québec. Cette région présente une structure économique où les industries d’extraction sont importantes mais où les industries de fabrication dominent avant tout. En effet, 13 des

20 industries de la fabrication sont reconnues comme ayant des exportations extrarégionales selon les QL^N affichés.

Au centre de l’Estrie, est enclavé le territoire de la RMR de Sherbrooke (433). Cependant, les activités économiques de cette région administrative sont assez bien partagées entre la partie RMR et la partie hors RMR, puisque environ 55 % des gens qui travaillent en Estrie le font sur le territoire de la RMR de Sherbrooke. En fait, le partage des industries se réalise selon un profil assez net : les bases économiques du primaire sont concentrées dans la partie hors RMR de la région; les bases économiques du secteur manufacturier sont partagées entre les deux parties du territoire régional, mais, sauf pour l’industrie du caoutchouc et des plastiques, la production de machines, l’impression et les produits informatiques, les nombreuses activités manufacturières de l’Estrie sont davantage concentrées dans la partie hors RMR de la région; enfin, les bases économiques du tertiaire, sauf pour la radio et les télécommunications, sont davantage concentrées dans la RMR de Sherbrooke.

6.2 GROUPES D’INDUSTRIES LIÉES

Tableau 6.2 – Région administrative de l’Estrie (05), 2005
Premier groupe d’industries

111-112	Cultures agricoles et élevage
115	Activités de soutien à l’agriculture et à la foresterie
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues
484	Transport par camion

L’Estrie est une région d’industries agricoles. Les QL^{N POP} des industries de la culture agricole et de l’élevage (plus de 2 % du PIB de la région) et des activités de soutien à l’agriculture et à la forêt (une petite fraction de 1 %) se situent respectivement entre 0,20 et 0,30 et entre 0,02 et 0,10, indiquant qu’on y produit partiellement pour des clientèles extérieures à la région. Les industries agricoles sont liées à une présence forte de la fabrication de produits en cuir. Même si cette industrie en déclin au Québec ne représente qu’un très faible pourcentage de l’activité économique régionale, on constate, en considérant le QL^{N POP} situé entre 0,50 et 0,80, qu’une part considérable de cette production est livrée à l’extérieur du territoire. Enfin, une partie de l’importance relative de l’industrie du transport par camion notée en Estrie (QL^N de entre 0,02 et 0,10) peut s’expliquer par les livraisons générées par les industries citées précédemment.

L’Estrie se situe parmi les cinq ou six régions administratives québécoises les plus productrices et les plus exportatrices extrarégionales du Québec dans le domaine agricole. Dans la production de produits en cuir, cette région se situe parmi les quatre régions les plus importantes du Québec.

Tableau 6.3 – Région administrative de l’Estrie (05), 2005
Deuxième groupe d’industries

113	Foresterie et exploitation forestière
115	Activités de soutien à l’agriculture et à la foresterie

321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier
323	Impression et activités connexes de soutien
333	Fabrication de machines
337	Fabrication de meubles et de produits connexes
484	Transport par camion

Un autre enchaînement industriel de l'Estrie est relié cette fois aux ressources forestières. L'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière, qui représente moins de 1 % de la production régionale, a un QL^{NPOP} entre 0,10 et 0,20, ce qui indique qu'elle exporte une partie de sa production à l'extérieur de son territoire. L'industrie des activités de soutien à l'agriculture et à la forêt, dont le QL^{NPOP} est entre 0,02 et 0,10, est en partie tributaire de cette industrie. Cependant, les effets les plus importants de cette richesse naturelle se situent en aval de l'industrie forestière, dans la fabrication de produits en bois et la fabrication de papier, puisque ces industries représentent conjointement autour de 7,5 % de la production régionale totale et que leurs QL^N , tous deux entre 0,30 et 0,50, révèlent la présence de fortes exportations hors du territoire.

La production de bois, à son tour, favorise la fabrication de meubles et de produits connexes (plus de 1 % du PIB de la région), dont le QL^N (entre 0,20 et 0,30) indique des exportations extraterritoriales. On note que deux autres industries se démarquent, en partie nécessitées par cet enchaînement d'industries, soit la fabrication de machines (QL^N entre 0,20 et 0,30) et l'industrie du transport par camion (QL^N entre 0,02 et 0,10). Il y a aussi un lien possible avec l'industrie de l'impression (moins de 1 % du PIB régional), qui présente un QL^N entre 0,02 et 0,10, indiquant une certaine part de ventes hors région.

Dans cette industrie de l'impression, l'Estrie se situe généralement parmi les cinq ou six régions les plus importantes du Québec. Dans l'industrie de la fabrication de produits en bois, elle se situe même parmi les trois premières régions administratives québécoises.

Tableau 6.4 – Région administrative de l'Estrie (05), 2005

Troisième groupe d'industries

2123	Extraction de minerais non métalliques
213	Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques
484	Transport par camion

Une autre industrie d'extraction, celle de minerais non métalliques (moins de 1 % du PIB régional), affiche un QL^N élevé (entre 0,30 et 0,50) et a donc des exportations extrarégionales, ce qui entraîne la présence de deux industries en amont, soit le soutien à l'extraction minière (QL^N également très fort entre 0,30 et 0,50) et une partie du transport par camion, et, en aval, une industrie de la fabrication, soit celle de la fabrication de produits minéraux non métalliques (QL^N entre en 0,10 et 0,20).

Tableau 6.5 – Région administrative de l’Estrie (05), 2005

Quatrième groupe d’industries

313-314	Usines de textiles et de produits textiles
315	Fabrication de vêtements

D’autres industries de fabrication n’ont par ailleurs aucun lien avec les ressources naturelles régionales ; c’est d’abord le cas des industries du textile et du vêtement. Même si elles sont en déclin au Québec, on retrouve en Estrie une concentration certaine de ces industries. Les usines de textiles et produits textiles et la fabrication de vêtements (conjointement autour de 2 % du PIB régional) ont respectivement des QL^N se situant entre 0,30 et 0,50, puis entre 0,02 et 0,10.

Par comparaison aux autres régions québécoises, l’Estrie est première ou deuxième après la région de Montréal dans le textile et le vêtement pour la valeur de son QL et elle se situe parmi les quatre premières pour la production.

Tableau 6.6 – Région administrative de l’Estrie (05), 2005

Cinquième groupe d’industries

326	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines
336	Fabrication de matériel de transport

La fabrication de matériel de transport est une autre industrie de l’Estrie sans lien avec les ressources naturelles. Elle représente environ 5 % de la production régionale de cette région et son QL^N est entre 0,30 et 0,50. En amont, on peut relier cette industrie à un fournisseur, soit la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique. Celle-ci représente une portion tout aussi forte de la production régionale et son QL^N est par ailleurs encore plus fort, entre 0,50 et 0,80, indiquant que la part qui est exportée au-delà des frontières régionales est très importante.

Une partie de la fabrication de machines est à son tour fournisseur à la fois de la fabrication de produits en caoutchouc et plastique et de la fabrication de matériel de transport. L’industrie de la fabrication de machines affiche d’ailleurs un QL^N entre 0,20 et 0,30.

L’Estrie est un joueur important au Québec dans la chaîne d’industries gravitant autour de la fabrication de matériel de transport. En effet, dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, dans celle de matériel de transport et dans celle de machines, elle arrive respectivement au premier, deuxième et troisième rang pour la valeur de son QL et se classe au troisième, quatrième et sixième rang pour l’importance de la production.

Tableau 6.7 – Région administrative de l’Estrie (05), 2005

Cinquième groupe d’industries

339	Activités diverses de fabrication
-----	-----------------------------------

On retrouve en Estrie une certaine concentration de la production dans les activités diverses de fabrication. Cette industrie hétéroclite, qui constitue près de 1 % de la production régionale, présente en effet un QL^N entre 0,20 et 0,30.

Tableau 6.8 – Région administrative de l'Estrie (05), 2005
Septième groupe d'industries

61	Services d'enseignement
62	Soins de santé et assistance sociale

Cette région impose sa prédominance dans certaines industries de services et particulièrement dans les services d'éducation et de santé. Concernant les services d'enseignement (entre 8 % et 9 % de l'économie régionale), on réalise en observant le QL^{NPOP} (entre 0,10 et 0,20) que l'Estrie produit des services d'éducation d'abord pour sa population, mais aussi, dans une proportion significative, pour des étudiants extérieurs qui fréquentent notamment l'Université de Sherbrooke et l'Université Bishop's. De la même façon, les soins de santé et l'assistance sociale qui sont produits sur ce territoire constituent environ 10 % de la production régionale et desservent, dans une certaine proportion (QL^{NPOP} entre 0,02 et 0,10), une clientèle provenant d'autres régions québécoises qui y consomme des soins de santé de deuxième et troisième ligne.

Sur le plan québécois, l'Estrie se distingue pour l'importance de sa production puisqu'elle est parmi les six ou sept régions les plus importantes en services d'enseignement et services de santé. C'est cependant davantage par la force de son QL^{NPOP} qu'elle se distingue au Québec.

6.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

La structure économique de l'Estrie est demeurée essentiellement la même au cours de cette période. On note qu'aucune des bases économiques présentes en 1997 n'était disparue en 2005. Cependant, quelques bases économiques se sont affaiblies pendant que d'autres se sont beaucoup renforcées.

On assiste d'abord au développement des bases économiques réunies autour de la matière ligneuse. D'abord, le soutien à l'agriculture et à la forêt apparaît comme nouvelle base économique de l'Estrie alors que l'industrie forestière elle-même se renforce. Ensuite, la fabrication des produits en bois et celle du papier connaissent toutes deux un certain progrès. On assiste aussi à l'émergence de l'industrie d'impression comme nouvelle base économique. Enfin, ces quelques changements peuvent expliquer l'essor parallèle du transport par camion.

Par contre, d'autres industries ont été affaiblies comme bases économiques. Il s'agit d'abord de certaines industries comme le textile, le vêtement et le cuir. On constate aussi une perte de vigueur dans la fabrication de matériel de transport.

Par ailleurs, on remarque que l'extraction de minerais non métalliques connaît une baisse de régime assez sentie, alors qu'on assiste à l'émergence d'une nouvelle base économique forte dans les activités de soutien à l'extraction minière.

7. Région administrative de Montréal (06)

7.1 PORTRAIT D'ENSEMBLE

Tableau 7.1 – Base économique de la région administrative de Montréal, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
22	Production des services publics	1	4,25 %	4,99 %
311	Fabrication d'aliments	1	1,07 %	1,66 %
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac	4	1,20 %	1,49 %
313-314	Usines de textiles et de produits textiles	3	0,47 %	0,55 %
315	Fabrication de vêtements	4	1,37 %	2,21 %
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	3	0,05 %	0,06 %
323	Impression et activités connexes de soutien	2	0,87 %	1,07 %
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon	2	0,42 %	0,51 %
325	Fabrication de produits chimiques	2	2,00 %	2,45 %
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques	3	1,32 %	1,63 %
335	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	2	0,55 %	0,68 %
336	Fabrication de matériel de transport	1	2,47 %	2,90 %
41	Commerce de gros	2	6,56 %	8,06 %
44-45	Commerce de détail	1	4,16 %	6,50 %
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs	3	0,86 %	1,18 %
486, 493	Autres industries du transport et de l'entreposage	2	0,20 %	0,27 %
481	Transport aérien	4	0,52 %	0,93 %
482	Transport ferroviaire	4	0,80 %	1,30 %
483	Transport par eau	1	0,06 %	0,07 %
487	Transport de tourisme et d'agrément	3	0,02 %	0,03 %
488	Activités de soutien au transport	3	1,20 %	1,49 %
491, 492	Messageries et services postaux	3	0,75 %	1,02 %
511	Édition	3	1,02 %	1,39 %
512	Industries du film et de l'enregistrement sonore	3	0,53 %	0,66 %
513	Radiotélévision et télécommunications	4	4,32 %	7,74 %
514	Services d'information et traitement des données	2	0,29 %	0,39 %
521, 5221	Intermédiation financière	3	7,91 %	9,79 %
5241	Sociétés d'assurance	1	1,54 %	1,81 %
532, 533	Services de location et de location à bail et bailleurs de biens incorporels non financiers, sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur	1	0,73 %	0,86 %

/...

Tableau 7.1 (suite) – Base économique de la région administrative de Montréal, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	3	6,63 %	8,21 %
561	Services administratifs et services de soutien	2	3,13 %	3,84 %
61	Services d'enseignement	1	3,39 %	5,30 %
62	Soins de santé et assistance sociale	2	4,95 %	7,73 %
71	Arts, spectacles et loisirs	4	1,42 %	1,74 %
721	Services d'hébergement	1	0,45 %	0,70 %
722	Services de restauration et débits de boissons	1	1,09 %	1,70 %
812, 814	Services personnels et services de blanchissage et ménages privés	2	0,51 %	0,80 %
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires	3	1,28 %	1,57 %
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales	3	1,32 %	2,05 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

Le PIB de la région de Montréal représente, en 2005, 36,32 % de la production de l'ensemble du Québec. La région administrative de Montréal possède une économie basée d'abord sur un certain nombre d'industries de la fabrication, mais ensuite et principalement sur des industries de services reliées au transport, à la culture, aux finances et aux services aux entreprises. Cette région a quelque chose de particulier par rapport à d'autres régions : elle constitue le noyau central d'une RMR qui l'englobe totalement et dont le territoire est beaucoup plus vaste. À cause de cela, il est approprié de procéder à une analyse qui vérifie si les industries qui ressortent comme exportatrices extrarégionales dans la région administrative continuent de l'être quand on considère le territoire de la RMR de Montréal. En effet, le caractère exportateur extrarégional pourrait n'être dû qu'à un effet de concentration de certaines industries sur le territoire de l'une des cinq régions administratives entre lesquelles est divisée la RMR de Montréal, sans qu'il y ait pour autant d'exportations à l'extérieur de la RMR.

De façon générale, toutes les bases économiques de la RMR de Montréal ont une présence encore plus forte dans la région administrative de Montréal. Les deux seules exceptions sont l'industrie du matériel de transport et les services d'entretien et de réparation, qui sont relativement plus concentrées dans une ou plusieurs des quatre autres régions administratives qui font partie de la RMR de Montréal. D'autre part, on le verra, quelques bases économiques de la région de Montréal ne le sont plus quand on considère le territoire de la RMR de Montréal.

7.2 GROUPES D'INDUSTRIES LIÉES

Tableau 7.2 – Région administrative de Montréal (06), 2005
Premier groupe d'industries

22 Production des services publics

La première industrie étudiée, soit la production des services publics, est la seule industrie du secteur primaire qui présente un QL^N entre 0,02 et 0,10 dans la région de Montréal. Les établissements de ce secteur assurent notamment la production, le transport, la gestion et la distribution d'électricité, ainsi que la distribution de gaz naturel. On aura compris que la valeur du QL^N reflète en bonne partie la présence, dans l'île de Montréal, de sièges sociaux d'importantes entreprises du domaine. Par contre, quand on considère le QL^N de cette industrie dans la RMR, celui-ci devient négatif.

Tableau 7.3 – Région administrative de Montréal (06), 2005
Deuxième groupe d'industries

311 Fabrication d'aliments
312 Fabrication de boissons et de produits du tabac

La fabrication de boissons et de produits du tabac est fortement concentrée dans la région administrative de Montréal. En effet, son QL^{NPOP} (entre 0,30 et 0,50) permet d'estimer que cette production a en bonne partie une destination à l'extérieur de la région. Même en considérant la RMR, on note que le QL^{NPOP} demeure élevé (entre 0,10 et 0,20), indiquant encore des exportations à l'extérieur du territoire métropolitain. Au niveau québécois, la RMR de Montréal est celle qui a le QL^{NPOP} le plus élevé de cette industrie.

Dans une bien moindre mesure, la fabrication d'aliments présente aussi une certaine concentration dans cette région administrative, car son QL^{NPOP} se situe entre 0,02 et 0,10 et représente plus de 1 % du PIB de la région. Mais, lorsque l'on considère la RMR, on ne décèle plus d'exportation extrarégionale, car le QL^{NPOP} est devenu négatif, et l'on doit conclure que l'industrie des aliments n'est pas une base économique de l'ensemble métropolitain.

Tableau 7.4 – Région administrative de Montréal (06), 2005
Troisième groupe d'industries

313-314 Usines de textiles et de produits textiles
315 Fabrication de vêtements

La production de textiles et de produits textiles et la production de vêtements sont en partie écoulées hors de Montréal. Ces industries sont cependant en déclin (surtout le textile). Elles représentent néanmoins environ 2 % de l'économie montréalaise et exportent vers l'extérieur de leur territoire (QL^{NPOP} entre 0,20 et 0,50). Cependant, lorsque l'on fait l'analyse par rapport à la RMR, on note que l'industrie du textile est beaucoup moins exportatrice extrarégionale car son QL^{NPOP} est entre 0,02 et 0,10, c'est-à-dire que, de façon nette, cette industrie fait peu entrer d'argent extérieur à ce territoire. Par contre, l'industrie du vêtement demeure fortement exportatrice extrarégionale, même à l'échelle de la RMR (QL^{NPOP} entre 0,20 et 0,30).

Au niveau québécois, la région administrative de Montréal est dominante dans la production du textile, mais elle arrive au sixième rang pour la valeur de son $QL^{N\text{POP}}$. Dans le vêtement, cependant, non seulement elle domine le Québec pour la production, mais son $QL^{N\text{POP}}$ est de loin le plus fort; en fait, Montréal et l'Estrie sont les seules régions du Québec exportant le vêtement de façon nette à l'extérieur de leur territoire.

Tableau 7.5 – Région administrative de Montréal (06), 2005
Quatrième groupe d'industries

324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
325	Fabrication de produits chimiques

La fabrication de produits du pétrole et du charbon est une des industries exportatrices extrarégionales de la région administrative de Montréal. En plus de répondre aux besoins de cette région, les raffineries montréalaises (QL^N entre 0,10 et 0,20) produisent pour d'autres régions, dont la RMR, mais, en considérant les quotients de localisation de la RMR (QL^N négatif), on se rend compte qu'en 2005, le territoire de la RMR importait des produits pétroliers raffinés de l'extérieur de la RMR. Une autre industrie connexe à celle des produits pétroliers, celle de la fabrication de produits chimiques, représente plus de 2 % du PIB de la région administrative de Montréal et démontre sa performance d'exportation extrarégionale avec un QL^N situé entre 0,10 et 0,20 dans la région administrative de Montréal ainsi que dans la RMR. Ces chiffres indiquent qu'en considérant une forme ou l'autre de territoire (RA ou RMR), Montréal exporte vers l'extérieur du territoire des produits chimiques qui y sont fabriqués.

Tableau 7.6 – Région administrative de Montréal (06), 2005
Cinquième groupe d'industries

334	Fabrication de produits informatiques et électroniques
335	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques
336	Fabrication de matériel de transport

La région de Montréal se distingue aussi dans la fabrication de produits à caractère technologique. La plus importante de ces industries est la fabrication de matériel de transport (presque 3 % du PIB de la région), notamment à cause de l'avionnerie, mais aussi à cause du matériel ferroviaire. Les produits de l'avionnerie sont régulièrement en tête des produits québécois exportés internationalement. Malgré le fait que cette région soit importatrice internationale d'autres produits de matériel de transport (par exemple l'automobile), cette industrie demeure globalement exportatrice extrarégionale, modérément si l'on considère la région administrative de Montréal (QL^N entre 0,02 et 0,10), mais de façon plus marquée si l'on considère plutôt la RMR de Montréal (QL^N entre 0,10 et 0,20).

La fabrication de produits informatiques et électroniques arrive au deuxième rang en importance dans la fabrication de produits technologiques qui sont à la base de l'économie montréalaise. Encore là, ce sont des produits qui ont souvent dominé les exportations internationales québécoises. Ce secteur réussit à injecter sur le territoire de la région administrative de Montréal (QL^N entre 0,20 et 0,30) et sur celui de la RMR (QL^N entre 0,10 et 0,20) des sommes venues de l'extérieur de la région.

Pour sa part, la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques est la troisième industrie de ce groupe, dont la production nette est en partie exportée à l'extérieur de la région, autant à partir de la région administrative de Montréal que de la RMR, puisque les QL^N de ces deux territoires se situent entre 0,10 et 0,20. Les industries de fabrication de produits électriques et celle de produits informatiques sont d'ailleurs l'une pour l'autre des fournisseurs importants; ce sont aussi des fournisseurs importants de l'industrie du matériel de transport.

Tableau 7.7 – Région administrative de Montréal (06), 2005
Sixième groupe d'industries

41 Commerce de gros

L'industrie du commerce de gros est concentrée dans la région administrative de Montréal ainsi que dans la RMR. Cette production représente environ 7 % de l'activité économique de Montréal et une part significative en est destinée à l'extérieur de ce territoire (QL^N entre 0,10 et 0,20). On remarque aussi qu'en regardant la situation des RMR du Québec, celle de Montréal est la seule dont le QL^N soit positif (entre 0,10 et 0,20). En fait, on le verra plus loin, les régions administratives de Laval et de la Montérégie, qui sont partiellement intégrées à la RMR, présentent également une certaine concentration de cette industrie.

Tableau 7.8 – Région administrative de Montréal (06), 2005
Septième groupe d'industries

485 Transport en commun et transport terrestre de voyageurs
486, 493 Autres industries du transport et de l'entreposage
481 Transport aérien
482 Transport ferroviaire
483 Transport par eau
487 Transport de tourisme et d'agrément
488 Activités de soutien au transport
491, 492 Messageries et services postaux

Montréal est un lieu nodal du transport, un lieu de transbordement. En effet, à part l'industrie du transport par camion, toutes les autres industries reliées au transport présentent des QL^N nettement supérieurs à zéro. Le transport aérien et le transport ferroviaire, qui y représentent près de 2 % du PIB, sont particulièrement concentrés à Montréal et leurs QL^N (tous deux entre 0,30 et 0,50) indiquent qu'une fraction substantielle de ces industries de la région de Montréal répond à des besoins extérieurs à la région. Il en est de même, de façon moins marquée, pour la RMR (QL^N entre 0,10 et 0,30).

On remarque aussi la même chose, quoique dans une moindre mesure, pour les industries connexes au transport, soit l'entreposage, le soutien au transport et les services postaux et de messageries, qui constituent ensemble plus de 2 % de l'économie de la région administrative de Montréal. Les QL^N de ces industries sont, dans la région administrative de Montréal, respectivement entre 0,10 et 0,20, pour la première industrie, et entre 0,20 et 0,30, pour les deux autres. À l'échelle de la RMR, ces QL^N se situent tous entre 0,10 et 0,20.

Le transport par eau et le transport de tourisme sont deux industries moins dominantes puisque, d'une part, elles représentent ensemble moins de 0,1 % du PIB de la région administrative et parce que, d'autre part, le QL^N du transport par eau (entre 0,02 et 0,10) et le QL^{NPOP} du transport de tourisme (entre 0,20 et 0,30) passent à une tranche inférieure quand on considère la RMR plutôt que la région administrative de Montréal¹³.

Le transport en commun (près de 1 % du PIB de la région) est très bien développé dans la région administrative de Montréal ainsi que dans la RMR, puisque le QL^{NPOP} de la région administrative (entre 0,20 et 0,30) et le QL^{NPOP} de la RMR de Montréal (entre 0,10 et 0,20) sont nettement supérieurs à zéro. En tant qu'industrie de proximité, le transport en commun n'est pas en général considéré comme exportateur extrarégional. Cela dit, le transport en commun à Montréal est utilisé par des personnes venues de l'extérieur : des visiteurs occasionnels (touristes ou voyageurs), mais surtout des navetteurs qui viennent quotidiennement travailler en provenance d'une région voisine.

Tableau 7.9 – Région administrative de Montréal (06), 2005
Huitième groupe d'industries

323	Impression et activités connexes de soutien
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques
512	Industries du film et de l'enregistrement sonore
513	Radiotélévision et télécommunications
514	Services d'information et traitement des données
71	Arts, spectacles et loisirs

Montréal est véritablement le lieu de production de l'industrie culturelle au Québec. C'est là qu'on retrouve principalement l'industrie de l'édition, celle du film et de l'enregistrement sonore, la radiotélévision et les télécommunications, l'industrie des arts, spectacles et loisirs et les services d'information et de traitement des données. Ces cinq industries représentent environ 9 % de l'économie de la région et leurs QL^N ou QL^{NPOP} (selon le cas) indiquent tous que leurs produits sur le territoire de la région administrative de Montréal sont en bonne partie destinés à répondre à des besoins extérieurs à la région. À l'échelle de la RMR, ces QL^N ou QL^{NPOP} demeurent élevés, passant de la tranche 0,20-0,30 à la tranche 0,10-0,20 pour les industries de l'édition et du film, de la tranche 0,30 à 0,50 à la tranche 0,20-0,30 pour celle de la radiotélévision et de cette même tranche de 0,20-0,30 à la tranche de 0,10-0,20 pour les arts et spectacles et restant dans la tranche 0,10-0,20 pour l'information et le traitement des données. Dans le secteur de la fabrication, l'industrie de l'impression et des activités connexes, ainsi que l'industrie de la fabrication de produits informatiques et électroniques, sont des fournisseurs importants de l'ensemble de l'industrie culturelle. Ces industries, qui, dans la région administrative de Montréal, représentent environ 2 % de l'économie de la région, ont aussi des QL^N se situant respectivement entre 0,10 et 0,20 et entre 0,20 et 0,30 dans la région administrative (toutes les deux entre 0,10 et 0,20 dans la RMR).

Pour ces industries à caractère culturel, la région administrative de Montréal est non seulement la région productrice la plus importante (et de loin, puisqu'elle est la plus peuplée

13. Le transport par eau n'est donc pas une base économique pour la RMR de Montréal.

des régions québécoises), mais elle est aussi celle qui exporte la plus forte proportion de sa production vers l'extérieur de son territoire (sauf dans le traitement des données, secteur dans lequel la région administrative de l'Outaouais domine).

L'aspect exportateur extrarégional des industries culturelles dans la région administrative de Montréal est renforcé quand on considère la place du Québec au sein du Canada dans ces industries. En effet, sauf dans le traitement des données, le Québec produit dans ces industries à caractère culturel une part de la production canadienne qui dépasse sensiblement ce que représente son économie par rapport à l'économie canadienne.

Tableau 7.10 – Région administrative de Montréal (06), 2005
Neuvième groupe d'industries

521, 5221	Intermédiation financière
5241	Sociétés d'assurance

La région administrative de Montréal présente également une forte concentration d'industries financières. C'est vrai pour le secteur de l'intermédiation financière et de la haute finance proprement dite, qui correspond à environ 8,0 % de la production de la région administrative de Montréal et qui affiche un QL^N se situant entre 0,20 et 0,30. Cependant, en considérant l'ensemble de la RMR, on constate que ce QL^N est ramené dans la tranche 0,10-0,20, indiquant tout de même qu'une portion de ces services financiers est exportée à l'extérieur de la RMR de Montréal. En fait, la région administrative de Montréal est la seule région exportatrice extrarégionale dans l'intermédiation financière.

Le QL^N de l'industrie des sociétés d'assurance (près de 2 % du PIB de la région) est positif pour la région administrative, mais négatif pour la RMR.

Tableau 7.11 – Région administrative de Montréal (06), 2005
Dixième groupe d'industries

532, 533	Services de location et de location à bail et bailleurs de biens incorporels non financiers, sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur
54	Services professionnels, scientifiques et techniques
561	Services administratifs et services de soutien

La région administrative de Montréal présente une très forte concentration de différents services aux entreprises. C'est ainsi que les QL^N des services de location à bail, des services professionnels et des services administratifs, dont la production totale correspond à plus de 10 % de l'économie de la région administrative de Montréal, sont respectivement dans la tranche 0,02-0,10, dans la tranche 0,20-0,30 et dans la tranche 0,10-0,20. Ces quotients demeurent encore élevés dans la RMR de Montréal, où ils sont tous autour de 0,10. Ils indiquent donc que ces industries desservent aussi en partie l'extérieur de la RMR.

Même si Montréal est la région administrative qui affiche, dans ces domaines, la plus haute valeur de QL^N , on peut s'interroger si, de façon nette, ces industries font entrer de l'argent neuf dans cette région, puisque le Québec est généralement un importateur net dans ces industries sur le plan canadien.

Tableau 7.12 – Région administrative de Montréal (06), 2005

Onzième groupe d'industries

813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires
-----	---

La région administrative de Montréal apparaît comme un territoire de prédilection des organismes sans but lucratif (OSBL) voués aux causes charitables, aux fondations ou à la défense des intérêts professionnels. Cette industrie, qui représente plus de 1 % de l'activité économique de la région, témoigne de la concentration de ce groupe dans la région (QL^{NPOP} entre 0,20 et 0,30). Ce constat vaut aussi pour la RMR, dont le QL^{NPOP} se situe entre 0,10 et 0,20.

Tableau 7.13 – Région administrative de Montréal (06), 2005

Douzième groupe d'industries

913	Administrations publiques locales, municipales et régionales
-----	--

Bien que les administrations publiques locales affichent un QL^{NPOP} largement positif (entre 0,20 et 0,30), ces services ne sont pas exportés à l'extérieur de la région. De façon générale, ce sont des services de proximité produits pour desservir la population locale. On peut imputer une part de leur importance aux institutions de la région administrative de Montréal qui desservent la région métropolitaine, comme la Société de transport de Montréal. Mais le QL^{NPOP} de la RMR de Montréal est également positif (entre 0,02 et 0,10) : on y constate une valeur de production qui demeure proportionnellement plus élevée que dans les autres régions du Québec.

Tableau 7.14 – Région administrative de Montréal (06), 2005

Treizième groupe d'industries

61	Services d'enseignement
62	Soins de santé et assistance sociale

Les services d'enseignement et les services de santé représentent environ 10 % du PIB de la région administrative de Montréal. Le QL^{NPOP} des services d'enseignement (entre 0,02 et 0,10) et celui des soins de santé et des services sociaux (entre 0,10 et 0,20) sont assez élevés, indiquant que la région administrative de Montréal produit une partie de ces services pour ceux qui habitent à l'extérieur de son territoire. Cela s'explique par la présence d'universités et de grands hôpitaux. Cependant, lorsque l'on observe les QL^{NPOP} de la RMR, on constate que celui de l'enseignement est négatif, alors que celui de la santé et des services sociaux est faiblement positif. Cela indique qu'on n'y produit pas en ces domaines proportionnellement plus que ce que représente la population de la RMR.

7.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

La structure économique de la région administrative de Montréal est très diversifiée et elle a joui d'une forte stabilité au cours de ces années. Elle a tout de même connu quelques changements favorables et défavorables dans quelques-unes de ses bases économiques.

Une seule nouvelle base économique est apparue, celle de la fabrication du matériel de transport. Une seule a disparu, celle des services de réparation et d'entretien, mais cette base économique n'était déjà pas très forte en 1997.

Les bases économiques qui se sont affaiblies sont d'abord dans des secteurs plus traditionnels comme l'industrie alimentaire et les activités d'impression. Mais on constate aussi des affaiblissements dans des secteurs plus modernes comme la fabrication d'appareils électriques et dans l'information et le traitement des données (secteur des services). On note également une réduction de la concentration à Montréal (région administrative) des services de santé ainsi que des activités des OSBL, soit les organismes religieux, professionnels, syndicaux, etc.

La région de Montréal connaît, en contrepartie, un renforcement très clair de ses capacités exportatrices extrarégionales dans l'industrie culturelle, soit l'industrie du film et de l'enregistrement sonore et la radiotélévision et les télécommunications. D'autre part, la région de Montréal domine encore plus aujourd'hui qu'il y a huit ans dans les services d'intermédiation financière. Il y a cependant l'industrie des sociétés d'assurance, dans laquelle cette région perd un peu de vigueur.

8. Région administrative de l'Outaouais (07)

8.1 PORTRAIT D'ENSEMBLE

Tableau 8.1 – Base économique de l'Outaouais, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
113	Foresterie et exploitation forestière	4	0,85 %	1,37 %
23	Construction	1	5,78 %	6,79 %
322	Fabrication du papier	4	2,76 %	4,46 %
514	Services d'information et traitement des données	4	0,44 %	0,79 %
5311	Bailleurs de biens immobiliers	2	4,00 %	4,91 %
5311	Logements occupés par leurs propriétaires	2	7,76 %	9,53 %
911	Administration publique fédérale	5	20,42 %	43,10 %
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales	1	2,41 %	2,96 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

La région de l'Outaouais est particulière en ce sens qu'elle se trouve tout contre la frontière ontarienne et qu'une partie de son territoire forme une RMR avec la ville d'Ottawa en Ontario. Cette situation a pour effet de brouiller le repérage des bases économiques de cette région, ainsi que des bases économiques de la RMR de Gatineau (505 partie A), la partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau. En 2005, le PIB de l'Outaouais représente 2,98 % de la production de tout le Québec.

On constate que cette région administrative est dominée par le secteur des services tout en affichant un secteur de la fabrication axé sur les ressources forestières. Du côté de la RMR de Gatineau, on retrouve à peu de choses près la même structure économique.

8.2 GROUPES D'INDUSTRIES LIÉES

Tableau 8.2 – Région administrative de l'Outaouais (07), 2005

Premier groupe d'industries	
113	Foresterie et exploitation forestière
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier

La richesse des forêts de la région de l'Outaouais favorise la mise en valeur d'un enchaînement industriel important au sein de la structure économique de cette région. On constate en effet que plus de 6 % de l'activité économique régionale dépend directement des matières ligneuses. L'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière d'abord, avec un QL^N se situant entre 0,30 et 0,50, a une production largement destinée à l'extérieur du territoire. On remarque que la fabrication de produits en bois occupe une certaine place dans l'économie régionale, bien que son QL^N soit légèrement négatif en 2005, alors qu'il était légèrement positif en 2004. Mais c'est surtout dans la fabrication du papier (entre 2 % et 5 % de l'économie régionale) que l'Outaouais se distingue. Son QL^N (entre 0,30 et 0,50) révèle qu'une part importante de sa production est exportée hors territoire. Rappelons aussi qu'étant donné que le Québec et le Canada sont eux-mêmes exportateurs en ces domaines, les exportations extrarégionales sont plus fortes que ce que suggère la valeur des QL^N .

Lorsqu'on passe du point de vue de la région de l'Outaouais à celui de la RMR de Gatineau, ces industries ne sont plus aussi présentes, puisque la forêt disparaît comme base économique de ce territoire et que le papier voit son QL^N passer à l'intervalle 0,02-0,10. En fait, comme la RMR est une enclave de la région administrative de l'Outaouais, on peut conclure que ces activités se concentrent dans la partie extérieure à la RMR.

Tableau 8.3 – Région administrative de l'Outaouais (07), 2005

Deuxième groupe d'industries	
514	Services d'information et traitement des données
911	Administration publique fédérale

La base économique la plus importante de l'Outaouais est l'administration publique fédérale. Celle-ci représente de 20 % à 45 % de toute l'économie régionale et son QL^{NPOP} se situe entre 0,50 et 0,80, indiquant qu'une forte proportion de ces services sont offerts à l'extérieur du territoire régional.

Les services d'information et de traitement des données (moins de 1 % du PIB de la région) constituent une industrie relativement plus concentrée en Outaouais qu'ailleurs au Québec (selon leur QL^N se situant entre 0,30 et 0,50).

Sur le territoire de la RMR de Gatineau, territoire voisin de la capitale canadienne, ce groupe d'activités occupe évidemment une place tout aussi importante, si ce n'est plus, puisque l'administration publique fédérale y voit son QL^{NPOP} passer au-dessus de 0,80 et les services d'information et de traitement des données y maintiennent leur position. En outre, les services

administratifs et le transport des voyageurs obtiennent le statut de bases économiques (QL^{NPOP} entre 0,02 et 0,10) dans cette partie métropolitaine de la région.

Tableau 8.4 – Région administrative de l’Outaouais (07), 2005
Troisième groupe d’industries

913 Administrations publiques locales, municipales et régionales

L’administration publique locale est une autre industrie qui présente un QL^{NPOP} supérieur à zéro. L’administration municipale est relativement plus développée en Outaouais, sans qu’il y ait nécessairement une activité d’exportation extraterritoriale puisque, en général, cette industrie répond à des besoins locaux.

L’industrie des bailleurs de biens immobiliers et celle des logements des propriétaires occupants ont des QL^{NPOP} qui se situent entre 0,10 et 0,20. Tel que nous l’avons déjà mentionné, cela ne reflète que la valeur relativement plus élevée des propriétés sur ce territoire, puisque ces industries sont par définition des services de proximité.

8.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

L’Outaouais présente un caractère particulier en raison de sa structure économique quasi mono-industrielle, basée sur l’administration publique fédérale. Cette activité est toujours aussi présente, si ce n’est davantage, en 2005 comparativement à 1997. C’est sans doute sous la poussée de cette industrie centrale que les services d’information et de traitement des données ont fortement progressé comme base économique.

On constate d’autre part une légère réduction de la force d’exportation extrarégionale de la foresterie, qui demeure tout de même très présente, ainsi que la disparition de la fabrication des produits en bois comme base économique régionale. En même temps, la fabrication du papier connaît un essor important de ses capacités d’exportation extrarégionale. Au cours de cette période, les services administratifs ont presque vu disparaître leur rôle de base économique en Outaouais.

9. Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue (08)

9.1 PORTRAIT D'ENSEMBLE

Tableau 9.1 – Base économique de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
113	Foresterie et exploitation forestière	5	4,10 %	8,66 %
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	5	0,51 %	1,52 %
2122	Extraction de minerais métalliques	5	3,06 %	6,45 %
2123	Extraction de minerais non métalliques	5	0,48 %	1,43 %
2131	Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz	5	0,51 %	1,08 %
22	Production des services publics	3	6,12 %	7,57 %
23	Construction	3	8,33 %	10,31 %
321	Fabrication de produits en bois	4	2,50 %	4,04 %
322	Fabrication du papier	4	2,76 %	4,46 %
484	Transport par camion	4	2,29 %	3,69 %
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement	1	0,23 %	0,27 %
61	Services d'enseignement	1	6,22 %	7,63 %
912	Administrations publiques provinciales et territoriales	1	2,81 %	3,45 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

Le PIB de la région de l'Abitibi-Témiscamingue représente 1,68 % de la production de l'ensemble du Québec en 2005. Cette région du nord-ouest québécois répond tout à fait au concept de région ressource, puisque son économie repose avant tout sur deux ressources naturelles, la forêt et les mines. La première ressource, contrairement à la seconde, génère en outre des industries de la fabrication d'importance. On note aussi la présence marquée de quelques industries de services.

9.2 GROUPES D'INDUSTRIES LIÉES

Tableau 9.2 – Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue (08), 2005

Premier groupe d'industries	
113	Foresterie et exploitation forestière
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
22	Production des services publics
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier
484	Transport par camion

L'enchaînement d'industries liées aux ressources forestières de l'Abitibi-Témiscamingue constitue environ 22 % de toute cette économie. On note d'abord que l'exploitation forestière elle-même représente entre 4 % et 9 % du PIB de la région. Cette production est en effet assez concentrée dans cette région du nord-ouest québécois, car son QL^N (plus de 0,80) indique que la majorité de la ressource ligneuse tirée de la région est exportée à l'extérieur de celle-ci, directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'industries utilisatrices en aval). Les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie affichent également une présence forte dans la région; on le constate particulièrement en observant que cette industrie est caractérisée par un QL^{NPOP} se situant entre 0,50 et 0,80.

L'industrie forestière génère aussi une bonne quantité d'industries de transformation comme la fabrication de produits en bois (environ 3 % du PIB de la région), notamment dans les scieries et les usines de placage de bois. Cette production est exportée hors territoire dans une forte proportion, comme l'indique son QL^N (entre 0,30 et 0,50).

L'autre production manufacturière qui découle de l'exploitation forestière est la fabrication du papier. Celle-ci représente aussi entre 2 % et 5 % de l'économie régionale et son QL^N (entre 0,30 et 0,50) indique également que l'exportation extraterritoriale du papier accapare une bonne part de cette production. Le papier exige cependant de disposer de ressources hydroélectriques. Or, la production de services publics est effectivement assez importante en Abitibi-Témiscamingue, puisqu'elle représente environ 7 % de l'économie et que le QL^N de cette industrie se situe entre 0,20 et 0,30.

Ce genre de production exige aussi, du côté fournisseur, la présence d'une industrie du transport par camion. À cause de l'enchaînement forêt-bois-papier et du secteur minier (dont il est question plus loin), l'industrie du camionnage représente environ 3 % de l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue. Son QL^N (entre 0,30 et 0,50) indique qu'on transporte par camion des produits largement destinés à l'extérieur du territoire.

L'Abitibi-Témiscamingue se situe au premier rang québécois tant pour la production que pour la valeur de son QL^N dans l'industrie de l'exploitation forestière. Pour le soutien à l'exploitation forestière, elle se classe aussi presque au premier rang par la valeur de son QL^N . Malgré sa richesse en forêts, cette région accuse un certain retard par rapport aux autres régions du Québec également bien pourvues en matière ligneuse en ce qui concerne la transformation de

cette ressource, soit en produits du bois, soit en pâte et papier. Elle se classe en effet souvent en dessous du cinquième rang québécois pour la production ou la valeur de son QL^N.

Tableau 9.3 – Région administrative de l’Abitibi-Témiscamingue (08), 2005
Deuxième groupe d’industries

2122	Extraction de minerais métalliques
2123	Extraction de minerais non métalliques
2131	Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz
484	Transport par camion

L’Abitibi-Témiscamingue est l’une des trois régions minières du Québec. En considérant que la part de camionnage nécessaire aux industries minières représente le tiers¹⁴ de cette activité de transport, l’enchaînement des industries minières représente environ 8 % de la production régionale. À cause de l’or, de l’argent, du cuivre, du nickel et du zinc, l’industrie minière métallique y constitue entre 3 % et 7 % de l’économie régionale. Le QL^N de cette industrie est très élevé (plus de 0,80). L’extraction de minerais non métalliques a aussi son importance, car elle représente environ 1 % de l’économie régionale et elle affiche un QL^N se situant entre 0,50 et 0,80. Ce sont donc là des industries fortement exportatrices à l’extérieur de la région. C’est sans doute à cause de ces industries que l’on retrouve aussi en Abitibi-Témiscamingue des industries d’appui au secteur minier (extraction minière non spécifiée). Cela représente près de 1 % de l’activité économique régionale et, étant donné un QL^N supérieur à 0,80, on peut considérer que ces services d’appui sont presque en totalité destinés à l’extérieur de la région, directement (services d’appui aux autres régions minières) ou indirectement (par l’entremise de l’exportation minière extrarégionale de l’Abitibi-Témiscamingue).

En 2005, l’Abitibi-Témiscamingue occupait le premier rang des régions québécoises pour la production de minerais non métalliques et le soutien à l’extraction minière et le deuxième rang après la Côte-Nord pour la production de minerais métalliques.

Tableau 9.4 – Région administrative de l’Abitibi-Témiscamingue (08), 2005
Troisième groupe d’industries

61	Services d'enseignement
62	Soins de santé et assistance sociale

L’enseignement et les soins de santé représentent une part importante (plus de 15 %) de la production de la région. On note aussi que les QL^{N POP} de ces deux industries sont positifs, mais près de zéro. Celui de l’enseignement reflète la présence de l’Université du Québec et de cégeps.

Tableau 9.5 – Région administrative de l’Abitibi-Témiscamingue (08), 2005
Quatrième groupe d’industries

562	Services de gestion des déchets et d’assainissement
-----	---

14. Soit environ le rapport que représentent les mines dans l’ensemble « mines et secteur forêt-bois-papier ».

Conformément à ce qui a été mentionné précédemment, les services de gestion et d'assainissement sont davantage présents là où les activités d'extraction et de transformation sont importantes. Ils représentent environ 0,2 % de cette économie régionale et leur QL^N se situe entre 0,02 et 0,10.

Tableau 9.6 – Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue (08), 2005
Cinquième groupe d'industries

912 Administrations publiques provinciales et territoriales

On constate une présence relativement forte de l'administration publique provinciale en Abitibi-Témiscamingue, avec environ 3 % de l'économie régionale. Le QL^{NPOP} se situe entre 0,02 et 0,10, confirmant cette constatation.

9.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

L'Abitibi-Témiscamingue est une autre région dont la structure industrielle est concentrée dans un nombre restreint d'industries. Les bases économiques ont peu changé au cours de la période : une seule nouvelle industrie de base est apparue, celle des services de gestion des déchets et d'assainissement.

On a constaté aussi la progression d'industries déjà fortes dans cette région, soit la foresterie et le soutien à l'agriculture et à la foresterie. En même temps, on a aussi noté une diminution dans la fabrication des produits en bois et dans la fabrication du papier. La production des services publics (énergie électrique) a par ailleurs progressé comme base économique.

Enfin, il semble que certaines industries du secteur public ont connu une certaine affirmation en Abitibi-Témiscamingue comme bases économiques régionales. Cela semble le cas des services d'enseignement et de l'administration publique provinciale, qui prennent maintenant plus de place dans cette région.

10. Région administrative de la Côte-Nord (09)

10.1 PORTRAIT D'ENSEMBLE

Tableau 10.1 – Base économique de la Côte-Nord, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
113	Foresterie et exploitation forestière	4	1,37 %	4,10 %
114	Pêche, chasse et piégeage	4	0,13 %	0,39 %
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	2	0,18 %	0,21 %
2122	Extraction de minerais métalliques	4	3,06 %	6,45 %
22	Production des services publics	4	12,24 %	36,71 %
23	Construction	4	10,31 %	16,66 %
322	Fabrication du papier	4	4,46 %	13,38 %
331	Première transformation des métaux	4	4,40 %	13,19 %
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques	3	1,32 %	1,63 %
339	Activités diverses de fabrication	4	1,19 %	3,56 %
486,493	Autres industries du transport et de l'entreposage	4	0,30 %	0,54 %
482	Transport ferroviaire	4	1,30 %	3,90 %
483	Transport par eau	4	0,10 %	0,18 %
487	Transport de tourisme et d'agrément	4	0,02 %	0,05 %
721	Services d'hébergement	2	0,70 %	0,83 %
912	Administrations publiques provinciales et territoriales	2	1,88 %	2,39 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

Le PIB de la Côte-Nord représente, en 2005, 1,68 % de la production du Québec. La Côte-Nord est aussi une région ressource, c'est-à-dire que son économie est basée sur trois industries principales d'extraction, soit l'exploitation forestière, l'exploitation minière et la production d'électricité (services publics). Quelques industries de transformation en découlent. Cette région est pratiquement absente dans la production des services, qu'elle doit en bonne partie importer des autres régions.

10.2 GROUPES D'INDUSTRIES LIÉES

Tableau 10.2 – Région administrative de la Côte-Nord (09), 2005
Premier groupe d'industries

113	Foresterie et exploitation forestière
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
22	Production des services publics
322	Fabrication du papier
482	Transport ferroviaire
483	Transport par eau

La forêt et la production hydroélectrique sont à la base d'un premier enchaînement d'industries qui représentent de 12 % à 38 % de l'activité économique régionale (en faisant l'hypothèse simple que les activités en aval, soit les services de transport et l'électricité, servent autant à la production d'aluminium qu'à la production du papier).

La foresterie et l'exploitation forestière représentent de 1 % à 4 % du PIB de la région. Cette industrie voit sa production en majorité exportée à l'extérieur de la région, si l'on se fie à son QL^N (entre 0,50 et 0,80). Les activités de soutien à l'agriculture et à la forêt y tiennent une certaine place puisque leur QL^N est entre 0,10 et 0,20; cependant, cela ne représente qu'un très faible pourcentage du PIB de la région (bien en deçà de 1 %).

La production hydroélectrique (production des services publics), l'industrie la plus importante de l'économie régionale (entre 12 % et 37 %), affiche un QL^N se situant entre 0,50 et 0,80. Cela indique qu'une grande partie de l'électricité produite est destinée à l'extérieur du territoire, soit par exportation directe, soit par le truchement de la production de papier et d'aluminium (première transformation des métaux), deux industries dans lesquelles elle est indispensable. La Côte-Nord est la deuxième région québécoise après le Nord-du-Québec pour la valeur du QL^N de la production des services publics.

La fabrication du papier (de 4 % à 13 % du PIB de la région) utilise les deux industries sur lesquelles repose principalement l'économie régionale, soit la forêt et la production d'électricité (services publics), la seconde servant à transformer la première. Son QL^N se situe entre 0,50 et 0,80. La performance réelle de ses exportations extrarégionales est certainement encore plus forte que ne le suggère la valeur de son QL^N , car on sait que le Québec produit plus que sa part canadienne et que le Canada est également exportateur de ce produit sur le plan international.

Le transport ferroviaire et le transport par eau, qui représentent ensemble entre 1 % et 4 % de l'activité économique régionale, ont sur ce territoire un rythme d'activité en partie influencé par l'enchaînement d'industries qu'on vient de décrire. Ces services ont des QL^N respectifs gravitant autour de 0,50 qui indiquent que ces deux types de transport servent principalement à desservir l'extérieur du territoire, ou du moins à assurer la circulation des produits ou des personnes de et vers ce territoire éloigné des grands centres.

Tableau 10.3 – Région administrative de la Côte-Nord (09), 2005
Deuxième groupe d'industries

114 Pêche, chasse et piégeage

La Côte-Nord est la deuxième région de pêche au Québec après la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et elle constitue aussi un territoire de prédilection pour l'industrie de la chasse et du piégeage. Cette industrie ne représente cependant qu'un faible pourcentage (bien moins de 1 %) de l'économie régionale, mais les produits de cette industrie y sont majoritairement exportés hors territoire (QL^N supérieur à 0,80).

Tableau 10.4 – Région administrative de la Côte-Nord (09), 2005
Troisième groupe d'industries

2122	Extraction de minerais métalliques
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques
339	Activités diverses de fabrication
482	Transport ferroviaire
483	Transport par eau

La Côte-Nord est la première des trois grandes régions minières du Québec, tant pour l'importance de la production que pour la valeur de son QL^N . L'extraction de minerais métalliques représente entre 3 % et 7 % de cette économie et la quasi-totalité de cette production est exportée en dehors de ce territoire (QL^N supérieur à 0,80).

On retrouve aussi sur la Côte-Nord une concentration importante d'activités diverses de fabrication qui représentent entre 1 % et 4 % de l'économie régionale. Cette production est très orientée vers des besoins extérieurs, car son QL^N est entre 0,50 et 0,80.

Cet enchaînement d'industries reliées au secteur minier est également en bonne partie responsable du système bien développé de transport ferroviaire et maritime qu'on retrouve dans cette région. Cependant, cette ressource ne donne pas lieu à une transformation importante sur le territoire même.

Tableau 10.5 – Région administrative de la Côte-Nord (09), 2005
Quatrième groupe d'industries

22	Production des services publics
331	Première transformation des métaux
482	Transport ferroviaire
483	Transport par eau

La Côte-Nord jouit d'un réseau bien développé de ressources hydroélectriques. Cette industrie représente entre 12 % et 37 % de l'activité économique régionale et son QL^N se situe entre 0,50 et 0,80.

Les ressources hydroélectriques favorisent également, sur la Côte-Nord, la première transformation des métaux (aluminium). En effet, sur le plan québécois, la Côte-Nord est la troisième région en importance pour la première transformation des métaux. Cette industrie, qui

représente entre 4 % et 14 % de toute l'économie de la région, a un QL^N entre 0,50 et 0,80. Comme le Québec et le Canada sont aussi des exportateurs nets en ces domaines, la part réelle d'exportation est encore plus importante que ne l'indiquerait le QL^N .

Les industries des transports ferroviaire et maritime sont influencées aussi par cet enchaînement d'industries.

Tableau 10.6 – Région administrative de la Côte-Nord (09), 2005
Cinquième groupe d'industries

23 Construction

La construction est une industrie qui présente un QL^N parmi les plus élevés de ceux affichés par la région (entre 0,30 et 0,50) et dont la production représente entre 10 % et 17 % de la production régionale. Cependant, cette industrie, par essence, n'est pas un secteur exportateur extrarégional. Elle doit donc ce résultat à une conjoncture exceptionnelle en 2004 (alors que le QL^N et la part du PIB de la région étaient encore plus élevés) et en 2005. Celle-ci correspond sans doute à une période d'expansion rapide de l'exploitation des ressources naturelles, dans le contexte mondial de forte demande de matières premières qui interpelle l'économie canadienne. Alors qu'elle représente habituellement, dans l'ensemble du Québec, de 4 % à 6 % de l'économie, l'industrie de la construction enregistre en 2004 et 2005, sur la Côte-Nord, des pourcentages de trois à quatre fois supérieurs. Il y a aussi le fait qu'une toute petite région, comme c'est le cas de la Côte-Nord, peut facilement connaître des pourcentages de croissance fort élevés, avec les conséquences que cela peut avoir sur l'investissement en général et sur l'industrie de la construction en particulier.

Tableau 10.7 – Région administrative de la Côte-Nord (09), 2005
Sixième groupe d'industries

483 Transport par eau
487 Transport de tourisme et d'agrément
721 Services d'hébergement

L'hébergement représente près de 1 % du PIB de la région et affiche un QL^{NPOP} entre 0,10 et 0,20, lequel indique que cette industrie est sensiblement plus forte que dans les autres régions québécoises en termes relatifs. On remarque aussi que le transport de tourisme et d'agrément répond surtout aux besoins extérieurs, comme le montre son QL^{NPOP} entre 0,30 et 0,50. Cette industrie ne constitue par contre qu'un faible pourcentage (bien moins que 0,1 %) de l'économie régionale. Aux deux industries précédentes, on peut aussi associer une petite partie du transport par eau, qui représente entre 0,1 % et 0,2 % du PIB de la région, avec un QL^N se situant entre 0,30 et 0,50, et qui doit plutôt être liée aux industries régionales productrices de biens.

Tableau 10.8 – Région administrative de la Côte-Nord (09), 2005
Septième groupe d'industries

912 Administrations publiques provinciales et territoriales

On constate une certaine présence de l'administration publique provinciale sur la Côte-Nord avec environ 2 % de l'économie régionale. Le QL^{NPOP} se situe entre 0,10 et 0,20, confirmant cette constatation.

10.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

La Côte-Nord présente clairement un portrait de structure économique typique des régions ressources. Ce portrait a peu évolué au cours de la période concernée. Les quelques bases économiques très fortes qui la caractérisent ont cependant connu de légères évolutions, à la hausse comme à la baisse.

D'abord, la forte industrie forestière de ce coin de pays a subi une légère diminution. Par contre, les autres bases économiques de la Côte-Nord se sont quant à elles plutôt renforcées. On le remarque avec l'extraction métallique, la fabrication du papier et la première transformation des métaux. Une base économique occupant beaucoup moins de place, l'entreposage, a subi une diminution de ses performances d'exportation extrarégionale.

Quelques industries en partie reliées au tourisme ont connu des changements apparemment contradictoires. D'abord, on note une forte progression de l'industrie du transport de tourisme et d'agrément et des activités de soutien au transport, ainsi que des services d'hébergement, mais on constate aussi, dans la structure économique de 2005, la disparition des services de restauration comme base économique régionale.

Enfin, les services d'administration publique provinciale ont affirmé davantage leur présence en 2005 au sein de cette structure économique.

11. Région administrative du Nord-du-Québec (10)

11.1 PORTRAIT D'ENSEMBLE

Tableau 11.1 – Base économique du Nord-du-Québec, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
113	Foresterie et exploitation forestière	5	1,37 %	4,10 %
114	Pêche, chasse et piégeage	5	0,13 %	0,39 %
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	4	0,25 %	0,31 %
2122	Extraction de minerais métalliques	6	3,06 %	6,45 %
2123	Extraction de minerais non métalliques	5	0,48 %	1,43 %
2131	Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz	6	0,51 %	1,08 %
22	Production des services publics	5	12,24 %	36,71 %
23	Construction	5	16,66 %	49,97 %
321	Fabrication de produits en bois	4	2,50 %	4,04 %
322	Fabrication du papier	5	4,46 %	13,38 %
481	Transport aérien	4	0,52 %	0,93 %
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement	4	0,41 %	0,66 %
61	Services d'enseignement	2	5,30 %	6,22 %
721	Services d'hébergement	1	0,55 %	0,70 %
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires	1	0,85 %	1,09 %
912	Administrations publiques provinciales et territoriales	1	1,88 %	2,39 %
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales	4	2,96 %	3,66 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

Le PIB du Nord-du-Québec représente, en 2005, 0,71 % de la production du Québec. La région administrative du Nord-du-Québec est essentiellement une région ressource. En effet, les industries qui présentent des QL^N positifs constituent plus de 80 % de toute l'activité

économique régionale. Même si l'industrie de la construction, une industrie qui ne peut être exportatrice, représente presque entre 16 et 50 points de pourcentage de ce total¹⁵, on peut constater qu'une grande partie des autres produits sont destinés à l'extérieur de ce territoire septentrional. En contrepartie, le Nord-du-Québec doit importer une grande quantité des biens et services nécessités par sa population, dont une bonne part est en roulement constant. Les trois principales ressources exploitées sur ce territoire sont la forêt, les mines et l'hydroélectricité.

11.2 GROUPES D'INDUSTRIES LIÉES

Tableau 11.2 – Région administrative du Nord-du-Québec (10), 2005

Premier groupe d'industries	
113	Foresterie et exploitation forestière
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
22	Production des services publics
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier
481	Transport aérien

La ressource forestière est responsable d'au moins 20 % de toute l'activité économique de la région. L'exploitation forestière et le soutien à l'agriculture et à la foresterie, d'abord, constituent entre 1 % et 5 % du PIB de la région. Ces industries exportent d'ailleurs leur production hors du territoire dans une très forte proportion, étant donné que leurs QL^N se situent respectivement entre 0,50 et 0,80 et entre 0,30 et 0,50, et aussi parce que le Québec et le Canada sont eux-mêmes des exportateurs de produits forestiers.

Une bonne partie de la forêt est ensuite transformée en produits en bois : cette industrie constitue environ 3 % de l'économie régionale et son QL^N se situe entre 0,30 et 0,50.

La production du papier est un autre débouché de l'industrie forestière du Nord-du-Québec. On y retrouve entre 4 % et 14 % de la production régionale. Le papier est largement destiné à des clientèles extérieures (QL^N entre 0,50 et 0,80). Cette production est aussi favorisée par la présence d'immenses ressources hydroélectriques. En effet, la production des services publics représente entre 12 % et 37 % de la production de cette région nordique. L'électricité elle-même est majoritairement exportée hors territoire (QL^N entre 0,50 et 0,80), soit directement, soit par l'entremise de l'exportation hors territoire de papier.

Le transport aérien (moins de 1 % du PIB de la région) connaît une présence forte dans le Nord-du-Québec à cause des déplacements fréquents des ressources humaines engagées dans les industries régionales d'extraction des ressources (QL^N entre 0,30 et 0,50).

15. C'est environ cinq fois le pourcentage moyen que représente habituellement l'industrie de la construction par rapport à l'ensemble de l'économie.

Par comparaison avec les autres régions du Québec, la région du Nord-du-Québec est une très petite région en termes de population et de production. C'est pour cela qu'elle vient loin derrière les autres pour l'importance de la production de l'industrie forestière et ce qui l'entoure. Cependant, elle est toujours dans les trois premiers rangs pour la valeur du QL^N , lequel nous renseigne sur l'importance de la part de production exportée.

Tableau 11.3 – Région administrative du Nord-du-Québec (10), 2005
Deuxième groupe d'industries

114 Pêche, chasse et piégeage

Le Nord-du-Québec est aussi un territoire où la chasse et la pêche sont plus importantes qu'ailleurs. Ces industries ne constituent qu'une petite fraction de 1 % du PIB de la région, mais le produit qui en résulte est principalement exporté à l'extérieur de la région (QL^{NPOP} entre 0,50 et 0,80). Cette région vient au quatrième rang au Québec pour l'importance de la production de cette industrie.

Tableau 11.4 – Région administrative du Nord-du-Québec (10), 2005
Troisième groupe d'industries

2122	Extraction de minerais métalliques
2123	Extraction de minerais non métalliques
2131	Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz
481	Transport aérien

Le Nord-du-Québec est l'une des trois régions minières dominantes du Québec. Les industries minières représentent entre 4 % et 8 % de l'économie régionale : ce pourcentage est surtout concentré dans l'extraction de minerais métalliques, mais aussi dans les activités d'appui à l'extraction minière et dans l'industrie de l'extraction de minerais non métalliques. Les produits des deux premières industries sont essentiellement exportés à l'extérieur de la région, car leurs QL^N sont supérieurs à 0,80, alors que ceux de la troisième répondent en grande partie aux besoins de la région (QL^N entre 0,50 et 0,80). Une partie du transport aérien sert aussi au déplacement des personnes qui travaillent dans cette industrie et qui reviennent régulièrement plus au sud.

Tableau 11.5 – Région administrative du Nord-du-Québec (10), 2005
Quatrième groupe d'industries

23 Construction

La construction est une industrie qui affiche un QL^N parmi les plus élevés de la région (entre 0,50 et 0,80). Cependant, cette industrie, par essence, n'est pas un secteur exportateur extrarégional. Elle doit donc ce résultat à une conjoncture exceptionnelle en 2004 (environ 20 % du PIB de la région) et en 2005 (environ 30 % du PIB de la région). À chacune de ces années, le QL^N se situe entre 0,50 et 0,80. Ces deux années correspondent à une période d'expansion dans l'exploitation des ressources naturelles concernées.

Tableau 11.6 – Région administrative du Nord-du-Québec (10), 2005
Cinquième groupe d'industries

562 Services de gestion des déchets et d'assainissement

Les services de gestion des déchets et d'assainissement représentent environ 0,5 % de l'économie régionale et affichent un QL^N entre 0,30 et 0,50.

Tableau 11.7 – Région administrative du Nord-du-Québec (10), 2005
Sixième groupe d'industries

721 Services d'hébergement

Les services d'hébergement affichent également un QL^{NPOP} positif (entre 0,10 et 0,20), même si cette industrie représente un faible pourcentage (moins de 1 %) de l'économie régionale. Cela est dû en partie au fait que certains travailleurs sont en roulement constant entre le nord, lieu de travail, et le sud, lieu de résidence¹⁶.

Tableau 11.8 – Région administrative du Nord-du-Québec (10), 2005
Septième groupe d'industries

61	Services d'enseignement
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires
912	Administrations publiques provinciales et territoriales
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales

Les services d'enseignement (QL^{NPOP} entre 0,10 et 0,20), les OSBL (QL^{NPOP} entre 0,02 et 0,10) et les services d'administration publique provinciale (QL^{NPOP} entre 0,02 et 0,10) et d'administration publique locale (QL^{NPOP} entre 0,30 et 0,50) sont plutôt développés dans le Nord-du-Québec. Ils représentent environ 12 % du PIB de la région. Il serait cependant irréaliste de considérer ces industries comme des bases économiques. Cela reflète plutôt les coûts de production élevés de ces services, qui sont attribuables au type de région (région ressource par excellence) que le Nord-du-Québec constitue et à la difficulté d'y réaliser des économies d'échelle. Il faut bien sûr souligner que les services municipaux sont par définition des services de proximité.

11.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

Le Nord-du-Québec présente une structure économique concentrée dans les industries d'extraction de ressources naturelles. Ces industries dominantes sont toujours aussi présentes en 2005 qu'elles l'étaient en 1997. On remarque tout de même quelques changements.

16. Les données du Recensement de la population de 2001 de Statistique Canada nous font voir que, sur les quelque 16 000 travailleurs produisant dans le Nord-du-Québec, il y en a environ 2 200 (14 %) dont le lieu de résidence est extérieur à cette région.

D'abord, l'industrie forestière a connu une légère progression comme base économique, même si elle était déjà très forte. En parallèle, on voit apparaître, dans la structure de 2005, le soutien à l'agriculture et à la foresterie comme nouvelle base économique régionale. Par contre, la fabrication des produits en bois connaît une baisse sensible au cours de cette période, même si sa présence est encore forte.

L'industrie de la chasse et de la pêche progresse aussi dans cette région, mais l'extraction de minerais non métalliques subit quant à elle une certaine diminution.

On note une progression des services d'hébergement et des services de transport aérien, comme sources d'entrée d'argent neuf au Nord-du-Québec. Les services d'OSBL semblent aussi avoir pris leur place parmi les industries de base de la région. Les services de gestion des déchets et d'assainissement ont de leur côté perdu de l'importance. Enfin, les services d'enseignement et l'administration publique provinciale ont également acquis une présence plus marquée dans cette structure économique régionale.

12. Région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)

12.1 PORTRAIT D'ENSEMBLE

Tableau 12.1 – Base économique de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
111-112	Cultures agricoles et élevage	2	2,16 %	3,49 %
113	Foresterie et exploitation forestière	5	1,37 %	4,10 %
114	Pêche, chasse et piégeage	6	0,39 %	0,83 %
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	2	0,31 %	0,51 %
2123	Extraction de minerais non métalliques	5	0,48 %	1,43 %
22	Production des services publics	2	4,99 %	6,12 %
321	Fabrication de produits en bois	3	2,02 %	2,50 %
486, 493	Autres industries du transport et de l'entreposage	1	0,17 %	0,22 %
483	Transport par eau	5	0,16 %	0,54 %
487	Transport de tourisme et d'agrément	4	0,02 %	0,05 %
721	Services d'hébergement	3	1,26 %	2,03 %
722	Services de restauration et débits de boissons	2	3,03 %	4,90 %
812, 814	Services personnels et services de blanchissage et ménages privés	1	1,43 %	2,31 %
912	Administrations publiques provinciales et territoriales	2	4,27 %	6,90 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

Le PIB de la région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine représente 0,78 % de la production du Québec en 2005. Cette région doit être considérée comme une région ressource car elle ressort comme exportatrice extrarégionale dans six des huit industries composant le secteur primaire. La fabrication n'y a pas beaucoup d'importance, sinon dans quelques industries manufacturières rattachées à la pêche et à la forêt. On y retrouve aussi certaines industries d'importance dans le secteur tertiaire.

12.2 GROUPES D'INDUSTRIES LIÉES

Tableau 12.2 – Région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11), 2005
Premier groupe d'industries

111-112	Cultures agricoles et élevage
114	Pêche, chasse et piégeage
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
483	Transport par eau

Ce premier groupe comprend deux activités à la source de la production alimentaire. L'agriculture, d'abord, représente environ 3 % de l'économie régionale. Le QL^N de cette industrie (entre 0,10 et 0,20) indique qu'une partie de cette production est destinée à l'extérieur de la région. Les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie sont aussi relativement tournées vers les marchés extérieurs (QL^N entre 0,10 et 0,20), exportées hors du territoire gaspésien à travers les industries agricoles et forestières.

La pêche est encore plus importante que l'agriculture dans cette région puisqu'elle constitue environ 4 % de son économie. On peut dire que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est en fait la première région de pêche au Québec. Le QL^{NPOP} de cette industrie, parce qu'il est plus élevé que 0,80, permet de constater que la presque totalité de cette industrie est consommée par des clients extérieurs à la région, soit directement, soit par l'entremise de l'industrie agroalimentaire. Le transport par eau (QL^N entre 0,50 et 0,80) sert en partie à transporter ces ressources vers les autres régions et les autres pays.

Tableau 12.3 – Région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11), 2005
Deuxième groupe d'industries

113	Foresterie et exploitation forestière
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
321	Fabrication de produits en bois
483	Transport par eau

La ressource ligneuse gaspésienne est aussi à l'origine d'un enchaînement de production de biens. L'exploitation forestière représente environ 3 % du PIB de la région et son QL^N est entre 0,50 et 0,80. Voilà une autre ressource qui explique la présence forte des activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie constatée plus haut. La Gaspésie se situe, par rapport aux autres régions québécoises, comme une des trois ayant le plus fort QL^N , indiquant sa capacité d'exportation en ce domaine.

Une partie de la production forestière est transformée dans la région même. En effet, la fabrication de produits en bois (surtout les scieries) représente plus de 2 % de l'activité économique régionale. Le QL^N de cette industrie se situe entre 0,20 et 0,50; comme le Québec et le Canada sont eux-mêmes exportateurs de ces produits, la région l'est *a fortiori*.

Tableau 12.4 – Région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11), 2005
Troisième groupe d’industries

2123	Extraction de minerais non métalliques
483	Transport par eau

La troisième ressource dominante de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est liée à l’extraction de minerais non métalliques (environ 1 % du PIB de la région). Le QL^N des produits minéraux non métalliques se situe entre 0,50 et 0,80 et il indique qu’une forte proportion de ces matières sont livrées hors territoire. Cette industrie contribue elle aussi à développer l’industrie du transport par eau.

Tableau 12.5 – Région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11), 2005
Quatrième groupe d’industries

22	Production des services publics
----	---------------------------------

Une nouvelle industrie s’est beaucoup développée depuis 2000 en Gaspésie, soit la production des services publics. Alors qu’avant, la production de cette industrie reposait probablement davantage sur le transport et la distribution d’électricité plutôt que sur la production, à partir de cette année-là, la production d’électricité a débuté avec l’exploitation de l’énergie éolienne. Cette industrie de production de services publics représentait en 2005 plus de 5 % du PIB de la région et son QL^N se situait entre 0,10 et 0,20. On peut estimer maintenant qu’une fraction significative de cette production de services publics est livrée hors du territoire gaspésien.

Tableau 12.6 – Région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11), 2005
Cinquième groupe d’industries

721	Services d'hébergement
722	Services de restauration et débits de boissons
812, 814	Services personnels et services de blanchissage et ménages privés

La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est également une région touristique de premier plan. Cela se dénote par une forte présence d’activités d’hébergement (environ 2 % du PIB de la région) et de restauration (environ 3 % du PIB de la région). Les QL^{NPOP} de ces industries (entre 0,20 et 0,30, dans le premier cas, et entre 0,10 et 0,20, dans le second) sont les plus élevés du Québec. Évidemment, l’hébergement est toujours, dans une proportion très importante, une réponse aux besoins extérieurs mais, en Gaspésie, cette industrie est beaucoup plus développée qu’ailleurs, surtout si on considère la petite taille de cette région. Du côté de la restauration, on peut estimer qu’une certaine fraction de la production dessert une clientèle extérieure. Les services personnels (environ 1 % du PIB de la région) présentent également un QL^N positif (entre 0,02 et 0,10).

Tableau 12.7 – Région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11), 2005
Sixième groupe d’industries

912	Administrations publiques provinciales et territoriales
-----	---

L'administration publique provinciale apparaît assez forte en Gaspésie, avec 2 % environ de la production régionale. Le QL^{NPOP} (entre 0,10 et 0,20) prend une valeur nettement positive.

12.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est la région qui a connu le plus de changements structurels au cours de cette période. Certaines bases économiques sont disparues et de nouvelles sont apparues; d'autres se sont renforcées et d'autres se sont affaiblies.

D'abord, dans la filière agroalimentaire, l'industrie de l'agriculture et de l'élevage acquiert le statut de base économique régionale, en même temps que, curieusement, l'industrie alimentaire disparaît comme base économique. On peut penser que l'affaiblissement de l'industrie alimentaire est le résultat, entre autres, de la raréfaction des ressources halieutiques (ressources vivantes aquatiques).

Ensuite, les industries reliées au secteur minier ont toutes connu une diminution d'importance. L'extraction métallique et le soutien à l'extraction minière sont disparus comme bases économiques et l'extraction minière non métallique a vu sa concentration en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine diminuer légèrement.

L'exploitation des ressources forestières s'est intensifiée et, en parallèle, la fabrication de produits en bois a connu une hausse de régime. Mais, en même temps, l'industrie du papier, une industrie fortement concentrée dans cette région, a perdu son statut de base économique. Le bilan de ces changements dans la production des biens est-il finalement négatif? On peut en voir un symptôme dans le fait que le transport par camion, exportateur en 1997, ne fait plus partie des bases économiques de cette région en 2005.

L'industrie du transport de tourisme et d'agrément et de soutien au transport et les services d'hébergement ont accentué leur présence en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et les services de restauration sont devenus une nouvelle base économique.

Comme on le constate à propos d'autres régions ressources, on remarque, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, une accentuation de la présence de l'administration publique provinciale.

13. Région administrative de la Chaudière-Appalaches (12)

13.1 PORTRAIT D'ENSEMBLE

Tableau 13.1 – Base économique de la Chaudière-Appalaches, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
111-112	Cultures agricoles et élevage	4	3,49 %	10,47 %
113	Foresterie et exploitation forestière	3	0,68 %	0,85 %
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	2	0,21 %	0,25 %
2123	Extraction de minerais non métalliques	1	0,16 %	0,19 %
311	Fabrication d'aliments	4	2,97 %	4,80 %
313-314	Usines de textiles et de produits textiles	3	0,67 %	0,83 %
321	Fabrication de produits en bois	4	4,04 %	12,11 %
323	Impression et activités connexes de soutien	1	0,74 %	0,87 %
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon	4	3,07 %	6,47 %
326	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	4	1,78 %	2,88 %
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	1	0,58 %	0,68 %
331	Première transformation des métaux	2	1,79 %	2,20 %
332	Fabrication de produits métalliques	4	2,16 %	3,48 %
333	Fabrication de machines	4	1,49 %	2,41 %
337	Fabrication de meubles et de produits connexes	4	2,33 %	6,98 %
484	Transport par camion	4	2,29 %	3,69 %
487	Transport de tourisme et d'agrément	1	0,01 %	0,02 %
5241	Sociétés d'assurance	4	2,74 %	4,43 %
722	Services de restauration et débits de boissons	1	1,99 %	2,45 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

Le PIB de la Chaudière-Appalaches représente, en 2005, 4,50 % de la production du Québec. La région de la Chaudière-Appalaches est d'abord une région de production de biens puisque 15 des 19 industries de cette région affichant un QL^N positif sont soit dans le secteur primaire, soit dans le secteur manufacturier. En outre, cette région administrative a une

économie plus particulièrement manufacturière puisque plus de la moitié des industries de la fabrication (11 sur 20) y affichent un QL^N positif. En fait, cette région est la deuxième région manufacturière du Québec après la Montérégie. On retrouve également certaines industries de services dans la Chaudière-Appalaches.

Une partie de la région de la Chaudière-Appalaches est intégrée à la RMR de Québec (421). En effet, selon les données du Recensement de la population de 2001 de Statistique Canada, environ 37 % des résidants de cette région sont aussi des habitants du territoire de la RMR de Québec. D'autre part, selon la même source, environ 17 % des travailleurs produisant dans la RMR le faisaient en 2001 sur le territoire de la Chaudière-Appalaches. D'autre part, on sait aussi que plus de 70 % des gens qui travaillent sur le territoire de cette région administrative le font en dehors de la RMR : la région administrative ne se réduit pas, tant s'en faut, à sa portion appartenant à la région métropolitaine.

13.2 GROUPES D'INDUSTRIES LIÉES

Tableau 13.2 – Région administrative de la Chaudière-Appalaches (12), 2005
Premier groupe d'industries

111-112	Cultures agricoles et élevage
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
311	Fabrication d'aliments
484	Transport par camion
331	Première transformation des métaux
332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines

La Chaudière-Appalaches est la deuxième région agricole du Québec en importance et elle est une des trois régions administratives dont le QL^{NPOP} est le plus élevé dans ce secteur d'activité. En effet, l'agriculture y représente environ 4 % du PIB de la région et son QL^{NPOP} se situe entre 0,30 et 0,50. Les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie y sont aussi relativement développées, puisque leur QL^{NPOP} (entre 0,10 et 0,20) laisse voir qu'une fraction significative de la valeur ajoutée de cette industrie (qui représente moins de 1 % du PIB de la région) est exportée par l'entremise des produits agricoles (ou forestiers).

Comme on le voit souvent dans les régions agricoles d'importance, l'industrie de la fabrication d'aliments y tient une place notable. Cette industrie représente en effet environ 4 % de l'économie régionale et une bonne part de ses produits sont exportés hors du territoire (QL^{NPOP} entre 0,30 et 0,50). On constate donc que ces deux industries du secteur agroalimentaire constituent directement environ 8 % de cette économie régionale.

Le secteur agroalimentaire dans la Chaudière-Appalaches contribue aussi à la forte présence de l'industrie du transport par camion (entre 2 % et 4 % du PIB de la région, avec un QL^N entre 0,30 et 0,50).

On peut rattacher à l'impact créé par le secteur agroalimentaire une partie des industries de la première transformation des métaux, de la fabrication de produits métalliques et de la fabrication de machines. Ces trois industries de la fabrication représentent entre 5 % et 10 % de l'activité économique régionale et leurs QL^N sont entre 0,10 et 0,20, pour la première, et entre 0,30 et 0,50, pour les deux autres. Cela indique que ces produits sont en partie exportés à l'extérieur de la région directement ou indirectement (sous la forme de produits intermédiaires ou comme investissement en machinerie et équipement), par l'entremise des produits alimentaires ou d'autres produits manufacturiers de la région.

Ce premier groupe d'industries est cependant totalement absent des bases économiques de la RMR de Québec. Ces activités exportatrices sont donc plutôt concentrées dans la tranche de 70 % de la production régionale qui se trouve en dehors du territoire métropolitain.

Tableau 13.3 – Région administrative de la Chaudière-Appalaches (12), 2005
Deuxième groupe d'industries

113	Foresterie et exploitation forestière
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
321	Fabrication de produits en bois
337	Fabrication de meubles et de produits connexes
331	Première transformation des métaux
332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines
484	Transport par camion

La Chaudière-Appalaches est aussi fortement impliquée dans les industries de transformation de la forêt. Bien qu'elle ne fasse pas partie des quatre régions qui fournissent au-delà de 50 % des produits forestiers québécois, elle est tout de même riche de cette ressource (près de 1 % du PIB de la région) et le QL^N de l'exploitation forestière (entre 0,20 et 0,30) indique qu'une bonne partie de cette production est exportée directement ou indirectement (par l'intermédiaire de la fabrication de produits en bois et de celle de meubles) à l'extérieur de la région. Le soutien à l'agriculture et à la foresterie, dont on a parlé plus haut, est aussi au service de l'industrie forestière.

La fabrication de produits en bois représente environ 5 % de l'activité économique de la Chaudière-Appalaches. On retrouve d'abord, dans cette industrie, les scieries, mais aussi les fabricants de portes et fenêtres. En fait, cette région est de loin la première du Québec dans la fabrication des produits en bois, car elle accapare près de 20 % de la production québécoise. En observant le QL^N (entre 0,50 et 0,80), on comprend que ces produits manufacturiers sont exportés à partir de ce territoire vers l'extérieur de la région dans une forte proportion. Cela est d'autant plus vrai que le Québec et le Canada sont eux-mêmes exportateurs de ces biens.

On fait le même constat dans l'industrie du meuble. En effet, la Chaudière-Appalaches est la première région de production de meubles avec, également, près de 20 % de cette production au Québec. Cette industrie représente environ 3 % de l'économie régionale et on peut aussi estimer que la majorité de cette production est livrée à l'extérieur de la région si l'on se fie à son

QL^N (entre 0,50 et 0,80) et lorsque l'on considère que le Québec et le Canada sont exportateurs extrarégionaux en ce domaine également.

Le transport par camion profite amplement de cet enchaînement d'industries. Mais on doit aussi associer à la vitalité des produits du bois dans la Chaudière-Appalaches une partie des industries de la première transformation des métaux, de la fabrication de produits métalliques et de machines qu'on retrouve dans cette région. On peut estimer, de façon conservatrice, que cette grappe d'industries reliées à la matière ligneuse est responsable de 12 % à 25 % de la production totale de la région.

Ce deuxième groupe d'industries est également absent des bases économiques de la RMR de Québec. Ces activités exportatrices sont donc aussi concentrées dans la tranche de 70 % de la production régionale qui se trouve en dehors du territoire métropolitain.

Tableau 13.4 – Région administrative de la Chaudière-Appalaches (12), 2005
Troisième groupe d'industries

2123	Extraction de minerais non métalliques
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques
484	Transport par camion

L'industrie minière est présente dans la Chaudière-Appalaches, mais uniquement dans l'extraction de minerais non métalliques, qui représente une faible partie (bien moins de 1 %) de l'économie régionale, avec un QL^N légèrement supérieur à zéro (entre 0,02 et 0,10). Quant à la fabrication de produits minéraux non métalliques, elle représente un peu moins de 1 % de l'économie régionale et elle affiche également un QL^N se situant entre 0,02 et 0,10.

Ce troisième groupe d'industries est également absent des bases économiques de la RMR de Québec.

Tableau 13.5 – Région administrative de la Chaudière-Appalaches (12), 2005
Quatrième groupe d'industries

313-314	Usines de textiles et de produits textiles
315	Fabrication de vêtements
484	Transport par camion
331	Première transformation des métaux
332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines

La région administrative de la Chaudière-Appalaches imprime aussi sa marque dans l'industrie des textiles et dans celle de la fabrication de vêtements, car, en 2005, elle était une des quatre principales régions de production de ces matières, loin derrière la région administrative de Montréal, mais à proximité de la Montérégie. En effet, le textile et le vêtement représentent ensemble près de 2 % de son économie. Le QL^{NPOP} du textile se situe entre 0,20 et 0,30. Pour le vêtement, le QL^{NPOP} est légèrement négatif en 2005, mais en 2004 cette industrie avait encore un QL^{NPOP} positif (entre 0,02 et 0,10).

Une partie de la forte production du transport par camion ainsi qu'une partie de la production élevée de première transformation de métaux, de la fabrication de produits métalliques et de machines qu'on retrouve dans cette région peuvent s'expliquer par l'enchaînement industriel du textile et du vêtement.

Ce quatrième groupe d'industries est également absent des bases économiques de la RMR de Québec.

Tableau 13.6 – Région administrative de la Chaudière-Appalaches (12), 2005
Cinquième groupe d'industries

324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
326	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
484	Transport par camion
331	Première transformation des métaux
332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines

On retrouve aussi, dans la Chaudière-Appalaches, un enchaînement industriel axé sur la fabrication de produits du pétrole et du charbon et celle de produits en caoutchouc et en plastique, qui représente entre 4 % et 9 % de l'économie régionale. Nous retrouvons dans cette région près de 45 % de la capacité de raffinage du Québec¹⁷. Cette industrie (entre 3 % et 7 % du PIB de la région) a un QL^N supérieur à 0,80 qui indique que les produits du pétrole et du charbon du territoire sont livrés principalement à l'extérieur de la région. On constate donc que cette industrie y fait entrer beaucoup d'argent neuf, alors que dans la région administrative de Montréal, la fabrication de produits de pétrole qui y est réalisée est plutôt proportionnelle à la production de la région métropolitaine de recensement de Montréal.

Du côté des dérivés du pétrole (caoutchouc et plastique), on retrouve dans la Chaudière-Appalaches, entre autres, des portes et fenêtres en plastique ainsi que d'autres produits en plastique. Quelque 2 % du PIB de la région sont rattachés à cette industrie, et son QL^N se situe entre 0,30 et 0,50.

Là encore, une partie de l'industrie du transport par camion ainsi qu'une partie de l'industrie de première transformation des métaux, de la fabrication de produits métalliques et de la fabrication de machines, dont on remarque la forte présence dans cette région, peuvent s'expliquer par l'enchaînement industriel du pétrole et du plastique.

On constate que l'industrie de la fabrication de produits du pétrole et du charbon est la seule base économique productrice de biens de la région administrative de la Chaudière-Appalaches qui se maintient comme base économique au sein de la RMR de Québec. En fait, toutes les autres bases économiques de la production de biens qui ont été identifiées dans cette région administrative sont essentiellement concentrées dans la partie du territoire régional en dehors de la RMR de Québec.

17. Au 31 décembre 2005, selon le ministère des Ressources naturelles et de la Faune en date du 22 février 2008 : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/energie/statistiques/statistiques-production-petrole.jsp>.

Tableau 13.7 – Région administrative de la Chaudière-Appalaches (12), 2005
Sixième groupe d'industries

336	Fabrication de matériel de transport
484	Transport par camion
331	Première transformation des métaux
332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines

La fabrication de matériel de transport représente au-delà de 2 % de la production de cette région. Le QL^N faiblement positif indique cependant que cette industrie est à la limite d'être considérée comme exportatrice extrarégionale. Il faut noter, dans le tableau précédent, la première transformation des métaux, la fabrication de produits métalliques et celle des machines, ainsi que l'industrie du transport par camion qu'on peut également associer à la production de matériel de transport.

Une partie de l'industrie du matériel de transport, la construction navale, est située dans la RMR de Québec. Cependant, comme cette activité a connu une forte baisse au cours des dernières années et comme l'autre partie de cette industrie se situe en dehors de la RMR, le matériel de transport n'apparaît pas comme base économique de ce dernier territoire.

Tableau 13.8 – Région administrative de la Chaudière-Appalaches (12), 2005
Septième groupe d'industries

487	Transport de tourisme et d'agrément
722	Services de restauration et débits de boissons

Deux industries du secteur tertiaire de la Chaudière-Appalaches, le transport de tourisme et d'agrément et les sociétés d'assurance (voir ci-après), sont arrimées à des industries qui sont aussi dominantes dans la région administrative voisine, celle de la Capitale-Nationale, région avec laquelle elle partage le territoire métropolitain. En effet, les services de restauration (environ 2 % du PIB de la région) et le transport de tourisme et d'agrément (une portion non significative du PIB de la région) sont des industries associées au tourisme. Ils affichent tous les deux des QL^{NPOP} se situant entre 0,02 et 0,10, indiquant une légère part d'exportation hors territoire.

Tableau 13.9 – Région administrative de la Chaudière-Appalaches (12), 2005
Huitième groupe d'industries

5241	Sociétés d'assurance
------	----------------------

L'industrie des sociétés d'assurance représente de son côté une part de plus en plus importante (entre 2 % et 4 %) du PIB de cette région administrative, tout en affichant un QL^N (entre 0,30 et 0,50) qui indique que les services fournis par les sociétés d'assurance dans la Chaudière-Appalaches sont rendus hors de ce territoire dans une proportion importante. Voilà aussi l'autre industrie de premier plan de cette région, outre la fabrication de produits de pétrole et de charbon, qui s'impose comme base économique au sein de la RMR de Québec. En fait, le

QL^N de cette industrie (entre 0,50 et 0,80) est plus fort dans la RMR de Québec que dans chacune des deux régions administratives qui s'y rattachent.

13.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

La région de la Chaudière-Appalaches a connu de légers changements dans ses principales bases économiques.

D'abord, l'industrie forestière a vu son importance augmenter, en même temps que le soutien à l'agriculture et à la foresterie diminuait.

L'extraction minière métallique a disparu comme base économique au cours de cette période. Mais, au même moment, dans l'industrie manufacturière, la première transformation des métaux acquérait le statut de base économique, tandis que la fabrication de produits métalliques et celle de machines connaissaient une augmentation de leur concentration dans cette région. De son côté, l'extraction de minerais non métalliques devenait base économique régionale, ainsi que son pendant dans l'industrie manufacturière, la fabrication de produits minéraux non métalliques. Enfin, la fabrication de matériel de transport perdait, à toutes fins pratiques, son statut d'industrie exportatrice extrarégionale, ce qui est sans doute lié aux difficultés qu'a connues le chantier maritime durant cette période.

Dans la Chaudière-Appalaches, le bilan des industries de base productrices de biens est plutôt favorable, puisque l'industrie du transport par camion, une industrie connexe à la production de biens, a vu sa concentration d'activités augmenter dans cette région.

On note, de plus, une croissance marquée des services des sociétés d'assurance comme base économique. Rappelons que ce secteur a aussi connu une amélioration dans la région de la Capitale-Nationale.

14. Introduction à l'analyse des régions administratives de la couronne de Montréal

Les quatre prochaines régions administratives sont en bonne partie intégrées à la RMR de Montréal. Le tableau suivant présente la répartition des travailleurs résidant dans chacune des cinq régions concernées selon leur lieu de travail. Les données sont celles du Recensement de la population de 2001 sur les déplacements résidence-travail. Ce tableau illustre le degré d'intégration du marché du travail métropolitain et l'intensité des liens économiques entre ces régions.

Tableau 14.1 Répartition des 1 915 390 travailleurs habitant Montréal et les régions administratives environnantes, selon leur lieu de travail, 2001

	À l'extérieur de la RMR			Dans la RMR				TOTAL
	Hors de la région	Dans la même région	Total à l'extérieur de la RMR	Dans la même région	Dans la région de Montréal	Ailleurs dans la RMR	Total RMR	
Montréal	1,1	33,5	34,6	33,9	30,6	0,9	65,4	100,0
Montréal	0,9		0,9	92,8		6,3	99,1	100,0
Laval	0,7		0,7	38,1	54,0	7,2	99,3	100,0
Laurentides	1,2	21,1	22,3	40,1	24,4	13,2	77,7	100,0
Lanaudière	1,4	29,1	30,5	23,9	34,3	11,3	69,5	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2001.

Ainsi, pour les quatre régions identifiées ci-dessus, comme auparavant pour Montréal dans la RMR de Montréal, on vérifie si les bases économiques qui ressortent pour la région administrative correspondent à celles de la région métropolitaine ou si elles sont particulières à la région administrative. Lorsqu'une industrie appartient à la fois à la base économique de la région administrative et à celle de la région métropolitaine, cela indique vraisemblablement que cette industrie exportatrice de la RMR est relativement concentrée dans la fraction de la RMR de Montréal qui fait partie du territoire de la région administrative.

Dans le cas contraire, la situation est plus ambiguë. Il faut se garder en effet d'adopter une vision trop simplifiée des échanges interrégionaux : le phénomène des flux d'échanges croisés déjà mentionné peut rendre la réalité fort complexe. Pour reprendre l'exemple de l'industrie alimentaire, il est tout à fait possible que des établissements de cette industrie situés, disons, dans la partie sud de la région Laurentides qui appartient à la région métropolitaine de Montréal exportent leurs produits, non seulement ailleurs dans la RMR, mais aussi à l'extérieur, tandis que ces exportations nettes sont « compensées », pour ainsi dire, par des importations d'autres produits alimentaires par d'autres parties de la RMR. En d'autres mots, si une partie de la RMR apparaît comme exportatrice nette alors que ce n'est pas le cas de la RMR, on ne peut pas présumer que les exportations nettes de cette partie soient dirigées vers l'intérieur de la RMR; et même si une partie de la RMR et la RMR elle-même apparaissent comme exportatrices nettes, il

n'est pas impossible que les exportations extrarégionales de la partie en cause soient dirigées vers le reste de la RMR.

15. Région administrative de Laval (13)

15.1 PORTRAIT D'ENSEMBLE

Tableau 15.1 – Base économique de Laval, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
23	Construction	2	6,79 %	8,33 %
323	Impression et activités connexes de soutien	2	0,87 %	1,07 %
325	Fabrication de produits chimiques	2	2,00 %	2,45 %
326	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2	1,17 %	1,44 %
332	Fabrication de produits métalliques	2	1,42 %	1,74 %
337	Fabrication de meubles et de produits connexes	2	0,95 %	1,16 %
410	Commerce de gros	2	6,56 %	8,06 %
44-45	Commerce de détail	1	7,63 %	9,37 %
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs	1	0,60 %	0,78 %
486, 493	Autres industries du transport et de l'entreposage	3	0,24 %	0,34 %
514	Services d'information et traitement des données	2	0,29 %	0,39 %
5311	Bailleurs de biens immobiliers	2	4,00 %	4,91 %
5311	Logements occupés par leurs propriétaires	3	9,53 %	11,80 %
532, 533	Services de location et de location à bail et bailleurs de biens incorporels non financiers, sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur	1	0,73 %	0,86 %
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	1	4,60 %	5,40 %
561	Services administratifs et services de soutien	1	2,66 %	3,13 %
811	Réparation et entretien	3	1,28 %	1,59 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

Le PIB de la région administrative de Laval représente, en 2005, 3,94 % de la production du Québec. Laval, qui est à la fois une ville et une région administrative, est entièrement enclavée dans la région métropolitaine de recensement de Montréal. Tout comme la RMR de Montréal, Laval présente une économie qui repose en partie sur les industries de la fabrication et en partie sur les industries productrices de services (le secteur tertiaire). À cause du caractère

très urbain de cette région (elle est contiguë à la région administrative de Montréal, au milieu de la RMR de Montréal), le secteur des ressources y est tout à fait absent des activités exportatrices extrarégionales.

La structure économique de ce territoire est analysée en relation avec la RMR de Montréal. L'analyse des quotients de localisation normalisés (QL^N ou QL^{NPOP}) est donc plus complexe. Lorsque le QL^N d'une industrie est positif, à la fois dans la région administrative et dans la région métropolitaine, c'est une indication que cette industrie contribue aux exportations nettes à l'extérieur de la RMR de Montréal; dans le cas contraire, il se peut que cette industrie soit simplement concentrée sur le territoire de Laval et produise pour la RMR de Montréal. D'autre part, les enchaînements industriels à observer sont aussi plus complexes. Pour les déceler, il faut parfois repérer des liens qui peuvent dépendre d'industries qui ne sont pas présentes sur le strict territoire de Laval, mais qui le sont sur le territoire de la RMR de Montréal.

15.2 GROUPES D'INDUSTRIES LIÉES

Tableau 15.2 – Région administrative de Laval (13), 2005
Premier groupe d'industries

23	Construction
----	--------------

Il faut noter le QL^N positif (entre 0,10 et 0,20) de l'industrie de la construction, une industrie qui ne peut pas être exportatrice extrarégionale. Celui-ci indique plutôt que cette industrie était conjoncturellement en effervescence en 2005 sur le territoire de Laval. C'était aussi le cas en 2004. Dans la région métropolitaine de recensement de Montréal, au contraire, l'année 2005 reflète une accalmie.

Tableau 15.3 – Région administrative de Laval (13), 2005
Deuxième groupe d'industries

326	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
332	Fabrication de produits métalliques
337	Fabrication de meubles et de produits connexes

On remarque, dans l'industrie de la fabrication, qu'un certain nombre d'industries sont concentrées dans la région administrative de Laval, sans qu'elles le soient dans la RMR de Montréal. C'est le cas des industries de ce deuxième groupe.

Laval connaît une certaine spécialisation dans la fabrication de produits plastiques et la fabrication de produits métalliques, des industries dont les QL^N se situent entre 0,10 et 0,20. Cependant, quand on considère le territoire de la RMR de Montréal, ces QL^N deviennent nuls ou négatifs. Ces industries représentent des activités d'exportation propres à Laval vers les autres régions ou encore traduisent son rôle de fournisseur pour l'industrie du matériel de transport très présent au sein de la RMR de Montréal. En effet, la valeur ajoutée de l'industrie du matériel de transport représente environ 3 % de l'économie de la RMR de Montréal et son QL^N se situe entre 0,10 et 0,20.

D'autre part, Laval produit beaucoup de meubles et d'autres produits connexes, dont une partie est livrée hors de ce territoire (QL^N entre 0,10 et 0,20). Cependant, comme la RMR de Montréal dans son ensemble n'est pas exportatrice nette en dehors de ce territoire dans cette industrie de la fabrication (QL^N négatif), il est possible que Laval livre surtout ses meubles aux clients voisins habitant les autres territoires de la RMR de Montréal.

Tableau 15.4 – Région administrative de Laval (13), 2005
Troisième groupe d'industries

323	Impression et activités connexes de soutien
325	Fabrication de produits chimiques

Les QL^N des deux industries de ce troisième groupe sont positifs tant à Laval que dans la RMR. L'industrie de l'impression et celle de la fabrication de produits chimiques, qui représentent presque 4 % du PIB de la région, affichent des QL^N plutôt élevés (entre 0,10 et 0,20). Dans la RMR de Montréal, leurs QL^N se situent également entre 0,10 et 0,20.

On peut relier la vitalité de l'impression à celle des industries culturelles, et la vitalité de l'industrie chimique à celle des produits pétroliers. En effet, les industries culturelles sont fortement concentrées dans la RMR de Montréal, où les QL^N ou QL^{NPOP} des arts et spectacles, de l'édition, du film et des télécommunications varient entre 0,10 et 0,20. Quant à la fabrication de produits du pétrole, on sait qu'une part très importante (55 %) des capacités de raffinage du Québec se trouve dans la RMR de Montréal (le reste étant dans la Chaudière-Appalaches).

Tableau 15.5 – Région administrative de Laval (13), 2005
Quatrième groupe d'industries

410	Commerce de gros
44-45	Commerce de détail

Lorsqu'on observe le secteur des services (tertiaire), on remarque d'abord la présence fort importante d'industries commerciales dans la région administrative de Laval. En considérant le commerce de gros et le commerce de détail, on atteint plus de 16 % de l'économie régionale.

Le commerce de gros affiche un QL^N entre 0,10 et 0,20 qui indique la présence d'exportations extraterritoriales pour cette activité à Laval. Une bonne partie de ces exportations nettes doivent dépasser la RMR de Montréal puisque le territoire de la RMR est lui-même exportateur net en ce domaine, comme en témoigne son QL^N , qui se situe également entre 0,10 et 0,20.

Quant au commerce de détail, on note une certaine concentration de cette industrie dans la région administrative de Laval, puisque son QL^{NPOP} s'y situe entre 0,02 et 0,10. Mais, comme cette industrie est plus souvent une activité de proximité, on peut comprendre que la clientèle de la région administrative de Laval vient avant tout de la RMR de Montréal. D'ailleurs, le QL^N de la RMR de Montréal, qui est plus près de zéro, permet de renforcer cette interprétation.

Tableau 15.6 – Région administrative de Laval (13), 2005
Cinquième groupe d'industries

485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs
5311	Bailleurs de biens immobiliers

Le transport en commun affiche un QL^{NPOP} positif aussi bien à Laval (entre 0,02 et 0,10) que dans la RMR de Montréal (entre 0,10 et 0,20). En ce qui concerne les industries immobilières, le QL^N est positif dans la région administrative de Laval et négatif dans la RMR de Montréal. Ces résultats sont observés dans deux industries qui, en général, sont des industries de proximité. Les QL^{NPOP} positifs indiquent simplement que, d'une part, le transport en commun est plus développé à Laval et au sein de la RMR de Montréal que dans les autres régions du Québec et, d'autre part, que les valeurs immobilières sont plus élevées dans la région administrative de Laval que dans l'ensemble du Québec.

Tableau 15.7 – Région administrative de Laval (13), 2005
Sixième groupe d'industries

486, 493	Autres industries du transport et de l'entreposage
514	Services d'information et traitement des données
532, 533	Services de location et de location à bail et bailleurs de biens incorporels non financiers, sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur
54	Services professionnels, scientifiques et techniques
561	Services administratifs et services de soutien

La région administrative de Laval affiche par contre une concentration remarquable d'industries de services aux entreprises, qui constituent également des industries de force dans la RMR de Montréal. Ces industries sont l'entreposage, le traitement des données, les services de location, les services professionnels, scientifiques et techniques et les services administratifs, qui représentent au total entre 6 % et 10 % de l'économie de Laval. Les deux premières industries, l'entreposage et le traitement des données, présentent des QL^N variant respectivement entre 0,20 et 0,30, et entre 0,10 et 0,20, alors que les trois autres industries présentent des QL^N variant entre 0,02 et 0,10. Au sein de la RMR de Montréal, ces industries affichent des QL^N davantage concentrés entre 0,10 et 0,20.

Tableau 15.8 – Région administrative de Laval (13), 2005
Septième groupe d'industries

811	Réparation et entretien
-----	-------------------------

La région de Laval affiche une autre force dans une industrie qui est traditionnellement une industrie de proximité¹⁸, soit l'industrie de réparation et d'entretien (QL^N entre 0,20 et 0,30). Au sein de la RMR de Montréal, la région de Laval s'est donné une certaine vocation dans ce service.

18. En effet, au sein de la RMR de Montréal, le QL^N de cette industrie est très près de zéro, indiquant une certaine proportionnalité avec le poids économique du territoire et donc l'absence d'exportations extrarégionales nettes.

15.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

La région de Laval a connu quelques changements dans sa structure économique au cours de la période, sans que son profil général en soit transformé.

Dans l'industrie de la fabrication, on note un progrès certain dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que dans la fabrication de meubles. Par contre, la fabrication de produits métalliques et celle de machines connaissent une évolution contraire.

Dans le secteur des services, ce sont les industries d'entreposage et les services de traitement des données qui progressent beaucoup, alors que l'édition et les services de gestion des déchets et d'assainissement disparaissent des bases économiques régionales.

16. Région administrative de Lanaudière (14)

16.1 PORTRAIT D'ENSEMBLE

Tableau 16.1 – Base économique de Lanaudière, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
111-112	Cultures agricoles et élevage	1	1,74 %	2,16 %
2123	Extraction de minerais non métalliques	3	0,24 %	0,29 %
23	Construction	4	10,31 %	16,66 %
321	Fabrication de produits en bois	3	2,02 %	2,50 %
322	Fabrication du papier	1	1,55 %	1,82 %
326	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	4	1,78 %	2,88 %
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	2	0,68 %	0,84 %
332	Fabrication de produits métalliques	2	1,42 %	1,74 %
333	Fabrication de machines	1	0,84 %	0,98 %
337	Fabrication de meubles et de produits connexes	2	0,95 %	1,16 %
484	Transport par camion	1	1,28 %	1,50 %
487	Transport de tourisme et d'agrément	1	0,01 %	0,02 %
5311	Bailleurs de biens immobiliers	2	4,00 %	4,91 %
5311	Logements occupés par leurs propriétaires	3	9,53 %	11,80 %
532, 533	Services de location et de location à bail et bailleurs de biens incorporels non financiers, sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur	1	0,73 %	0,86 %
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement	2	0,27 %	0,33 %
811	Réparation et entretien	2	1,04 %	1,28 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

Le PIB de la région administrative de Lanaudière représente, en 2005, 3,39 % de la production du Québec. La production de la région administrative de Lanaudière est partagée à peu près également entre le territoire faisant partie de la RMR de Montréal et la partie hors RMR. À cause de cette dualité, la région de Lanaudière a une économie bien représentée dans les trois grands secteurs d'activité économique, soit le secteur primaire, l'industrie de la

fabrication et le secteur tertiaire (services). Certaines industries de la fabrication sont bien intégrées aux champs de spécialisation de la RMR de Montréal, certes, mais ce sont surtout les industries de services (tertiaire) qui sont davantage harmonisées avec les bases économiques de la RMR de Montréal. On note également que, selon Statistique Canada (2001)¹⁹, environ 46 % des habitants de Lanaudière se déplacent quotidiennement pour aller travailler dans les autres territoires faisant partie de la RMR de Montréal.

La structure économique de ce territoire est analysée en relation avec la RMR de Montréal. L'analyse des quotients de localisation normalisés (QL^N ou QL^{NPOP}) est donc plus complexe. Lorsque le QL^N d'une industrie est positif, à la fois dans la région administrative et dans la région métropolitaine, c'est une indication que cette industrie contribue aux exportations nettes à l'extérieur de la RMR de Montréal; dans le cas contraire, il se peut que cette industrie soit simplement concentrée sur le territoire de Lanaudière et produise pour la RMR de Montréal. D'autre part, les enchaînements industriels sont aussi plus difficiles à observer. Pour les déceler, il faut parfois repérer des liens qui peuvent dépendre d'industries qui ne sont pas présentes sur le strict territoire de cette région, mais qui le sont sur le territoire de la RMR de Montréal.

16.2 GROUPES D'INDUSTRIES LIÉES

Tableau 16.2 – Région administrative de Lanaudière (14), 2005
Premier groupe d'industries

111-112	Cultures agricoles et élevage
484	Transport par camion

La région de Lanaudière se distingue d'abord dans le secteur primaire par une industrie agricole plutôt localisée dans la partie de la région qui est extérieure à la RMR de Montréal. Cette industrie affiche un QL^{NPOP} faiblement positif (entre 0,02 et 0,10). On constate donc que la production agricole y est assez proportionnelle à sa population, avec une légère dose d'exportation extrarégionale nette. On remarque que l'industrie du transport par camion y occupe une place un peu plus importante, non pas en pourcentage de l'économie, mais en fonction de son QL^N légèrement positif (entre 0,02 et 0,10). La région de Lanaudière est en effet impliquée dans plusieurs productions de biens (agricoles et manufacturiers) impliquant ce mode de transport. Ce sont cependant deux industries dans lesquelles la RMR de Montréal ne se distingue pas, car ses QL^{NPOP} ou QL^N sont négatifs.

Tableau 16.3 – Région administrative de Lanaudière (14), 2005
Deuxième groupe d'industries

2123	Extraction de minerais non métalliques
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques
484	Transport par camion

19. Voir tableau 14.1 plus haut.

On retrouve dans la région de Lanaudière une bonne concentration d'industries d'extraction de minerais non métalliques (QL^N entre 0,20 et 0,30), une industrie du secteur primaire et de fabrication de produits minéraux non métalliques (QL^N entre 0,10 et 0,20), ainsi qu'une industrie de la fabrication. Cependant, la RMR de Montréal est elle-même importatrice nette dans ces deux industries avec des QL^N qui sont négatifs. Ce n'est donc pas une production régionale correspondant aux industries de force de la RMR de Montréal. L'industrie du transport par camion, qui fait partie de la base économique de la région, est également associée à ces deux productions régionales.

Tableau 16.4 – Région administrative de Lanaudière (14), 2005
Troisième groupe d'industries

23 Construction

L'industrie de la construction affiche un QL^N très élevé (entre 0,30 et 0,50) dans Lanaudière, mais cela reflète avant tout le fait que cette région est en 2005, comme en 2004, une des régions en expansion au Québec. C'est aussi le cas d'ailleurs des trois autres régions de la couronne de la RMR de Montréal (Laval, Laurentides et Montérégie). Par contre, comme la RMR de Montréal dans son ensemble ne reçoit pas une part de valeur ajoutée de construction appropriée à sa dimension, l'économie de la région de Montréal a donc de son côté plutôt pâti cette année-là.

Tableau 16.5 – Région administrative de Lanaudière (14), 2005
Quatrième groupe d'industries

321 Fabrication de produits en bois
337 Fabrication de meubles et de produits connexes
484 Transport par camion

La région de Lanaudière se distingue aussi par un enchaînement industriel axé sur la transformation de ressources ligneuses. En effet, la fabrication de produits en bois et la fabrication de meubles représentent plus de 3 % de cette économie. Ces industries ne correspondent pas elles non plus aux forces de la RMR de Montréal, qui, avec des QL^N correspondants nettement négatifs, apparaît importatrice de ces deux types de produits. On peut également associer une partie du transport par camion de la région à ces industries.

Tableau 16.6 – Région administrative de Lanaudière (14), 2005
Cinquième groupe d'industries

326 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique

La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique représente entre 1 % et 3 % du PIB de la région (QL^N entre 0,30 et 0,50), alors que le QL^N de la RMR de Montréal est négatif.

Tableau 16.7 – Région administrative de Lanaudière (14), 2005
Sixième groupe d'industries

332 Fabrication de produits métalliques
333 Fabrication de machines
484 Transport par camion

La fabrication de produits métalliques et celle de machines constituent près de 3 % du PIB de la région et reproduisent un schéma quelque peu semblable aux industries précédentes. Dans ces domaines, en effet, la région de Lanaudière a des exportations nettes vers l'extérieur du territoire, car leurs QL^N se situent entre 0,02 et 0,20. Tel n'est cependant pas le cas de la RMR de Montréal, dont les QL^N sont nuls ou négatifs. L'industrie du transport par camion est une industrie de base (QL^N entre 0,02 et 0,10) qu'on peut considérer comme fournisseur de transport pour les produits métalliques et les machines.

Tableau 16.8 – Région administrative de Lanaudière (14), 2005
Septième groupe d'industries

811 Réparation et entretien

L'industrie de la réparation et de l'entretien dans Lanaudière présente un QL^N positif (entre 0,10 et 0,20). Cette industrie, qui représente environ 1 % de l'économie régionale, est donc plus fortement concentrée dans cette région. Dans la RMR de Montréal, le QL^N est faiblement positif (entre 0,02 et 0,10), indiquant que la RMR est bien desservie dans cette industrie par les entreprises du territoire de la RMR, lesquelles sont davantage situées dans la région de Lanaudière.

Tableau 16.9 – Région administrative de Lanaudière (14), 2005
Huitième groupe d'industries

532, 533 Services de location et de location à bail et bailleurs de biens incorporels non financiers, sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur

Les services de location (un peu moins de 1 % du PIB de la région) sont assez développés dans Lanaudière, car leur QL^N se situe entre 0,02 et 0,10. Le QL^N de la RMR de Montréal est entre 0,02 et 0,10.

Tableau 16.10 – Région administrative de Lanaudière (14), 2005
Neuvième groupe d'industries

562 Services de gestion des déchets et d'assainissement

Les services de gestion des déchets sont relativement présents dans cette région. Ils ne représentent qu'un faible pourcentage (moins de 1 %) du PIB de la région, mais leur QL^N (entre 0,10 et 0,20) indique ces services sont en partie livrés à l'extérieur de la région. Quant à la RMR de Montréal, on remarque que le QL^N est négatif. Il est bien connu que des sites d'enfouissement sanitaire de la périphérie de la RMR répondent aux besoins de l'ensemble.

16.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

Au cours de cette période, les principales bases économiques de la région de Lanaudière sont demeurées essentiellement les mêmes. On constate cependant un léger affaiblissement dans celles du secteur primaire.

L'industrie de l'agriculture et de l'élevage voit pratiquement disparaître son statut de base économique régionale. Ensuite, l'extraction de minéraux non métalliques et la fabrication des produits minéraux non métalliques connaissent une forte baisse de régime.

D'autres changements plus mineurs se sont aussi produits dans la transformation des ressources forestières. Les produits du bois ont progressé et le papier a acquis le caractère de base économique.

Dans le secteur des services, la gestion des déchets et l'assainissement ont subi une forte baisse, alors que les services de réparation et d'entretien ont connu une hausse notable.

17. Région administrative des Laurentides (15)

17.1 PORTRAIT D'ENSEMBLE

Tableau 17.1 – Base économique des Laurentides, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
2123	Extraction de minerais non métalliques	2	0,19 %	0,24 %
23	Construction	3	8,33 %	10,31 %
321	Fabrication de produits en bois	2	1,64 %	2,02 %
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	2	0,68 %	0,84 %
332	Fabrication de produits métalliques	1	1,21 %	1,42 %
336	Fabrication de matériel de transport	4	4,41 %	7,12 %
337	Fabrication de meubles et de produits connexes	1	0,81 %	0,95 %
481	Transport aérien	4	0,52 %	0,93 %
5311	Bailleurs de biens immobiliers	2	4,00 %	4,91 %
5311	Logements occupés par leurs propriétaires	3	9,53 %	11,80 %
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement	4	0,41 %	0,66 %
71	Arts, spectacles et loisirs	2	1,74 %	2,15 %
721	Services d'hébergement	2	1,02 %	1,26 %
811	Réparation et entretien	2	1,04 %	1,28 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

Le PIB de la région administrative des Laurentides représente 5,24 % de la production du Québec en 2005. Le PIB de la région administrative des Laurentides se retrouve à près de 70 % sur le territoire faisant partie de la RMR de Montréal. À cause de cette dualité, la région administrative des Laurentides possède une économie dont les différentes industries de base (ou industries exportatrices extrarégionales) sont réparties dans les trois grands secteurs d'activité, soit le secteur primaire, l'industrie de la fabrication et le secteur tertiaire (services). Certaines industries de la fabrication, mais surtout les industries de services, sont davantage intégrées à la RMR de Montréal, en ce sens qu'elles correspondent mieux aux secteurs de force de cette RMR. Selon les données de Statistique Canada (2001), il y a dans la région même des

Laurentides une telle activité économique que seulement 38 % de ses habitants se déplacent pour aller travailler dans d'autres territoires faisant partie de la RMR de Montréal²⁰.

La structure économique de ce territoire est analysée en relation avec la RMR de Montréal. L'analyse des quotients de localisation normalisés (QL^N ou QL^{NPOP}) est donc plus complexe. Lorsque le QL^N d'une industrie est positif, à la fois dans la région administrative et dans la région métropolitaine, c'est une indication que cette industrie contribue aux exportations nettes à l'extérieur de la RMR de Montréal; dans le cas contraire, il se peut que cette industrie soit simplement concentrée sur le territoire de la région des Laurentides et produise pour la RMR de Montréal. D'autre part, les enchaînements industriels sont aussi plus difficiles à observer. Pour les déceler, il faut parfois repérer des liens qui peuvent dépendre d'industries qui ne sont pas présentes sur le strict territoire de cette région, mais qui le sont sur le territoire de la RMR de Montréal.

17.2 GROUPES D'INDUSTRIES LIÉES

Tableau 17.2 – Région administrative des Laurentides (15), 2005
Premier groupe d'industries

113	Foresterie et exploitation forestière
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
321	Fabrication de produits en bois
484	Transport par camion

Les Laurentides se distinguaient encore en 2004 dans le secteur primaire par des industries liées à la forêt et plutôt concentrées dans la partie hors RMR de Montréal, soit l'exploitation forestière elle-même et le soutien à l'activité forestière (près de 1 % du PIB de la région pour ces deux industries). Les QL^N dans ces deux industries étaient sensiblement les mêmes, soit entre 0,02 et 0,10. En 2005, ces industries n'y apparaissent plus comme exportatrices extrarégionales. Leurs QL^N sont devenus négatifs, à la suite d'une réduction de la production, qui ne représente plus conjointement que moins de 1 % du PIB de la région. Dans cet enchaînement industriel, il faut ajouter la fabrication de produits en bois, qui, bien qu'elle ait vu sa part de production régionale descendre aux environs de 2 % du PIB de la région, est quand même demeurée exportatrice extrarégionale avec un QL^N qui se situe toujours entre 0,10 et 0,20. On remarque aussi que l'industrie du transport par camion, sollicitée par ces industries, n'affiche plus un QL^N positif et a vu sa part de l'économie régionale diminuer également entre ces deux années. Cette industrie ne constituait pas une force économique dominante de la région et ne s'inscrivait pas non plus dans les forces de la RMR de Montréal, car lorsque l'on observe les mêmes QL^N dans la RMR, ceux-ci sont négatifs.

20. Voir le tableau 14.1.

Tableau 17.3 – Région administrative des Laurentides (15), 2005
Deuxième groupe d'industries

2123	Extraction de minerais non métalliques
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques
484	Transport par camion

On retrouve aussi dans la région administrative des Laurentides une bonne concentration d'industries d'extraction de minerais non métalliques et de fabrication de produits minéraux non métalliques, dont les QL^N se situent tous deux entre 0,10 et 0,20 et qui représentent ensemble environ 1 % du PIB de la région. Cependant, la RMR de Montréal est elle-même importatrice extrarégionale dans ces industries avec des QL^N négatifs. Ce n'est donc pas non plus une production qui entre dans les secteurs de force de la RMR de Montréal. L'industrie du transport par camion est aussi associée à ces industries.

Tableau 17.4 – Région administrative des Laurentides (15), 2005
Troisième groupe d'industries

332	Fabrication de produits métalliques
336	Fabrication de matériel de transport

L'industrie qui est au cœur de l'industrie de la fabrication de la région administrative des Laurentides est l'industrie de la fabrication de matériel de transport. Celle-ci représente entre 20 % et 40 % de son industrie de la fabrication et entre 4 % et 7 % de toute son économie. L'industrie de la fabrication de matériel de transport affiche aussi un QL^N très élevé (entre 0,30 et 0,50), indiquant que cette région exporte hors de son territoire. En plus, il s'agit d'une industrie de la fabrication s'inscrivant dans les secteurs dominants de la RMR de Montréal (le QL^N s'y situe entre 0,10 et 0,20). On peut associer à ce domaine la fabrication de produits métalliques (QL^N entre 0,02 et 0,10). La région administrative des Laurentides exporte de façon nette une fraction significative de ses produits métalliques vers l'extérieur de son territoire, entre autres par l'intermédiaire de la fabrication de matériel de transport, même si la RMR de Montréal n'est pas elle-même exportatrice extrarégionale dans cette industrie (QL^N nul).

Tableau 17.5 – Région administrative des Laurentides (15), 2005
Quatrième groupe d'industries

481	Transport aérien
488	Activités de soutien au transport

L'industrie du transport aérien occupe une place de premier plan dans cette région. Elle représente moins de 1 % de l'activité économique régionale et elle affiche un QL^N se situant entre 0,30 et 0,50. L'industrie du transport aérien est aussi une industrie de premier plan dans la RMR de Montréal (QL^N entre 0,20 et 0,30).

Le transport aérien génère en outre des activités de soutien au transport. Dans ce domaine, la RMR de Montréal domine avec un QL^N de 0,10 à 0,20, tandis que la région des Laurentides

tire également bien son épingle du jeu puisqu'elle affiche elle aussi un QL^N très légèrement positif (quoique inférieur à 0,02)²¹.

Tableau 17.6 – Région administrative des Laurentides (15), 2005
Cinquième groupe d'industries

721	Services d'hébergement
71	Arts, spectacles et loisirs

La région des Laurentides affiche dans les deux industries suivantes, soit les services d'hébergement, et les arts, spectacles et loisirs, des QL^N plutôt positifs (entre 0,10 et 0,20) qui indiquent que cette région est exportatrice extrarégionale en ces domaines.

Les services d'hébergement de la région des Laurentides s'élèvent à environ 1 % de la production régionale. Leur QL^{NPOP} élevé (entre 0,10 et 0,20) indique qu'on afflue vers les Laurentides pour profiter des attraits de cette région. On constate cependant que c'est une force économique de la région qui est indépendante de celles de la RMR de Montréal, où le QL^N est négatif. Une bonne partie de la clientèle de cette industrie de la région des Laurentides vient de la RMR de Montréal.

La région des Laurentides présente une force indéniable dans l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs, qui constitue près de 2 % de son économie. Cette région est, avec la région administrative de Montréal, l'une des deux grandes régions exportatrices extrarégionales de cette industrie au Québec. Le QL^{NPOP} (entre 0,10 et 0,20) indique aussi que cette production est financée par une clientèle qui dépasse les frontières de la région. Cette industrie est en lien avec l'activité touristique fort présente dans les Laurentides et elle est aussi en continuité avec la force de cette industrie dans la RMR de Montréal, où le QL^N se situe entre 0,10 et 0,20.

Tableau 17.7 – Région administrative des Laurentides (15), 2005
Sixième groupe d'industries

512	Industries du film et de l'enregistrement sonore
-----	--

L'industrie du film est une des forces économiques de la RMR de Montréal (QL^N entre 0,10 et 0,20). Même si cette activité ne fait pas partie des industries identifiées comme bases économiques de ce territoire (QL^N inférieur à 0,02), la région des Laurentides réussit à obtenir une bonne part des activités de tournage puisque ce QL^N est tout de même légèrement positif. On peut considérer cette industrie comme exportatrice extrarégionale, puisque le Québec est lui-même fortement exportateur sur le plan canadien. Elle ne représente cependant qu'environ 0,5 % du PIB de la région, et elle n'injecte à cause de cela que peu de nouvel argent dans la région.

Tableau 17.8 – Région administrative des Laurentides (15), 2005
Septième groupe d'industries

562	Services de gestion des déchets et d'assainissement
-----	---

21. Ce qui explique l'absence de cette industrie dans le tableau introductif de la région.

La gestion des déchets est très développée dans la région des Laurentides : elle représente environ 0,5 % du PIB de la région et son QL^N se situe entre 0,30 et 0,50. On remarque également que, dans la RMR de Montréal, le QL^N de cette industrie est négatif. On a déjà noté que, dans les régions où certaines industries de la fabrication sont présentes, les industries d'assainissement occupent aussi une place très importante.

Tableau 17.9 – Région administrative des Laurentides (15), 2005
Huitième groupe d'industries

811 Réparation et entretien

L'industrie de la réparation et de l'entretien (environ 1 % du PIB de la région) peut être considérée comme forte dans la région des Laurentides, où son QL^N est positif (entre 0,10 et 0,20). Quand on considère, d'autre part, que celui de la RMR de Montréal en ce domaine est près de zéro, on peut penser que, cette fois, ce sont les personnes et les entreprises du centre de la RMR qui viennent utiliser les services de réparation des Laurentides. En fait, sauf sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec, les services de réparation se répartissent en général au Québec proportionnellement à l'activité économique régionale. Cependant, en ce qui concerne la RMR de Montréal, cette production provient davantage des quatre régions périphériques (Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie) au détriment de celle de Montréal.

17.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

La structure économique de la région des Laurentides s'est généralement maintenue au cours de cette période. On constate certains changements (à la hausse comme à la baisse) dans l'intensité de certaines bases économiques régionales.

L'industrie forestière n'est plus une base économique en 2005, alors que l'extraction de produits minéraux non métalliques le devient.

Dans l'industrie de la fabrication, celle du matériel de transport et les activités diverses de fabrication présentent une diminution importante de leur concentration dans cette région.

On constate une diminution de la présence du transport aérien et du soutien au transport.

Dans l'industrie culturelle, la production de films et d'enregistrements sonores s'affaiblit, alors que les arts, spectacles et loisirs s'affirment comme base économique. Pourtant, on note une réduction importante des services d'hébergement, qui évoluent habituellement en parallèle avec la présence d'activités artistiques dans une région.

Il y a eu un progrès certain dans les services de gestion des déchets et d'assainissement, ainsi que dans les services de réparation et d'entretien.

18. Région administrative de la Montérégie (16)

18.1 PORTRAIT D'ENSEMBLE

Tableau 18.1 – Base économique de la Montérégie, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
111-112	Cultures agricoles et élevage	3	1,74 %	2,16 %
23	Construction	2	6,79 %	8,33 %
311	Fabrication d'aliments	3	2,97 %	4,80 %
313-314	Usines de textiles et de produits textiles	2	0,67 %	0,83 %
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	1	0,06 %	0,08 %
323	Impression et activités connexes de soutien	2	0,87 %	1,07 %
325	Fabrication de produits chimiques	3	2,45 %	3,04 %
326	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2	1,17 %	1,44 %
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	2	0,68 %	0,84 %
332	Fabrication de produits métalliques	3	1,74 %	2,16 %
333	Fabrication de machines	1	0,84 %	0,98 %
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques	1	0,91 %	1,07 %
335	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	2	0,55 %	0,68 %
336	Fabrication de matériel de transport	3	3,56 %	4,41 %
339	Activités diverses de fabrication	2	0,48 %	0,59 %
410	Commerce de gros	1	5,59 %	6,56 %
484	Transport par camion	2	1,50 %	1,85 %
486, 493	Autres industries du transport et de l'entreposage	3	0,24 %	0,34 %
5311	Bailleurs de biens immobiliers	1	3,40 %	4,00 %
5311	Logements occupés par leurs propriétaires	2	7,76 %	9,53 %
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement	3	0,33 %	0,41 %
811	Réparation et entretien	2	1,04 %	1,28 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

Le PIB de la région administrative de la Montérégie représente 14,72 % de la production du Québec en 2005. La région administrative de la Montérégie est la deuxième région la plus peuplée du Québec (environ 18 % de la population), après la région de Montréal (environ 25 %). C'est une région d'agriculture et d'industries de la fabrication. En effet, dans cette région, on retrouve la plus grande partie des meilleures terres agricoles du Québec. La Montérégie se distingue aussi par un secteur manufacturier qui réalise de l'exportation extrarégionale dans 14 des 20 industries qui le composent. Les industries de la fabrication représentent en fait 22,1 % de l'économie montérégienne, comparativement à 19 % environ au Québec. Par contre, cette région n'est pas dominante dans le secteur tertiaire. On remarque d'ailleurs que les quelques industries de services dont les QL^N ou QL^{NPOP} dépassent zéro sont presque toutes reliées à l'industrie de la fabrication qui se déploie dans cette région.

Le PIB de la Montérégie est partagé presque à égalité entre le territoire faisant partie de la RMR de Montréal (environ 53 %) et le territoire de la région administrative qui se situe en dehors de la RMR de Montréal (environ 47 %). Selon Statistique Canada (2001), il y a dans la région administrative de la Montérégie une telle activité économique que seulement 33 % de ses habitants se déplacent pour aller travailler à l'extérieur de son territoire, presque tous (31 %) dans la région de Montréal et 2 % ailleurs²².

La structure économique de ce territoire est analysée en relation avec la RMR de Montréal. L'analyse des quotients de localisation normalisés (QL^N ou QL^{NPOP}) est donc plus complexe. Lorsque le QL^N d'une industrie est positif, à la fois dans la région administrative et dans la région métropolitaine, c'est une indication que cette industrie contribue aux exportations nettes à l'extérieur de la RMR de Montréal; dans le cas contraire, il se peut que cette industrie soit simplement concentrée en Montérégie et produise pour la RMR de Montréal. D'autre part, les enchaînements industriels sont aussi plus difficiles à observer. Pour les déceler, il faut parfois repérer des liens qui peuvent dépendre d'industries qui ne sont pas présentes sur le strict territoire de cette région, mais qui le sont sur le territoire de la RMR de Montréal.

18.2 GROUPES D'INDUSTRIES LIÉES

Tableau 18.2 – Région administrative de la Montérégie (16), 2005
Premier groupe d'industries

111-112	Cultures agricoles et élevage
311	Fabrication d'aliments
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues
325	Fabrication de produits chimiques
484	Transport par camion
486, 493	Autres industries du transport et de l'entreposage

22. Tableau 14.1.

La Montérégie est la première région agricole du Québec. Cette production représente environ 2 % de son économie et près de 30 % de la production québécoise. On y remarque un QL^{NPOP} se situant entre 0,20 et 0,30, alors que le QL^{NPOP} de la RMR de Montréal en ce domaine est négatif.

La disponibilité de produits agricoles et la présence d'un marché immédiat (RMR de Montréal) très important ont favorisé le développement du secteur agroalimentaire. On note, en aval de l'agriculture, la présence de nombreuses coopératives agricoles, surtout dans les produits laitiers, mais aussi dans l'élevage de porc et de poulet, ainsi que des industries de boulangerie; on retrouve aussi, en amont de l'agriculture, des fabricants de moulées pour le bétail. L'industrie alimentaire représente entre 3 % et 5 % du PIB de la région et, comme pour la production agricole, le QL^{NPOP} , qui se situe entre 0,20 et 0,30, indique qu'une bonne partie de cette production est exportée en dehors de la Montérégie.

L'agriculture en Montérégie a favorisé en aval la fabrication de produits en cuir. C'est une industrie exportatrice extrarégionale de cette économie régionale, car son QL^{NPOP} se situe entre 0,02 et 0,10. C'est cependant une industrie peu importante (bien en deçà de 1 % du PIB de la région) qui est d'ailleurs en régression au Québec. Dans la RMR de Montréal, le QL^{NPOP} de cette industrie est négatif. Malgré que le Québec soit fortement exportateur sur le plan canadien, le très fort déficit commercial du Canada en ce domaine vient annuler l'entrée nette d'argent pour l'ensemble des produits du cuir.

L'industrie agricole est aussi responsable d'une partie notable du transport par camion (QL^N entre 0,10 et 0,20), de la fabrication de produits chimiques (QL^N entre 0,20 et 0,30), notamment les engrais, et de l'industrie d'entreposage (QL^N entre 0,20 et 0,30), surtout des entrepôts frigorifiques nécessaires à la conservation des produits agroalimentaires. Dans le cas de ces deux dernières productions, il s'agit d'industries correspondant aux forces économiques que l'on retrouve aussi dans la RMR de Montréal, car les QL^N y sont tous deux entre 0,10 et 0,20.

Tableau 18.3 – Région administrative de la Montérégie (16), 2005
Deuxième groupe d'industries

313-314	Usines de textiles et de produits textiles
484	Transport par camion
486, 493	Autres industries du transport et de l'entreposage

La Montérégie se distingue aussi dans la production du textile et des produits textiles. Avec la région de Montréal, celle de la Chaudière-Appalaches et celle de l'Estrie, elle est l'une des têtes d'affiche au Québec dans ce domaine. Cette production représente près de 1 % du PIB de la région et son QL^{NPOP} est entre 0,10 et 0,20 : cette région exporte donc hors territoire une fraction de sa production. Ces chiffres sont d'autant plus conservateurs que le Québec est dans son ensemble un exportateur net en ce domaine, malgré l'importation nette faite par le Canada. Cette industrie favorise aussi l'industrie du transport par camion et celle de l'entreposage.

Tableau 18.4 – Région administrative de la Montérégie (16), 2005
Troisième groupe d'industries

323 Impression et activités connexes de soutien

L'industrie de l'impression représente environ 1 % du PIB de la région de la Montérégie. Cette industrie est aussi en évidence au sein de la RMR de Montréal. On peut estimer à partir des QL^N des deux territoires, qui se situent entre 0,10 et 0,20, que la Montérégie tout comme la RMR de Montréal réalisent ces productions pour l'extérieur de leur territoire dans une bonne proportion.

Tableau 18.5 – Région administrative de la Montérégie (16), 2005
Quatrième groupe d'industries

325 Fabrication de produits chimiques
339 Activités diverses de fabrication

Cette région partage également avec la RMR de Montréal une autre industrie de force, soit la fabrication de produits chimiques. Comme dans la RMR de Montréal, cette industrie qui représente en Montérégie près de 3 % de l'économie régionale exporte hors territoire une bonne partie de sa production, selon son QL^N se situant entre 0,20 et 0,30. Dans la RMR de Montréal, le QL^N se situe entre 0,10 et 0,20. Une partie des produits chimiques sont constitués des engrais produits pour l'agriculture; une autre partie peut être reliée à la présence du raffinage de pétrole dans la RMR de Montréal.

On note aussi, dans cette région, la présence des activités diverses de fabrication (une fraction de 1 % du PIB régional). Une partie de cette industrie (la fabrication de fournitures et de matériel médicaux) peut être mise en relation avec la fabrication de produits chimiques. Le QL^N est entre 0,10 et 0,20.

Tableau 18.6 – Région administrative de la Montérégie (16), 2005
Cinquième groupe d'industries

326 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
332 Fabrication de produits métalliques
333 Fabrication de machines
334 Fabrication de produits informatiques et électroniques
335 Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques
336 Fabrication de matériel de transport
484 Transport par camion
486, 493 Autres industries du transport et de l'entreposage
562 Services de gestion des déchets et d'assainissement

La fabrication de matériel de transport constitue le cœur industriel de la Montérégie avec environ 4 % de son économie. Au Québec, les régions productrices et exportatrices extrarégionales les plus importantes en ce domaine sont celles de Montréal, de la Montérégie et des Laurentides. On comprend ainsi pourquoi la fabrication de matériel de transport, particulièrement l'industrie aéronautique, est un des fleurons économiques de toute la RMR de

Montréal. La production de matériel de transport de la Montérégie a un QL^N entre 0,20 et 0,30, alors que, dans l'ensemble de la RMR de Montréal, il est plutôt entre 0,10 et 0,20.

La fabrication d'appareils et de composants électriques (une fraction de 1 % du PIB de la région) est un des principaux fournisseurs de l'industrie de la fabrication de matériel de transport. C'est à travers cette industrie que la plus grande partie du matériel électrique est exportée à l'extérieur de la Montérégie. Tant pour la Montérégie que pour la RMR de Montréal, les QL^N se situent entre 0,10 et 0,20.

On peut aussi associer à cet enchaînement industriel l'industrie de la fabrication de produits métalliques, celle de machines et celle de produits en caoutchouc et en plastique, qui représentent conjointement environ 4 % du PIB de la Montérégie. Dans les industries de fabrication de produits métalliques et de machines, on retrouve entre autres la production de moules industriels et de machines industrielles. Enfin, l'ensemble des produits du matériel de transport nécessite des pièces fabriquées de caoutchouc ou de plastique. Ces trois industries exportent plus ou moins intensément leur production hors du territoire de la Montérégie, si l'on tient compte des QL^N qui varient de 0,02 à 0,30.

La fabrication de produits informatiques et électroniques (environ 1 % du PIB de la région) affiche dans la Montérégie un QL^N légèrement positif (entre 0,02 et 0,10). Sur le territoire de la RMR de Montréal, le QL^N de la fabrication de produits informatiques et électroniques (entre 0,10 et 0,20) indique une véritable force en ce domaine, force qui est, par contre, plus concentrée dans la région administrative de Montréal.

18.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

La structure économique de la Montérégie a connu peu de changements fondamentaux au cours de la période. Il faut tout de même noter quelques faiblesses dans le secteur manufacturier et un renforcement au niveau des services.

On peut signaler que, dans le secteur manufacturier, ce sont les industries plus motrices qui ont connu des baisses de régime, tandis que les industries plus fragiles ont gagné des points. Ainsi, on remarque la disparition de la première transformation des métaux comme base économique et l'affaiblissement de la fabrication de produits informatiques et électroniques, de la fabrication de matériel électrique et de la fabrication de matériel de transport. Ce sont l'industrie alimentaire, le textile, le cuir et l'impression qui accroissent leur concentration dans cette région.

Dans les services, on note une progression de l'importance de l'entreposage, de la gestion des déchets et de l'assainissement, ainsi que de la réparation et de l'entretien.

Plusieurs industries de services sont rattachées à l'enchaînement d'industries gravitant autour de la production de biens, soit le transport par camion, la gestion des déchets et l'assainissement et l'industrie de l'entreposage. Les deux premières industries sont surdéveloppées en Montérégie, à cause de la concentration sur ce territoire d'une bonne partie de l'industrie de la fabrication de toute la RMR de Montréal. En effet, ces industries présentent des QL^N fortement positifs (entre 0,10 et 0,20, pour la première, et entre 0,20 et 0,30, pour la deuxième), alors que dans la RMR de Montréal, les QL^N correspondants sont négatifs. Quant à l'entreposage, son QL^N est entre 0,20 et 0,30. Cette industrie représente également un secteur de force de la RMR de Montréal où le QL^N est entre 0,10 et 0,20. En fait, les régions de la Montérégie, de Montréal, de Laval et des Laurentides sont les régions exportatrices extrarégionales de l'entreposage au Québec.

Tableau 18.7 – Région administrative de la Montérégie (16), 2005
Sixième groupe d'industries

410	Commerce de gros
484	Transport par camion
486, 493	Autres industries du transport et de l'entreposage

Le commerce de gros est une autre industrie de la Montérégie dont le QL^N positif démontre le caractère exportateur extrarégional. Cette industrie représente environ 6 % de l'économie régionale (QL^N de entre 0,02 et 0,10) et fait aussi partie des exportations extrarégionales de la RMR. Le secteur du commerce de gros est fortement concentré sur le territoire de la RMR de Montréal, dans les régions administratives de Montréal, de Laval et de la Montérégie, qui sont aussi parmi les régions les plus actives en ce domaine au Québec. Seule la région administrative du Centre-du-Québec, en dehors de la RMR de Montréal, vient les concurrencer.

Des industries de transport par camion et d'entreposage plus fortes que la moyenne québécoise s'expliquent en partie par l'importance de l'industrie du commerce de gros en Montérégie.

Tableau 18.8 – Région administrative de la Montérégie (16), 2005
Septième groupe d'industries

811	Réparation et entretien
-----	-------------------------

L'industrie de la réparation et de l'entretien a une clientèle partagée entre les personnes et les entreprises. Étant donné qu'en Montérégie le QL^N est positif (entre 0,10 et 0,20), cette industrie y est proportionnellement plus importante qu'ailleurs et on y fait des réparations en partie pour l'extérieur du territoire. Le même phénomène est observé dans la RMR de Montréal, où le QL^N se situe également entre 0,02 et 0,10, indiquant que la RMR est aussi légèrement exportatrice extrarégionale en ce domaine. On peut relier la force de cette industrie de service à la présence dominante d'industries de la fabrication en Montérégie et dans la RMR de Montréal.

19. Région administrative du Centre-du-Québec (17)

19.1 PORTRAIT D'ENSEMBLE

Tableau 19.1 – Base économique du Centre-du-Québec, 2005

Code SCIAN	Industrie	QL ^N ou QL ^{POP^N} par intervalles	Part du PIB régional, par intervalles	
			Borne inférieure	Borne supérieure
111-112	Cultures agricoles et élevage	5	3,49 %	10,47 %
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	3	0,25 %	0,31 %
22	Production des services publics	3	6,12 %	7,57 %
311	Fabrication d'aliments	4	2,97 %	4,80 %
313-314	Usines de textiles et de produits textiles	3	0,83 %	1,35 %
321	Fabrication de produits en bois	4	2,50 %	4,04 %
322	Fabrication du papier	3	2,23 %	2,76 %
325	Fabrication de produits chimiques	1	1,70 %	2,00 %
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	3	0,84 %	1,04 %
331	Première transformation des métaux	5	4,40 %	13,19 %
332	Fabrication de produits métalliques	4	2,16 %	3,48 %
333	Fabrication de machines	5	2,41 %	7,24 %
337	Fabrication de meubles et de produits connexes	4	1,44 %	2,33 %
339	Activités diverses de fabrication	2	0,48 %	0,59 %
410	Commerce de gros	2	6,56 %	8,06 %
484	Transport par camion	4	2,29 %	3,69 %
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement	1	0,23 %	0,27 %
811	Réparation et entretien	1	0,89 %	1,04 %

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

Le PIB de la région administrative du Centre-du-Québec représente 2,77 % de la production du Québec en 2005. Le Centre-du-Québec est en partie dans la RMR de Trois-Rivières, mais la plus grande partie de cette région a peu de liens économiques avec cette RMR. Seulement 5 % des habitants de cette région vivent dans la RMR de Trois-Rivières et seulement 7,6 % des travailleurs de la RMR de Trois-Rivières viennent de cette région. D'autre part, il y a jusqu'à 3,5 % des résidents du Centre-du-Québec qui vont travailler en Estrie ou en Montérégie,

et seulement 6,6 % qui vont travailler dans la RMR de Trois-Rivières²³. Ainsi, le marché du travail du Centre-du-Québec est peu intégré à ceux des régions voisines.

L'économie de la région du Centre-du-Québec est bien partagée entre le secteur primaire et le secteur de la fabrication. Rarement d'autres régions de la vallée du Saint-Laurent sont-elles autant impliquées dans le secteur primaire. Rarement aussi, le secteur de la fabrication des autres régions administratives québécoises dépasse-t-il 30 % de l'économie régionale comme cela se produit dans le Centre-du-Québec. En contrepartie, cette région n'a pratiquement aucune base économique dans les services, si ce n'est dans le commerce de gros ou dans des industries de services reliées à la production de biens.

19.2 GROUPES D'INDUSTRIES LIÉES

Tableau 19.2 – Région administrative du Centre-du-Québec (17), 2005
Premier groupe d'industries

111-112	Cultures agricoles et élevage
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
311	Fabrication d'aliments
333	Fabrication de machines
325	Fabrication de produits chimiques
484	Transport par camion

Le Centre-du-Québec est, avec la Montérégie et la Chaudière-Appalaches, l'une des trois grandes régions productrices du Québec dans l'agriculture et l'élevage. Cette industrie représente de 3 % à 11 % de son économie et son QL^{NPOP} est entre 0,50 et 0,80. En complément, les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie y sont relativement importantes (QL^{NPOP} entre 0,20 et 0,30), même si, de façon absolue, elles ne représentent qu'un faible pourcentage du PIB de la région (bien moins de 1 %).

L'agriculture produit des effets en aval puisque l'industrie alimentaire est aussi très développée dans le Centre-du-Québec (de 3 % à 5 % de l'économie régionale; QL^N entre 0,30 et 0,50).

D'autres effets sont produits en amont, dans les industries fournisseuses : d'abord, une partie de la forte production de fabrication de machines est imputable à l'agriculture. C'est entre 2 % et 8 % du PIB de la région qui est consacré à cette industrie, avec un QL^N entre 0,50 et 0,80. Une partie également de la fabrication de produits chimiques ayant lieu dans cette région, soit la fabrication des engrais, est favorisée par l'agriculture. Cette production représente près de 2 % du PIB de la région (QL^N entre 0,02 et 0,10). L'industrie alimentaire et les autres industries de la fabrication du Centre-du-Québec génèrent du transport par camion. Cette industrie, qui représente environ 3 % de l'économie de la région, est elle aussi fortement exportatrice avec un QL^N se situant entre 0,30 et 0,50.

23. Selon Statistique Canada, Recensement de la population de 2001.

On remarque que cet ensemble d'industries reliées au secteur agroalimentaire n'a rien à voir avec les industries fortes de la RMR de Trois-Rivières dont les QL^N sont tous négatifs en ces matières.

Tableau 19.3 – Région administrative du Centre-du-Québec (17), 2005
Deuxième groupe d'industries

22	Production des services publics
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier
325	Fabrication de produits chimiques
333	Fabrication de machines
337	Fabrication de meubles et de produits connexes
484	Transport par camion
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement
811	Réparation et entretien

Le Centre-du-Québec ne se classe pas comme une région forestière, même si l'extraction de la matière ligneuse y est pratiquée. Mais on peut expliquer la présence d'un enchaînement d'industries liées au bois, au papier et au meuble, d'une part, par le voisinage de régions forestières et, d'autre part, par la disponibilité de ressources électriques.

En effet, la fabrication de produits en bois représente de 2 % à 4 % du PIB de cette région, ce qui en fait la cinquième région productrice en importance au Québec. Son QL^N se situe en effet entre 0,30 et 0,50.

La production de services publics représente de 6 % à 8 % de la production régionale et le QL^N (entre 0,20 et 0,30) permet de constater qu'une part substantielle de cette production d'électricité est destinée à l'extérieur de la région, soit directement, soit par l'intermédiaire des industries de la fabrication qu'elle favorise (papier et première transformation des métaux).

On constate que le papier fabriqué dans cette région (près de 3 % de l'économie) est exporté dans une forte proportion à l'extérieur de la région (QL^N entre 0,20 et 0,30). Malgré ces performances, le Centre-du-Québec ne se classe pas parmi les cinq ou six régions dominantes dans la production de papier du Québec. On peut cependant lier à cette industrie de la fabrication une partie des produits chimiques et des machines qui y sont fabriqués.

Le voisinage de régions forestières a aussi permis au Centre-du-Québec d'exploiter avec succès une industrie en aval, celle de la fabrication de meubles. Cette industrie, dont le QL^N est entre 0,30 et 0,50, constitue environ 2 % de la production territoriale. Dans ce domaine, le Centre-du-Québec se classe parmi les cinq régions dominantes du Québec en termes de production. Elle s'y distingue en fait tout autant que la Mauricie.

On peut également associer, en amont de ces industries, des fournisseurs manufacturiers. La fabrication de produits chimiques peut être en partie liée au papier et la fabrication de machines peut être en partie liée à la production du bois, du papier et du meuble.

Trois industries de services, celle du transport par camion, celle de l'assainissement et de la gestion des déchets et celle de la réparation et de l'entretien, sont en partie plus développées dans cette région parce qu'elles constituent des services fournis à l'enchaînement d'industries du bois-papier-meuble. Ces industries représentent conjointement entre 3 % et 8 % de la production de la région. La première industrie, celle du camionnage, est à ce point développée dans le Centre-du-Québec que son QL^N se situe entre 0,30 et 0,50²⁴. Dans les deux autres cas, leur QL^N se situe chacun entre 0,02 et 0,10.

Tableau 19.4 – Région administrative du Centre-du-Québec (17), 2005
Troisième groupe d'industries

22	Production des services publics
331	Première transformation des métaux
332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines
484	Transport par camion
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement
811	Réparation et entretien

La forte production de services publics (électricité) du Centre-du-Québec a aussi favorisé l'industrie de la première transformation des métaux. Cette dernière constitue entre 4 % et 14 % du PIB de la région et son QL^N (entre 0,50 et 0,80) indique qu'une part considérable de sa production est exportée à l'extérieur de la région. On sait que le Québec et le Canada sont eux-mêmes exportateurs nets d'aluminium (première transformation des métaux), ce qui renforce cette affirmation. On constate aussi que cette région se classe entre le troisième et le cinquième rang au Québec à la fois pour la production et pour l'exportation de services publics et de première transformation des métaux.

La fabrication de machines est favorisée dans le Centre-du-Québec comme fournisseur de la première transformation des métaux (elle l'était aussi pour l'agriculture et le bois-papier-meuble). Une autre industrie de la fabrication de premier plan dans cette région, la fabrication de produits métalliques (de 2 % à 4 % du PIB de la région) est une industrie en amont de la production d'aluminium (comme fournisseur de pièces métalliques), mais aussi une industrie en aval (puisque des produits sont fabriqués à partir de l'aluminium) (QL^N entre 0,30 et 0,50).

Des industries de services (transport par camion, assainissement et réparation) sont aussi largement favorisées par la première transformation des métaux.

Tableau 19.5 – Région administrative du Centre-du-Québec (17), 2005
Quatrième groupe d'industries

313-314	Usines de textiles et de produits textiles
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques
339	Activités diverses de fabrication

24. On avait aussi associé plus haut le camionnage à la filière agricole.

On retrouve dans le Centre-du-Québec trois industries de la fabrication, soit le textile, la fabrication de produits minéraux non métalliques et les activités diverses de fabrication, pour lesquelles cette région se classe parmi les trois ou quatre régions québécoises ayant les QL^N les plus élevés. Cependant, elles ne représentent ensemble que moins de 3 % du PIB de la région et, dans chacun des cas, la production régionale n'est pas importante par rapport à la production de l'ensemble du Québec, car ces industries n'occupent jamais un rang supérieur au cinquième rang de la production québécoise.

Tableau 19.6 – Région administrative du Centre-du-Québec (17), 2005
Cinquième groupe d'industries

410 Commerce de gros

Enfin, même si le Centre-du-Québec n'est qu'au sixième rang au Québec dans la production du commerce de gros, cette région est exportatrice extrarégionale en ce domaine, comme le sont trois régions de la périphérie de la RMR de Montréal. Le commerce de gros représente de 7 % à 8 % de l'économie du Centre-du-Québec.

19.3 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LES BASES ÉCONOMIQUES ENTRE 1997 ET 2005

La structure économique du Centre-du-Québec a connu un renforcement au cours de cette période. Ce sont les industries plus motrices de la fabrication qui ont progressé et, dans les services, le commerce de gros a pris une place importante.

Dans le secteur primaire, on note une accentuation de la production de services publics (électricité).

Dans le secteur manufacturier, l'industrie du textile a perdu du terrain et l'industrie du vêtement n'est plus une base économique du Centre-du-Québec. L'industrie des produits du bois a progressé, tandis que celle du meuble a régressé d'autant. La fabrication de produits minéraux non métalliques a aussi diminué, plus fortement encore. Cependant, on note des progrès sensibles dans la première transformation des métaux et dans la fabrication de produits métalliques et de machines.

La présence de certains services s'est intensifiée dans cette région. C'est le cas de la gestion des déchets et de l'assainissement, ainsi que des services de réparation et d'entretien. Mais c'est surtout la progression du commerce de gros qui est marquante dans la région du Centre-du-Québec, d'autant plus que cette nouvelle base économique régionale est une industrie qui occupe beaucoup d'espace au sein de toute structure de production.

20. Tableau de synthèse des bases économiques de chaque région

Le tableau suivant est un tableau de synthèse des bases économiques des régions. Il a été structuré de façon à faire ressortir au premier coup d'œil les différences entre les structures économiques régionales. Ce tableau de synthèse est une matrice de 63 lignes (les industries) et de 17 colonnes (les régions administratives) où l'on marque en couleur les industries d'une région qui se classent comme des bases économiques régionales (lorsqu'elles affichent un QL^N ou un QL^{NPOP} égal ou supérieur à 0,02). Une industrie est marquée par une couleur plus foncée à mesure qu'elle atteint des tranches de QL^N ou de QL^{NPOP} plus élevées.

Les industries qui sont considérées *a priori* comme des services de proximité (voir 1-B.3) ne peuvent pas, en général, être considérées comme des bases économiques ou des industries d'exportation extrarégionale²⁵. Elles sont néanmoins marquées par une couleur si leur QL^N ou QL^{NPOP} est supérieur à 0,02.

On remarquera que, dans ce tableau, les régions administratives ont dans la mesure du possible été ordonnées géographiquement pour permettre de voir si des similitudes ou des complémentarités existent entre régions voisines.

25. Sauf pour le commerce de détail.

Tableau 20.1 – Tableau de synthèse des bases économiques régionales, première partie

Code SCIAN	Description	Gaspésie—Îles-de-la-Madel.	Bas-Saint-Laurent	Chaudière-Appalaches	Capitale-Nationale	Mauricie	Centre-du-Québec	Estrie	Montréal	Laval	Lanaudière	Laurentides	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Côte-Nord	Nord-du-Québec	
		11	1	12	3	4	17	5	16	6	13	14	15	7	8	2	9	10
11A	Cultures agricoles et élevage	2	4	4	0	1	5	3	3	0	0	1	0	0	0	2	0	0
113	Foresterie et exploitation forestière	5	5	3	0	5	0	2	0	0	0	0	0	4	5	5	5	5
114	Pêche, chasse et piégeage	6	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	5
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	2	3	2	1	2	3	1	0	0	0	0	0	0	5	5	2	4
2122	Extraction de minerais métalliques	0	0	0	0	..	0	0	0	0	0	0	0	0	6	..	6	6
2123	Extraction de minerais non métalliques	5	5	1	0	0	0	4	0	0	0	3	2	0	5	4	0	5
2131	Activités de soutien à l'extraction minière et de pétrole et de gaz	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	6	0	0	6
221	Production des services publics	2	0	0	0	3	3	0	0	1	0	0	0	0	3	2	5	5
23	Construction	0	0	0	0	2	0	0	2	0	2	4	3	1	3	0	4	5
311	Fabrication d'aliments	0	1	4	0	0	4	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac	0	0	0	3	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0
313-314	Usines de textiles et de produits textiles	0	0	3	0	0	3	4	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0
315	Fabrication de vêtements	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	0	1	0	2	3	0	5	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0
321	Fabrication de produits en bois	3	5	5	0	3	4	4	0	0	0	3	2	0	4	2	0	4

Tableau 20.1 – Tableau de synthèse des bases économiques régionales, deuxième partie

Code SCIAN	Description	Gaspésie—Îles-de-la-Madel.	Bas-Saint-Laurent	Chaudière-Appalaches	Capitale-Nationale	Mauricie	Centre-du-Québec	Estrie	Montréal	Montréal	Laval	Lanaudière	Laurentides	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Côte-Nord	Nord-du-Québec
		11	1	12	3	4	17	5	16	6	13	14	15	7	8	2	9	10
322	Fabrication du papier	0	0	0	0	5	3	4	0	0	0	1	0	4	4	5	5	5
323	Impression et activités connexes de soutien	0	0	1	0	0	0	1	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon	0	0	6	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
325	Fabrication de produits chimiques	0	0	0	0	0	1	0	3	2	2	0	0	0	0	0	0	0
326	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0	0	4	0	0	0	5	2	0	2	4	0	0	0	0	0	0
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	0	4	1	3	1	3	2	2	0	0	2	2	0	0	0	0	0
331	Première transformation des métaux	0	0	2	0	2	5	0	0	0	0	0	0	0	0	6	5	0
332	Fabrication de produits métalliques	0	0	4	0	2	4	1	3	0	2	2	1	0	0	0	0	0
333	Fabrication de machines	0	0	4	0	0	5	3	1	0	0	1	0	0	0	3	0	0
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	..	0
335	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0
336	Fabrication de matériel de transport	0	1	0	0	0	0	4	3	1	0	0	4	0	0	0	0	0
337	Fabrication de meubles et de produits connexes	0	2	5	0	4	4	3	0	0	2	2	1	0	0	0	0	0
339	Activités diverses de fabrication	0	0	0	0	0	2	3	2	0	0	0	0	0	0	0	5	0
41	Commerce de gros	0	0	0	0	0	2	0	1	2	2	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 20.1 – Tableau de synthèse des bases économiques régionales, troisième partie

Code SCIAN	Description	Gaspésie—Îles-de-la-Madel. 11	Bas-Saint-Laurent 1	Chaudière-Appalaches 12	Capitale-Nationale 3	Mauricie 4	Centre-du-Québec 17	Estrie 5	Montérégie 16	Montréal 6	Laval 13	Lanaudière 14	Laurentides 15	Outaouais 7	Abitibi-Témiscamingue 8	Saguenay-Lac-Saint-Jean 2	Côte-Nord 9	Nord-du-Québec 10
4A	Commerce de détail	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
484	Transport par camion	0	4	4	0	1	4	1	2	0	0	1	0	0	4	2	0	0
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs	0	0	0	1	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0
486, 493	Autres industries du transport et de l'entreposage	1	0	0	0	0	0	0	3	2	3	0	0	0	0	0	4	0
481	Transport aérien	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4	0	0	0	0	4
482	Transport ferroviaire	0	0	0	0	1	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	5	0
483	Transport par eau	5	5	0	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4	0
487	Transport de tourisme et d'agrément	4	3	1	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	0	0	4	0
488	Activités de soutien au transport	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0
491-492	Messageries et services postaux	0	0	0	0	0	2	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0
511	Édition	0	0	0	0	0	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0
512	Industries du film et de l'enregistrement sonore	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0
513	Radiotélévision et télécommunications	0	0	0	0	0	0	2	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0
514	Services d'information et traitement des données	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	4	0	0	0	0
5A01-5A06	Intermédiation financière	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 20.1 – Tableau de synthèse des bases économiques régionales, quatrième partie

Code SCIAN	Description	11	1	12	3	4	17	5	16	6	13	14	15	7	8	2	9	10
		Gaspésie—Îles-de-la-Madel.	Bas-Saint-Laurent	Chaudière-Appalaches	Capitale-Nationale	Mauricie	Centre-du-Québec	Estrie	Montérégie	Montréal	Laval	Lanaudière	Laurentides	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Côte-Nord	Nord-du-Québec
5A02	Sociétés d'assurance	0	0	4	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
5A03	Bailleurs de biens immobiliers	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	1	0	0	0	0
5A04	Logements occupés par leurs propriétaires	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	1	2	1	0	0	0	0
5A05	Services de location et de location à bail et bailleurs de biens incorporels non financiers, sauf les œuvres prot. par droit d'auteur	0	1	0	1	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	0	0	0	1	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0
561	Services administratifs et services de soutien	0	2	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement	0	0	0	0	1	1	0	3	0	0	2	4	0	1	4	0	4
61	Services d'enseignement	0	0	0	2	1	0	2	0	1	0	0	0	0	1	0	0	2
62	Soins de santé et assistance sociale	0	1	0	2	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0
71	Arts, spectacles et loisirs	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	2	0	0	0	0	0
721	Services d'hébergement	3	4	0	4	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	2	1
722	Services de restauration et débits de boissons	2	0	1	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
811	Réparation et entretien	0	0	0	0	0	1	0	2	0	3	2	2	0	0	0	0	0
81A	Services personnels et services de blanchissage et ménages privés	1	0	0	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 20.1 – Tableau de synthèse des bases économiques régionales, cinquième partie

Code SCIAN	Description	Gaspésie—Îles-de-la-Madel.	Bas-Saint-Laurent	Chaudière-Appalaches	Capitale-Nationale	Mauricie	Centre-du-Québec	Estrie	Montérégie	Montréal	Laval	Lanaudière	Laurentides	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Côte-Nord	Nord-du-Québec	
		11	1	12	3	4	17	5	16	6	13	14	15	7	8	2	9	10	
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires	0	0	0	2	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1
911	Administration publique fédérale	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0
912	Administrations publiques provinciales	2	1	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	1	
913	Administrations publiques locales	0	0	0	1	0	0	0	0	3	0	0	0	1	0	0	0	0	4

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

Annexe 1 : Précisions quant à l'interprétation des quotients de localisation

Comme toute méthode d'analyse, l'identification des bases économiques régionales au moyen des quotients de localisation comporte des écueils. Les paragraphes qui suivent donnent quelques précisions visant à éviter les interprétations abusives.

A1.1 L'EFFET DE LA CLASSIFICATION INDUSTRIELLE

La valeur du quotient de localisation – et par conséquent l'indication qu'il donne quant au caractère exportateur extrarégional d'une industrie – dépend de la classification industrielle. Ici, nous utilisons une classification en 63 industries, identifiées par un code numérique à 2 ou 3 chiffres selon la classification SCIAN. Si l'on avait utilisé une classification plus détaillée, par exemple le code SCIAN à 6 chiffres (classification dans laquelle on retrouve environ 300 industries distinctes), la plupart de nos 63 industries se seraient trouvées subdivisées en plusieurs industries. Et, en général, parmi les subdivisions qui composent une de nos 63 industries, certaines subdivisions auraient des QL supérieurs à 1 et d'autres, des QL inférieurs à 1. La leçon qu'il faut retenir est que, lorsque l'une de nos 63 industries est identifiée comme exportatrice, elle comporte probablement des subdivisions qui ne le sont pas et, inversement, il y a probablement des subdivisions exportatrices dans les industries qui, parmi les 63, ne ressortent pas comme exportatrices.

Plus généralement, on retiendra que le QL donne une indication quant aux exportations extrarégionales *nettes* (exportations, moins importations) des établissements regroupés dans une catégorie donnée du schème de classification utilisé. Si on s'intéressait aux exportations brutes, il faudrait tenir compte du phénomène des flux croisés (*cross-hauling* en anglais). Par exemple, dans une région avec une forte présence de l'industrie aéronautique (fabrication de matériel de transport), on pourra observer à la fois des exportations et des importations d'aéronefs et/ou de pièces. De même, si une région a des exportations extrarégionales de produits de l'alimentation, cela ne signifie pas en général qu'elle vit en autarcie alimentaire : plus vraisemblablement, cette région est spécialisée dans la fabrication de certains aliments, qu'elle exporte, tandis qu'elle en importe d'autres.

A1.2 LE BIAIS DU TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE

Il peut arriver que le QL indique à tort qu'une industrie fait partie de la base économique de sa région, simplement parce que le territoire constituant l'ensemble de référence est lui-même sensiblement dépourvu de cette industrie. Inversement, le QL pourrait indiquer à tort qu'une industrie n'appartient pas à la base économique de sa région, simplement parce que le territoire constituant l'ensemble de référence est lui-même très bien pourvu de cette industrie.

Pour illustrer la première situation, prenons le cas hypothétique d'une industrie X, relativement moins présente au Québec (le territoire de référence de cette analyse) qu'au Canada (le QL du Québec par rapport à l'ensemble canadien étant inférieur à 1). En pareil cas, une région administrative du Québec pourrait paraître exportatrice extrarégionale, simplement parce que le QL de l'industrie X dans cette région par rapport à l'ensemble du Québec serait supérieur à 1. Mais l'analyse des QL des provinces canadiennes par rapport à l'ensemble canadien pourrait renverser les conclusions de l'analyse des QL effectuée en référence à l'ensemble du Québec. Par exemple, supposons que :

$$QL_{\text{industrie X, Gaspésie-Québec}} = 1,25$$

alors que

$$QL_{\text{industrie X, Québec-Canada}} = 0,75$$

Il s'ensuit que

$$QL_{\text{industrie X, Gaspésie-Canada}} = (1,25 * 0,75) = 0,938$$

Par rapport à l'ensemble canadien, le QL de l'industrie X en Gaspésie serait donc inférieur à 1 et on ne considérerait pas que cette industrie a des exportations nettes à l'extérieur de sa région.

Mais le Canada lui-même n'est pas une économie fermée. Si l'on élargit l'analyse pour examiner les QL du Canada par rapport au reste du monde, le résultat peut encore renverser les conclusions de l'analyse des QL effectuée uniquement par rapport à l'ensemble canadien. Supposons par exemple que :

$$QL_{\text{industrie X, Canada-monde}} = 1,33$$

Il s'ensuit que

$$QL_{\text{industrie X, Québec-monde}} = (0,75 * 1,33) = 0,998$$

et

$$QL_{\text{industrie X, Gaspésie-monde}} = (1,25 * 0,75 * 1,33) = 1,247$$

Par rapport à l'économie mondiale, le QL de l'industrie X en Gaspésie serait supérieur à 1 et on pourrait considérer que cette industrie a des exportations nettes à l'extérieur de la région.

On n'a pas colligé de données validées sur les QL et QL^N combinés Québec-Canada-monde aux fins des analyses qui suivent. Cependant, certaines données approximatives, disponibles pour plusieurs industries, ou, dans d'autres cas, des connaissances factuelles permettent de

confirmer ou de nuancer avec une certaine justesse des analyses effectuées à partir des QL compilés strictement par rapport à l'ensemble du Québec.

A1.3 LES SERVICES DE PROXIMITÉ

Un certain nombre d'industries sont, par leur nature même, nécessairement présentes sur le territoire local. Ces activités sont des activités de services qu'on pourrait qualifier de « services naturellement de proximité », car elles ne peuvent être exportées hors du territoire. Par contre, leurs QL^N peuvent éventuellement être supérieurs à zéro, ce qui s'explique généralement par d'autres considérations que l'exportation.

On peut donner comme exemple de « services naturellement de proximité » les services personnels et services de blanchissage (SCIAN 812). Les ménages d'un territoire utilisent couramment les services de coiffure, de nettoyage à sec, etc. On trouve donc partout des établissements offrant ces divers services aux résidants du voisinage ou aux personnes qui travaillent dans les environs.

Le cas du commerce de détail est un peu moins net. On peut en effet subdiviser le commerce de détail en commerce de biens de consommation courante (que la littérature anglo-saxonne désigne comme « convenience goods ») et commerce de biens d'achat occasionnel (« shopping goods » en anglais, c'est-à-dire des biens pour lesquels on « magasine »)²⁶. L'industrie du commerce de détail ne produit pas en général les biens qu'elle vend; ce qu'elle produit plutôt, c'est le service de distribution. Le caractère de plus ou moins grande proximité d'un établissement de commerce de détail dépend donc de la portée géographique de son aire de marché, qui dépend à son tour de la nature du bien vendu. Dans le cas des biens de consommation courante (alimentation, pharmacie, quincaillerie, etc.), l'aire de marché est généralement restreinte et il est rare que le consommateur se déplace sur une longue distance pour se procurer ce type de biens : il s'agit réellement d'un « service naturellement de proximité ». Même dans le cas de biens d'achat occasionnel (véhicules automobiles, meubles ou encore, à un moindre degré, vêtements), l'aire de marché des établissements de commerce de détail ne déborde pas en général les limites de la région, de sorte qu'on peut affirmer qu'à l'échelle régionale, la quasi-totalité du commerce de détail constitue normalement un « service naturellement de proximité ». Mais il peut arriver, exceptionnellement, que les établissements de commerce de détail d'un territoire attirent un nombre important de touristes ou de visiteurs venus de l'extérieur : cela se traduit généralement par un QL supérieur à 1 et l'on peut alors ranger le commerce de détail parmi les activités de base de la région.

Parmi les 63 industries, on peut dès maintenant identifier celles qui sont *a priori* considérées comme des industries « naturellement de proximité », c'est-à-dire généralement produites sur un territoire donné pour les résidants de ce même territoire. Outre 812, 814 – Services personnels, de blanchissage et ménages privés, ce sont :

26. Cette distinction n'est cependant pas faite dans les données sur le PIB régional.

23 – Construction : Bien qu'elle n'appartienne pas au secteur des services, l'industrie de la construction est par définition une industrie locale. Sa production se réalise nécessairement sur place, là où l'objet construit demeurera, afin de répondre aux besoins (résidentiels ou non) pour lesquels il aura été construit. L'objet de construction ne peut être exporté, sinon il n'est plus un produit de cette activité, mais un bien manufacturier. On le verra plus loin, lorsque l'industrie de la construction s'intensifie sur un territoire, ce phénomène est dû à la conjoncture. Cela indique que le territoire en question est en renouvellement d'infrastructures ou qu'il est dans une période de croissance économique, probablement à cause de la croissance ou de la naissance d'une industrie de base. En général, dans les années 2000 au Québec, la construction représente environ 6 % de toute l'activité économique territoriale.

44-45 – Commerce de détail : Le commerce de détail est en grande partie une industrie de proximité, comme cela a été expliqué à titre d'exemple. Il y a presque toujours environ 6 % de l'activité économique d'un territoire qui se déroule dans le commerce de détail. Il peut arriver, exceptionnellement, que le commerce de détail soit une activité de base, quand des commerces de détail d'un territoire attirent un nombre important de touristes ou de visiteurs venus de l'extérieur.

485 – Transport en commun et transport terrestre de voyageurs : Le transport en commun est aussi principalement une industrie « naturellement de proximité ». Chaque jour, des personnes du territoire ont besoin de se déplacer pour vaquer à leurs occupations, se rendre à leur travail, effectuer leurs achats ou consommer du loisir. Certaines utilisent le transport en commun. Cela dit, à l'instar du commerce de détail, il est possible que le transport en commun soit utilisé par des personnes venues de l'extérieur. Il peut s'agir de visiteurs occasionnels (touristes ou voyageurs), mais aussi de navetteurs qui viennent quotidiennement travailler dans une région en provenance d'une région voisine. C'est certainement le cas à Montréal. Cependant, quand l'utilisation du transport en commun est relativement plus importante dans une région que dans une autre, c'est la plupart du temps parce que le taux d'utilisation du transport en commun est plus élevé dans cette région que dans les autres. À Montréal, par exemple, à cause du métro, le transport en commun est davantage utilisé que dans les autres régions du Québec. Dans ce cas, le QL très élevé ne constitue pas nécessairement de l'exportation.

532-533 – Services de location et de location à bail : Les services immobiliers sont aussi produits et consommés sur place. La propriété d'une entreprise immobilière peut être extérieure au territoire en question, mais pas sa production. Si la valeur de la production des services immobiliers sur un territoire est élevée, c'est soit que le pourcentage de locataires par rapport aux propriétaires occupants est élevé, soit parce que les coûts de production y sont plus élevés qu'ailleurs. Dans ce dernier cas, cela peut être dû au fait qu'il s'agit d'une agglomération où se concentre une activité économique intense et où, par conséquent, le terrain est densément occupé et fortement convoité.

5311 – Logements occupés par leur propriétaire : Il s'agit d'une valeur imputée à la production par le propriétaire occupant des services immobiliers résidentiels qu'il consomme. C'est aussi naturellement un service produit et consommé sur place.

913 – Administrations publiques locales, municipales et régionales : Les services d'administration publique locale sont produits presque exclusivement pour la population locale et ne sont donc généralement pas exportés. Une valeur plus importante que la moyenne indique en général non pas qu'il y a exportation mais que ces services sont plus développés ou plus coûteux qu'ailleurs en termes relatifs.

A1.4 LES FORTS PARMIS LES FAIBLES (ET VICE-VERSA)

Le quotient de localisation est une mesure *relative* et il importe, pour l'interpréter correctement, d'en être pleinement conscient. Ainsi, il peut arriver qu'une industrie ait, dans une région donnée, un QL élevé par défaut. Cela peut être le cas d'une région résidentielle, par exemple, dont les travailleurs se déplacent quotidiennement pour produire dans une région voisine : en l'absence d'autres activités productives, les services de proximité qui desservent les résidents (comme les services personnels ou l'administration publique locale) représentent une fraction plus élevée du PIB de la région que du Québec dans son ensemble. Le QL correspondant est alors supérieur à 1, sans pour autant qu'il s'agisse d'une industrie réellement exportatrice. Un phénomène analogue peut apparaître lorsqu'une région subit un déclin économique important de certaines de ses industries : leur QL diminue alors et, mécaniquement, celui des activités qui tiennent le coup augmente, ce qui peut laisser croire à tort que ces dernières deviennent exportatrices.

On trouve aussi le phénomène inverse : si, dans une région donnée, une industrie particulière a une présence exceptionnellement forte, cela porte ombrage à l'importance relative de toutes les autres, dont le quotient de localisation s'en trouve en conséquence réduit. Cela s'observe notamment dans les régions où se concentre l'administration publique (la Capitale-Nationale et l'Outaouais).

L'utilisation du quotient de localisation calculé par rapport à la population permet, dans certains cas, de discerner les QL qui sont forts par défaut ou faibles en raison de la présence d'une activité dominante.

Annexe 2 : Relations mathématiques entre les formes du quotient de localisation

A2.1 RELATION ENTRE LE QUOTIENT DE LOCALISATION PAR RAPPORT À LA POPULATION ET LE QUOTIENT DE LOCALISATION PAR RAPPORT À LA VALEUR AJOUTÉE

Le quotient de localisation calculé par rapport à la population est lié au quotient de localisation habituel par la relation suivante :

$$QL_{ij}^{POP} = \frac{\left(\frac{P_{ij}}{\sum_h P_{ih}} \right)}{\left(\frac{POP_j}{\sum_h POP_h} \right)} = \frac{\left(\frac{P_{ij}}{\sum_h P_{ih}} \right) \left(\frac{\sum_k P_{kj}}{\sum_k \sum_h P_{kh}} \right)}{\left(\frac{\sum_k P_{kj}}{\sum_k \sum_h P_{kh}} \right) \left(\frac{POP_j}{\sum_h POP_h} \right)} = QL_{ij} \frac{\left(\frac{\sum_k P_{kj}}{\sum_k \sum_h P_{kh}} \right)}{\left(\frac{\sum_k P_{kj}}{POP_j} \right)} = QL_{ij} \frac{\left(\frac{\sum_k P_{kj}}{POP_j} \right)}{\left(\frac{\sum_k \sum_h P_{kh}}{\sum_h POP_h} \right)} \quad [5]$$

où

le rapport $\left(\frac{\sum_k P_{kj}}{POP_j} \right)$ est le PIB par habitant de la région j ;

le rapport $\left(\frac{\sum_k \sum_h P_{kh}}{\sum_h POP_h} \right)$ est le PIB par habitant du Québec.

En d'autres mots,

$$QL_{ij}^{POP} = QL_{ij} \frac{\text{PIB par habitant de la région } j}{\text{PIB par habitant du Québec}} \quad [6]$$

A2.2 VARIANTE NORMALISÉE DU QUOTIENT DE LOCALISATION PAR RAPPORT À LA POPULATION

Le quotient de localisation *normalisé* par rapport à la population QL^{NPOP} est défini en fonction du quotient de localisation QL^{POP} comme :

$$QL_{ij}^{N\ POP} = \frac{QL_{ij}^{POP} - 1}{QL_{ij}^{POP} + 1} \quad [7]$$

La relation entre le $QL^{N\ POP}$ et le QL^{POP} est donc la même qu'entre le QL^N et le QL .

A2.3 CALCUL À REBOURS DU POURCENTAGE QUE REPRÉSENTE UNE INDUSTRIE DANS L'ÉCONOMIE D'UNE RÉGION

Dans le tableau de synthèse de chaque région, la quatrième et la cinquième colonnes donnent un intervalle pour le pourcentage que représente chaque industrie au sein de l'économie régionale²⁷. Cet intervalle est obtenu au moyen d'un calcul à rebours à partir des bornes inférieure et supérieure du QL^N ou du $QL^{N\ POP}$. Ce calcul est décrit ici.

À partir de la définition du QL (équation [1]), on trouve :

$$\left(\begin{array}{c} \text{Part de l'industrie } i \\ \text{dans le PIB de la région } j \end{array} \right) = QL_{ij} \times \left(\begin{array}{c} \text{Part de l'industrie } i \\ \text{dans le PIB du Québec} \end{array} \right) \quad [8]$$

où l'on a préalablement calculé le QL en inversant la définition [3] du QL^N :

$$QL_{ij} = -\frac{QL_{ij}^N + 1}{QL_{ij}^N - 1} \quad [9]$$

Le calcul à partir du $QL^{N\ POP}$ est le même, sauf qu'il exige la conversion du QL^{POP} en QL . On calcule donc d'abord QL^{POP} en inversant la définition [7] du $QL^{N\ POP}$:

$$QL_{ij}^{POP} = -\frac{QL_{ij}^{N\ POP} + 1}{QL_{ij}^{N\ POP} - 1} \quad [10]$$

Puis, en inversant la relation [6], on trouve :

$$QL_{ij} = QL_{ij}^{POP} \frac{\text{PIB par habitant du Québec}}{\text{PIB par habitant de la région } j} \quad [11]$$

On complète le calcul au moyen de la relation [8].

²⁷ Lorsque le PIB de l'industrie à l'échelle du Québec est confidentiel, l'intervalle du pourcentage que représente cette industrie au sein de l'économie régionale a été modifié au moyen d'une perturbation aléatoire, de façon à rendre impossible un calcul à rebours de la donnée confidentielle.

Annexe 3 : Liste des industries auxquelles on a appliqué le quotient de localisation calculé par rapport à la population

Voici la liste des 20 industries pour lesquelles il a été jugé pertinent d'utiliser les QL^{POP} et les QL^{NPOP} plutôt que les QL et les QL^N afin d'identifier les industries exportatrices extrarégionales, parce qu'il s'agit de productions destinées essentiellement, directement ou indirectement, à la consommation par la population :

Tableau A3.1 – Liste des industries auxquelles on a appliqué le quotient de localisation par rapport à la population

Code SCIAN	Industries
111-112	Cultures agricoles et élevage
114	Pêche, chasse et piégeage
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
311	Fabrication d'aliments
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac
313-314	Usines de textiles et de produits textiles
315	Fabrication de vêtements
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues
44-45	Commerce de détail
487	Transport de tourisme et d'agrément
61	Services d'enseignement
62	Soins de santé et assistance sociale
71	Arts, spectacles et loisirs
721	Services d'hébergement
722	Services de restauration et débits de boissons
812, 814	Services personnels, de blanchissage et ménages privés
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires
911	Administration publique fédérale
912	Administrations publiques provinciales et territoriales
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales

Annexe 4 : Tableaux complémentaires

Les analyses proposées dans le présent document renvoient à une classification industrielle en 63 industries, détaillée à la section 1.1.1. Par contre, les données diffusées sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec sont présentées selon une nomenclature de 40 industries, auxquelles s'ajoute une demi-douzaine de regroupements¹. Ces différences de classification industrielle sont le reflet des compromis rendus nécessaires par les règles de non-divulgaration de données confidentielles. D'une part, dans le présent document, on a voulu que l'analyse des bases économiques soit aussi détaillée possible (63 industries), quitte à ce que les chiffres soient donnés par intervalles. D'autre part, dans les données diffusées, on a agrégé certaines industries de manière à rendre les chiffres non confidentiels pour pouvoir les diffuser; mais même à 40 industries, il subsiste des valeurs confidentielles. D'où l'utilité des tableaux complémentaires de données par intervalles présentés ici.

Par ailleurs, pour 20 des 63 industries (voir l'annexe 3), les intervalles donnés dans le tableau du chapitre 20 se rapportent au quotient de localisation calculé par rapport à la population, tandis que, dans les autres cas, ils se rapportent au quotient de localisation calculé par rapport à la valeur ajoutée. Dans les tableaux complémentaires de la présente annexe, les intervalles se rapportent tous au quotient de localisation calculé par rapport à la valeur ajoutée².

Dans les tableaux qui suivent, on présente donc les quotients de localisation normalisés des régions administratives, des territoires de conférences régionales des élus de la Montérégie et des régions métropolitaines de recensement, par intervalles, selon la classification à 40 industries qui est appliquée aux données diffusées. Chaque tableau synthèse est une matrice de 46 lignes (40 industries et 6 groupements), où l'on marque en couleur les industries d'une région qui se classent comme bases économiques régionales (si elle affiche un QL^N égal ou supérieur à 0,02). Une industrie est marquée par une couleur plus foncée à mesure qu'elle atteint des tranches de QL^N plus élevées.

1. Réjean AUBÉ (sous la coordination de) (2007). *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec, 2006*, Institut de la statistique du Québec. Les données ainsi que la publication intégrale peuvent être consultées sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca. On peut obtenir de l'information supplémentaire (tableau détaillé, cartographie, définition, méthodologie et classification) sur ces données dans la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec à l'adresse suivante : www.bdso.gouv.qc.ca.

2. Le lecteur qui le désire peut toujours convertir les intervalles au moyen de l'équation [11] pour qu'ils se rapportent au quotient de localisation calculé par rapport à la population.

Tableau A4.1 – Bases économiques des régions administratives et des territoires de conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie, première partie

Code SCIAN	Description	11 Gaspésie-Îles-de-la-Madel.	1 Bas-Saint-Laurent	12 Chaudière-Appalaches	3 Capitale-Nationale	4 Mauricie	17 Centre-du-Québec	5 Estrie	16 Montérégie	CRÉ Montérégie Est	CRÉ Vallée-du-Haut-St-Laurent	CRÉ Longueuil	6 Montréal	13 Laval	14 Lanaudière	15 Laurentides	7 Outaouais	8 Abitibi-Témiscamingue	2 Saguenay-Lac-Saint-Jean	9 Côte-Nord	10 Nord-du-Québec
T008	Secteur de production de biens	0	1	2	0	2	3	1	2	1	0	0	0	0	1	0	2	2	2	4	4
T009	Secteur des services	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0
T010	Production industrielle	0	0	2	0	2	3	1	2	0	0	0	0	0	0	0	1	1	3	3	3
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	5	5	4	0	3	4	2	4	3	0	0	0	2	0	0	5	4	4	2	4
111-112	Cultures agricoles et élevage	4	5	5	0	4	5	3	4	4	0	0	0	3	0	0	0	2	2	0	0
113	Foresterie et exploitation forestière	5	5	3	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	6	5	5	5
114	Pêche, chasse et piégeage	6	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	4	4	2	1	2	3	2	4	1	0	0	0	1	0	0	5	3	5	1	3
21	Extraction minière et activités de soutien	4	1	0	0	..	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	3	..	6	6
22	Services publics	2	0	0	0	0	3	0	1	1	0	1	0	0	0	0	3	3	2	5	5
23	Construction	0	0	0	0	0	0	2	2	3	0	0	2	4	3	1	3	2	0	4	5

Tableau A4.1 – Bases économiques des régions administratives et des territoires de conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie, deuxième partie

Code SCIAN	Description	11 Gaspésie-Îles-de-la-Madel.	1 Bas-Saint-Laurent	12 Chaudière-Appalaches	3 Capitale-Nationale	4 Mauricie	17 Centre-du-Québec	5 Estrie	16 Montérégie	CRÉ Montérégie Est	CRÉ Vallée-du-Haut-St-Laurent	CRÉ Longueuil	6 Montréal	13 Laval	14 Lanaudière	15 Laurentides	7 Outaouais	8 Abitibi-Témiscamingue	2 Saguenay-Lac-Saint-Jean	9 Côte-Nord	10 Nord-du-Québec	
31-33	Fabrication	0	0	3	0	3	3	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0
311	Fabrication d'aliments	2	2	4	0	0	4	4	4	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
313-314	Usines de textiles et de produits textiles	0	0	3	0	4	4	3	4	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
315	Fabrication de vêtements	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	0	3	0	2	5	0	2	4	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0
321	Fabrication de produits en bois	3	5	5	0	4	4	0	0	0	0	0	0	3	2	0	4	3	2	0	4	
322	Fabrication du papier	0	0	0	0	4	3	0	0	0	0	0	0	1	0	4	4	5	5	5	5	
323	Impression et activités connexes de soutien	0	0	1	0	1	0	2	0	0	4	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
325	Fabrication de produits chimiques	0	0	0	0	0	1	3	3	3	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	

Tableau A4.1 – Bases économiques des régions administratives et des territoires de conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie, troisième partie

Code SCIAN	Description	11 Gaspésie–Îles-de-la-Madel.	1 Bas-Saint-Laurent	12 Chaudière-Appalaches	3 Capitale-Nationale	4 Mauricie	17 Centre-du-Québec	5 Estrie	16 Montérégie	CRÉ Montérégie Est	CRÉ Vallée-du-Haut-St-Laurent	CRÉ Longueuil	6 Montréal	13 Laval	14 Lanaudière	15 Laurentides	7 Outaouais	8 Abitibi-Témiscamingue	2 Saguenay–Lac-Saint-Jean	9 Côte-Nord	10 Nord-du-Québec	
326	Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	0	0	4	0	5	0	2	3	2	0	0	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	0	4	1	3	2	3	2	1	4	1	0	0	2	2	0	0	0	1	0	0	0
331	Première transformation des métaux	0	0	2	0	0	5	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	6	5	0
332	Fabrication de produits métalliques	0	0	4	0	1	4	3	4	2	1	0	2	2	1	0	0	0	2	0	0	0
333	Fabrication de machines	0	0	4	0	3	5	1	2	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	3	0	0
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	..	0
335	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	0	0	0	0	0	0	2	4	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
336	Fabrication de matériel de transport	0	1	0	0	4	0	3	0	0	5	1	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0
337	Fabrication de meubles et de produits connexes	0	2	5	0	3	4	0	3	0	0	0	2	2	1	0	0	0	4	0	0	0
339	Activités diverses de fabrication	0	0	0	0	3	2	2	3	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..	0
41	Commerce de gros	0	0	0	0	0	2	1	1	1	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau A4.1 – Bases économiques des régions administratives et des territoires de conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie, quatrième partie

Code SCIAN	Description	11 Gaspésie-Îles-de-la-Madel.	1 Bas-Saint-Laurent	12 Chaudière-Appalaches	3 Capitale-Nationale	4 Mauricie	17 Centre-du-Québec	5 Estrie	16 Montérégie	CRÉ Montérégie Est	CRÉ Vallée-du-Haut-St-Laurent	CRÉ Longueuil	6 Montréal	13 Laval	14 Lanaudière	15 Laurentides	7 Outaouais	8 Abitibi-Témiscamingue	2 Saguenay-Lac-Saint-Jean	9 Côte-Nord	10 Nord-du-Québec
44-45	Commerce de détail	1	2	0	1	0	0	1	1	1	2	0	2	3	2	0	1	1	1	0	0
48-49	Transport et entreposage	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	1	0	0	1	0
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
52, 53, 55	Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	0	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	2	1	0	0	0	0	0	0
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0
56	Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
61	Services d'enseignement	3	0	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	2	1	1	2	2	1	0	1
62	Soins de santé et assistance sociale	3	2	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	2	1	0	0
71	Arts, spectacles et loisirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	1	3	0	0	0	0	0	0
72	Hébergement et services de restauration	4	3	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	1	1	1	0	0	0
81	Autres services, sauf les administrations publiques	2	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
91	Administrations publiques	2	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

Tableau A4.2 – Bases économiques des régions métropolitaines de recensement, première partie

Code SCIAN	Description	Saguenay (408)	Québec (421)	Trois-Rivières (442)	Sherbrooke (433)	Montréal (462)	Gatineau (505 partie A)	Le Québec hors RMR
T008	Secteur de production de biens	2	0	2	0	0	0	2
T009	Secteur des services	0	1	0	1	1	1	0
T010	Production industrielle	3	0	3	0	0	0	2
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0	0	0	0	0	0	4
111-112	Cultures agricoles et élevage	0	0	0	0	0	0	4
113	Foresterie et exploitation forestière	2	0	0	0	0	0	5
114	Pêche, chasse et piégeage	0	0	0	0	0	0	5
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	1	1	0	0	0	0	4
21	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	..	0	..	0	0	0	4
22	Services publics	2	0	5	0	0	0	1
23	Construction	0	0	1	1	0	1	2
31-33	Fabrication	2	0	1	0	0	0	2
311	Fabrication d'aliments	0	0	0	0	0	0	3
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac	0	2	0	0	1	0	0
313-314	Usines de textiles et de produits textiles	0	0	0	2	0	0	3
315	Fabrication de vêtements	0	0	0	0	2	0	0
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	0	1	0	4	0	0	2
321	Fabrication de produits en bois	0	0	0	0	0	0	4
322	Fabrication du papier	0	0	5	3	0	4	4
323	Impression et activités connexes de soutien	0	0	0	2	2	0	0

Tableau A4.2 – Bases économiques des régions métropolitaines de recensement, deuxième partie

Code SCIAN	Description	Saguenay (408)	Québec (421)	Trois-Rivières (442)	Sherbrooke (433)	Montréal (462)	Gatineau (505 partie A)	Le Québec hors RMR
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon	0	5	0	0	0	0	0
325	Fabrication de produits chimiques	0	0	0	0	2	0	0
326	Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	0	0	0	5	0	0	2
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	0	0	2	0	0	0	3
331	Première transformation des métaux	6	0	5	0	0	0	2
332	Fabrication de produits métalliques	0	0	3	0	0	0	1
333	Fabrication de machines	3	0	0	3	0	0	2
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques	0	0	0	2	2	0	0
335	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	0	0	0	0	2	0	0
336	Fabrication de matériel de transport	0	0	0	0	2	0	0
337	Fabrication de meubles et de produits connexes	0	0	0	0	0	0	4
339	Activités diverses de fabrication	0	0	0	3	0	0	1
41	Commerce de gros	0	0	0	0	2	0	0
44-45	Commerce de détail	0	1	0	1	0	0	1
48-49	Transport et entreposage	0	0	0	0	1	0	0
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0	0	0	2	0	0
52, 53, 55	Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	0	1	0	0	1	0	0
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	0	1	0	0	2	0	0
56	Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	0	0	0	0	1	1	0
61	Services d'enseignement	1	2	2	4	0	1	0

Tableau A4.2 – Bases économiques des régions métropolitaines de recensement, troisième partie

Code SCIAN	Description	Saguenay (408)	Québec (421)	Trois-Rivières (442)	Sherbrooke (433)	Montréal (462)	Gatineau (505 partie A)	Le Québec hors RMR
62	Soins de santé et assistance sociale	1	1	1	3	0	1	0
71	Arts, spectacles et loisirs	0	0	0	0	1	1	0
72	Hébergement et services de restauration	0	3	0	0	0	0	2
81	Autres services, sauf les administrations publiques	0	1	0	1	0	0	0
91	Administrations publiques	1	4	0	0	0	5	0

Légende

1	$0,02 \leq QL^N < 0,10$
2	$0,10 \leq QL^N < 0,20$
3	$0,20 \leq QL^N < 0,30$
4	$0,30 \leq QL^N < 0,50$
5	$0,50 \leq QL^N < 0,80$
6	$0,80 \leq QL^N < 1,00$

« L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. »

*Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011)
adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.*

**Institut
de la statistique**

Québec

